



RAPPORT D'ACTIVITES 2006

**Partie 1 - RAPPORT
MORAL**

**Partie 2 – BILAN DU
CPER & PERSPECTIVES**

**Partie 3 – ACTIVITES
MENEES EN 2006**

Document réalisé en avril 2007

OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'INTEGRATION ET DE LA VILLE... EN 2006

L'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV) est un **outil de connaissance, de qualification et d'appui** au service des **acteurs et des décideurs** intervenant dans les champs de **l'intégration** des populations étrangères et/ou issues de l'immigration et de la **politique de la ville**.

Il a été créé, en 1992, par la Commission Régionale pour l'Insertion des Populations Immigrées (CRIPI) qui avait souhaité la mise en place d'un Observatoire Régional de l'Intégration (ORI) conçu comme un outil de développement et d'aide à la décision, spécialisé dans le champ de l'intégration des populations issues de l'immigration. La dynamique de l'Observatoire a contribué, **début 1996**, à sa **structuration en association**. Il a alors élargi son champ d'intervention à la politique de la ville et au développement social urbain, devenant ainsi l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV).

Les **activités menées** visent à permettre le recueil, la mise à disposition, la production, l'analyse, la diffusion, l'échange et/ou la confrontation de connaissances dans ces domaines d'intervention. Il s'agit de les mettre à disposition d'un tiers susceptible de les utiliser pour améliorer sa connaissance du domaine traité et, le cas échéant, orienter son intervention, sa pratique professionnelle. Implanté à Strasbourg, l'**ORIV intervient sur l'Alsace**.

MISSIONS

Rendre accessible l'information : Pour se faire, l'ORIV gère un centre de documentation et répond aux demandes, quantitatives et qualitatives, qui lui sont adressées par le biais d'un suivi individualisé. L'ORIV recueille les informations nécessaires, par le repérage et le dépouillement des divers supports existants et par la participation à des réseaux. Plusieurs documents réalisés par l'ORIV visent à diffuser les connaissances produites.

Produire des analyses et des connaissances : Cette mission repose sur la réalisation d'études, de diagnostics ou de notes et dans la participation ou l'animation de groupes de travail dans un souci de formalisation d'une réflexion collective. L'objectif est de produire de la connaissance afin de combler des carences sur des sujets particuliers ou de permettre une meilleure compréhension des processus.

Favoriser les échanges de connaissances : Cette mission consiste dans la diffusion de connaissances, de pratiques et la confrontation d'expériences dans un souci de capitalisation. L'ORIV organise et/ou participe à des moments d'échanges et de débats (rencontres, séminaires, colloques, formations..) en direction d'acteurs des politiques d'intégration et de la ville, professionnels, associations, enseignants, chercheurs...

Appuyer et accompagner les acteurs : L'appui aux acteurs et les missions d'accompagnement consistent à mobiliser et à mettre à disposition, des acteurs, des compétences et des ressources (documentaires, techniques, pratiques, humaines...) adaptées au contexte dans lequel elles s'inscrivent (groupe de travail, mise en œuvre et/ou observation d'une politique publique...). Ces démarches sont réalisées en lien avec les acteurs et dans une logique de capitalisation et de qualification mutuelles.

MOYENS

Par son action, l'ORIV participe à la connaissance des déséquilibres sociaux et territoriaux. C'est à ce titre que l'Etat, l'ACSE (Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances) et des collectivités (Conseil Régional d'Alsace, Communauté Urbaine de Strasbourg, Villes de Colmar, Ensisheim, Illzach, Rixheim et Wittelsheim et la Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud Alsace (CAMSA, pour les communes de Mulhouse, Kingersheim, Lutterbach, Staffelfelden, Wittenheim) avaient choisi d'inscrire et de financer l'ORIV dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006. D'autres financements sont sollicités sur des projets ponctuels.

La mise en œuvre des activités est assurée par une équipe de cinq salariés, en lien avec les administrateurs de l'association.

SOMMAIRE

1^{ERE} PARTIE – RAPPORT MORAL

2006, une année charnière page 7

2^{EME} PARTIE – BILAN DU CPER & PERSPECTIVES

Une année de transition page 13

CPER : bilan et enseignements page 16

Des perspectives... page 22

3^{eme} PARTIE – ACTIVITES MENEES EN 2006

RETOUR SUR LES PRIORITES DEFINIES EN 2006

- Une action orientée autour de cinq axes thématiques page 29
- Un renforcement des modes d'intervention page 31

APPROCHE PAR MODES D'INTERVENTION

Mettre à disposition des ressources et des connaissances

- Approche synthétique des activités menées page 35
- Zoom sur :
 - ↳ Gérer les ressources et répondre aux sollicitations page 42
 - ↳ Informer et diffuser : les sites internet page 46

Produire des connaissances et observer

- Approche synthétique des activités menées page 51
- Zoom sur :
 - ↳ Vie associative issue de l'immigration page 57
 - ↳ Demandeurs d'asile page 59
 - ↳ Intégration et élus : le Guide page 61

Organiser et contribuer à des temps d'échanges

- Approche synthétique des activités menées page 63
- Zoom sur :
 - ↳ Rencontres de l'ORIV page 71
 - ↳ Jeudis des professionnels de la ville page 73
 - ↳ Citoyenneté en Rhin Supérieur page 75

Accompagner les acteurs

- Approche synthétique des activités menées page 79
- Zoom sur :
 - ↳ Prévention des Discriminations page 84
 - ↳ Habitat et mixité page 87
 - ↳ Quartier Fonderie - Mulhouse page 89

ANNEXES

- Composition du Conseil d'Administration élu en 2006 page 91
- Programme d'activités 2007 page 92

1^{ère} PARTIE

RAPPORT MORAL

2006, UNE ANNEE CHARNIERE !

L'année 2006-2007 a été une année charnière dans les domaines où travaille l'ORIV. Les nombreux changements législatifs et institutionnels ont modifié fortement la situation de la population immigrée en France et les conditions de l'action tant auprès de celle-ci qu'auprès des populations habitant dans les quartiers d'habitat populaire : loi CESEDA, loi sur la cohésion sociale et l'égalité des chances, évolution des procédures contractuelles (fin des contrats de plan remplacés par les contrats de projet, fin des contrats de ville remplacés par les contrats urbains de cohésion sociale).

2006 fut la dernière année de fonctionnement des Contrats de ville. Les pouvoirs publics ont-ils pris le temps d'évaluer, avec les acteurs de terrain, ce que les contrats de ville ont pu apporter aux populations et aux territoires, ce qui a été positif et ce qui a moins bien marché, ce qui méritait d'être pérennisé voire amplifié ? N'a-t-on pas confondu vitesse et précipitation dans ce bousculement de l'action publique à destination des quartiers fragilisés ? Si les pouvoirs publics ont à mettre en place des cadres, des possibilités pour construire, renforcer le vivre ensemble, ce sont les habitants, les acteurs de terrain qui tricotent au quotidien le lien social. Les associer à la réflexion sur l'évolution des dispositifs publics nous paraît indispensable pour que ceux-ci soient au mieux ajustés aux besoins de l'action.

La suppression brutale du FASILD auquel a été substituée l'ACSE, Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances a inquiété de nombreux acteurs locaux intervenant dans le champ de l'intégration, tout comme les administrateurs des CRILD et du Conseil d'Administration national qui, à côté du personnel, ont tous appelé à davantage de réflexion concertée. La crainte était de voir se diluer dans la problématique plus globale de la cohésion sociale les missions et les acquis du FASILD, construits au cours de ses 40 ans d'existence, en terme d'action cohérente, ciblée sur le champ de l'intégration des populations immigrées. Le manque de temps nécessaire pour définir clairement les nouvelles responsabilités dans la prise de décision, mais aussi les suppressions de certains financements publics créent aujourd'hui des inquiétudes supplémentaires pour des acteurs associatifs déjà précarisés et des retards préjudiciables pour la conduite de l'action auprès des populations. La manifestation récente de femmes du Haut-Rhin désireuses d'apprendre le français et de leurs formatrices est un des signes de ce malaise à l'heure où l'injonction leur est faite d'apprendre au plus vite et au mieux notre langue ! Lors du séisme de novembre 2005, ce furent souvent ces mères, ces parents qui se sont fortement investis pour éviter les passages à l'acte des jeunes, pour ramener le calme. Dans cette période de grande fragilité du lien social, il est inquiétant d'observer à quel point les acteurs du vivre ensemble, citoyens, associations sont peu reconnus, peu soutenus, voire malmenés !

L'action de l'ORIV s'est inscrite dans ce contexte et ces vicissitudes. Au-delà des évolutions législatives qui ont concerné l'entrée et le séjour des étrangers en France rendant plus difficile les possibilités de vie en famille, les conditions d'un séjour stable des personnes, mais aussi les circulaires sur les reconduites à la frontière des immigrés « sans papiers » qui ont précarisé davantage des personnes déjà très vulnérables, c'est l'impact sociétal et symbolique de ces mesures qui nous a paru particulièrement problématique et qui trouve écho dans notre action quotidienne.

En effet opposer une « immigration choisie » à une « immigration subie », fondement d'une grande partie de la politique à l'œuvre dans le domaine des flux migratoires, nous a semblé préjudiciable à notre capacité à vivre ensemble et contribuer à faire des immigrés le bouc émissaire de nos difficultés. Désigner ces personnes venues d'ailleurs comme un fardeau, une charge qu'il faudrait réduire, voir à terme supprimer, c'est stigmatiser une population souvent déjà très vulnérable du fait du racisme, des discriminations, de leur

privation du droit de vote. Le débat politique durant la campagne présidentielle montre, hélas, comment ils peuvent être pris, à nouveau, en otages d'un débat dans lequel ils n'ont pas droit à la parole.

En présentant au monde, à l'heure des échanges planétaires et d'une compétition économique de plus en plus redoutable, l'image d'un pays frileux, recroquevillé sur lui-même, la France n'attirera sans doute pas les esprits créatifs, inventifs, entrepreneurs venus d'ailleurs (ceux même qui sont appelés de leurs vœux par les acteurs publics dans le cadre de l'immigration choisie) dont elle aurait besoin pour tenir sa place. A l'heure de l'accélération du vieillissement de notre population, où trouverons nous ces jeunes forces indispensables pour faire prospérer notre économie et financer la prise en charge de nos anciens, dont notre pays a grand besoin comme le montre François HERAN, démographe, Directeur de l'INED, dans son dernier ouvrage « Le temps des immigrés » ?

Notre pays, notre région sont pourtant riches de leur diversité. Il faudrait sans doute encore mieux valoriser nos atouts, notre capacité, avérée depuis 150 ans, d'intégration de nombreuses populations immigrées qui ont enrichi notre identité. A l'heure des échanges planétaires, ce sont autant de compétences linguistiques, culturelles, de savoir-faire et de savoirs être qui nous rendent mieux à même d'échanger, de développer, de prospérer.

Nous avons en Alsace l'exemple de nos voisins du Bade Wurtemberg, champion des exportations, dont la capitale Stuttgart valorise pleinement les 160 nationalités présentes en son sein comme autant de ressources pour ses relations avec le monde entier !

C'est avec beaucoup d'intérêt que nous avons commencé à développer, en 2006, les échanges avec des partenaires allemands. L'organisation, en novembre, d'un colloque commun avec l'Evangelische Fachhochschule de Freiburg, sur la participation au débat public des jeunes des quartiers populaires en a été le moment le plus fort. Les échanges ont permis de montrer les nombreux points communs mais aussi la diversité des situations. Dans un contexte de rapprochement des réflexions entre l'Allemagne et la France sur les thèmes de l'intégration et de l'égalité des chances, nous avons été invités à participer à d'autres temps de travail transfrontalier à Berlin, Paris, Stuttgart. Ces rencontres, marquées par la présence conjointe d'acteurs locaux et de décideurs nationaux, démontrent la volonté des gouvernements et des sociétés civiles de multiplier les échanges entre nos deux pays sur ces questions.

Dans ce contexte, il nous a semblé important de permettre au plus grand nombre de mieux connaître les réalités des populations venues d'ailleurs vivant en Alsace. La réalisation du Guide « Etrangers et immigrés en Alsace » se veut un outil synthétique et accessible sur ces thèmes. Document encore unique en France, apprécié au niveau régional, national et à l'étranger, ses 2.500 exemplaires ont vite trouvé preneurs ce qui nous a conduit à en éditer, fin 2006, une version actualisée, en format papier et à le diffuser par internet à partir de mars 2007.

Il s'agissait également pour l'association d'accompagner les évolutions relevées. La charte pour la diversité signée par de nombreuses entreprises au niveau national, mais pas encore en Alsace, montre la prise de conscience qui commence à se faire en France pour mieux valoriser les atouts que nous avons dans notre pays. Les journalistes suisses, qui s'étaient installés à Bondy durant plusieurs mois, après les émeutes de 2005, nous ont dit à quel point la population de nos « banlieues », la jeunesse de nos quartiers constituaient un immense gisement de compétences trop ignorées, trop laissées pour compte, trop reléguées dans les territoires de l'exclusion. C'est à ce travail auquel l'ORIV s'est attelé humblement, avec d'autres, depuis plusieurs années, dans le cadre du programme EQUAL pour valoriser cette « diversité » auprès des entreprises, pour mieux outiller les institutions et organismes relais entre jeunes, chercheurs d'emploi et entreprises.

En lien avec cet enjeu, l'objectif était de mieux informer, outiller les décideurs et les acteurs pour prévenir et lutter contre les discriminations. Il nous a conduit à créer un site sur cette question.

Cette préoccupation d'un outil adapté aux besoins des acteurs est également à l'origine de la restructuration de notre propre site internet, et à la mise en réseau de notre centre de documentation avec nos partenaires du réseau national des centres de ressources pour l'intégration, regroupés dans l'association Réseau RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration). Ensemble nous avons réalisé notre premier séminaire national en septembre 2006 sur le thème des discriminations et nous avons participé à d'autres rencontres nationales organisées par l'ACSE et la Direction de la Population et des Migrations du Ministère de la Cohésion Sociale et de la Parité.

Avec la Commission nationale consultative des droits de l'homme, le CEVIPOF, l'INED, le CADIS nous avons contribué à l'alimentation de la base de données RAXEN qui permet aux instances européennes de mieux connaître les phénomènes de racisme, de xénophobie... dans les différents pays de l'Union.

Si nos contributions sont aujourd'hui appréciées au niveau national et nous valent de nouvelles sollicitations particulièrement intéressantes pour 2007, c'est cependant notre ancrage local qui nous permet d'être au plus proche des réalités. Les sollicitations qui ont fait suite à la parution du Guide « Etrangers et Immigrés en Alsace » - à souligner en particulier la coopération particulièrement intéressante avec l'Union départementale des CCAS du Bas-Rhin-, les demandes d'éclairage suite aux « émeutes » de novembre 2005, les travaux menés dans le cadre de nos partenariats avec nos financeurs nous ont permis de sillonner l'Alsace pour mieux connaître la diversité des situations et la complexité du vivre ensemble.

La mise en œuvre des dispositifs contractuels nous a également permis un travail de proximité avec les acteurs locaux.

En matière d'intégration, l'ORIV travaille depuis plusieurs années avec les partenaires publics sur les plans départementaux d'accueil des primo arrivants comme sur le programme régional d'intégration des populations immigrées (PRIPI).

Dans le domaine de la politique de la ville, la préparation des futurs Contrats Urbains de Cohésion Sociale a été à la base d'un renouvellement de notre investissement sur ce sujet. Les « Jeudis des professionnels de la ville », conçus comme des temps de travail communs aux acteurs publics de la Ville, chefs de projet, chargés de mission, ont permis d'aborder des sujets d'actualité. Appréciés par les participants, ils seront poursuivis en 2007.

La mise en place des nouveaux contrats de cohésion urbaine et sociale (CUCS) a conduit l'ORIV à intervenir auprès de plusieurs collectivités du Haut Rhin pour l'élaboration de ces dispositifs. Si ces collaborations ont pu être utiles à ces décideurs locaux, elles ont permis à l'ORIV d'observer de très près des évolutions locales dont certaines nous ont fortement questionnés. Plusieurs de ces préoccupations feront d'ailleurs l'objet d'actions dans le cadre du programme de travail 2007.

Dans ce contexte en mutation, c'est aussi l'avenir de l'ORIV qui nous a préoccupé. Comment allions-nous pouvoir poursuivre notre action après la fin du Contrat de Plan Etat-Région qui nous a permis, depuis 7 ans, de travailler dans la durée et dans un cadre contractuel cohérent et satisfaisant avec nos divers partenaires financiers ? L'inscription dans un nouveau financement pluriannuel et pluri partenarial n'étant pas possible, il nous a fallu rediscuter avec chacun des partenaires publics, en prenant en compte leurs attentes et leurs volontés d'engagement à nos côtés. Ces négociations ont permis de clarifier la situation et de constater avec satisfaction que quasiment tous étaient prêts à poursuivre la coopération, quelquefois dans le cadre de conventions pluriannuelles. Lors de la dernière réunion du comité de suivi nous avons pu, grâce à l'assurance de ces financements, acter la possibilité de la poursuite de notre action ; de même a été prise la décision de la poursuite de la coopération dans le cadre d'un comité où nous retrouverons régulièrement nos partenaires financiers pour la validation de notre programme de travail.

Je voudrais remercier ici tous ces partenaires avec qui nous avons pu mener un travail considérable durant ces années et qui nous font confiance à nouveau. Je voudrais exprimer

le souhait d'étendre ces coopérations à d'autres acteurs, en particulier avec le Conseil Général du Bas Rhin qui nous a apporté un soutien financier en 2006, mais aussi avec le Conseil Général du Haut Rhin. Nous sommes persuadés que nous pourrions apporter des éclairages pertinents sur des questions liées à leurs responsabilités en matière d'action sociale et d'aménagement territorial.

C'est aussi le moment de saluer le travail considérable mené par l'équipe de l'ORIV. L'ampleur de ce travail suscite souvent l'étonnement de ceux qui en perçoivent toute l'envergure. La qualité du travail fourni est appréciée par tous ceux qui ont eu affaire à nos salariés. Au nom du Conseil d'administration, je tiens à les remercier pour leur engagement, leur réactivité, leur rigueur professionnelle et pour la qualité des relations humaines dont elles font preuve. Je voudrais en particulier dire ici notre reconnaissance pour le dévouement, la détermination, l'excellence du travail de notre directrice qui a été reconnu au niveau national puisqu'elle a été appelée à prendre la vice présidence de la nouvelle agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances. Je voudrais aussi remercier Delphine Bouvier qui a choisi de prendre ailleurs de nouvelles responsabilités, fin 2006, après 7 ans de coopération fructueuse, en nous laissant ce très bel outil qu'est le Guide « Etrangers et Immigrés en Alsace ». Je voudrais enfin souhaiter la bienvenue à Gaëlle Donnard, juriste, spécialiste des droits de l'homme qui vient de nous rejoindre et dont nous espérons qu'elle trouvera rapidement toute sa place parmi nous.

Rudi WAGNER - Président de l'ORIV

2^{ème} PARTIE

BILAN DU CPER & PERSPECTIVES

L'ORIV, partant du constat d'un environnement en forte mutation et de la perspective prochaine de fin du Contrat de Plan Etat-Région (dans lequel est inscrit une majeure partie du financement de l'ORIV), s'était engagé, courant 2004, dans une démarche de prospective. La réflexion a été poursuivie en 2005 en permettant de cibler les territoires et domaines d'intervention, en identifiant les « défis » à relever (comme l'observation, la mise en réseau sur le plan national, le développement des accompagnements...).

L'année 2006 a permis de finaliser cette réflexion, en passant du « projet associatif » à un contenu de programme de travail négociable auprès des financeurs, tout en réussissant à maintenir les principes fondateurs de l'association.

UNE ANNEE DE TRANSITION

2006 constitue donc une année de transition avec la fin du CPER qui inscrivait un mode de relation particulier entre l'association et les financeurs, et donc la nécessaire négociation de nouveaux modes de relations (tant sur les contenus que par rapport aux financements). Les événements survenus au cours de l'année - sur les plans législatif, institutionnel et contractuel - renforcent ce ressenti de transition.

CONSTRUCTION DE L'APRES CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION

2006 marque, en effet, la fin de sept années de contractualisation dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région.

Il est apparu très rapidement, à la fin du premier trimestre 2006, que la nouvelle forme des Contrats de Plan, à savoir les contrats de projets Etat-Région, ne constituerait pas un cadre possible d'inscription des activités de l'ORIV compte tenu de leurs orientations.

Il s'agissait donc d'engager sur d'autres bases les négociations pour l'avenir de l'ORIV. Il a fallu tout d'abord construire le positionnement associatif afin de définir « un mandat de négociation ». Le Bureau de l'association s'est réuni à plusieurs reprises, début 2006, pour élaborer cette stratégie, identifier les principes de fonctionnement et les modes de contractualisation et de partenariat souhaitables (cf. pages 22 à 24). Ensuite l'ORIV a rencontré ses différents partenaires de manière bilatérale. Pour permettre un accord - ne serait-ce que de principe - plusieurs réunions ont été nécessaires.

Le fruit de ces démarches a ensuite fait l'objet d'une présentation lors du dernier comité de suivi (instance réunissant les différents financeurs de l'ORIV inscrits au Contrat de Plan Etat-Région) en décembre 2006. Certains financeurs ne s'étant pas encore positionnés et des réflexions étant encore nécessaires, il a été décidé collectivement de réunir à nouveau le comité de suivi en février 2007 afin de pouvoir faire le point à ce sujet et définir le programme de travail 2007.

Ces démarches se sont inscrites dans un contexte en profonde mutation notamment sur un plan institutionnel avec la transformation du FASILD (Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations) en ACSE (Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances). Au-delà des missions portées antérieurement par le FASILD à savoir l'intégration et la lutte contre les discriminations, l'ACSE intègre la mise en œuvre de la politique de la ville (gestion des programmes opérationnels), l'illettrisme et le service civil volontaire. De fait la Délégation Interministérielle à la Ville a également été concernée par ces mutations, l'amenant à un repositionnement de ses missions.

Ces évolutions ont touché directement l'ORIV du fait qu'elles concernent deux des principaux financeurs de l'association. En effet les financements du FASILD et ceux de l'Etat

(géré par le SGARE, émanant de la DIV) regroupent à eux seuls plus de 50% des financements inscrits au Contrat de Plan Etat-Région.

La période a également été marquée par des évolutions sur le plan législatif. Elles n'ont pas affecté l'ORIV en tant que tel mais ont eu des effets sur les actions menées en cours d'année.

On peut citer :

- le vote et la mise en œuvre de la loi pour l'égalité des chances (n°2006-396), le 31 mars 2006 (qui crée, entre autre, l'Agence Nationale de Cohésion Sociale et d'Égalité des Chances),
- la loi du 13 juillet 2006 (n° 2006-872) portant engagement national pour le logement
- la loi du 24 juillet 2006 (n°2006-911) relative à l'immigration et l'intégration qui marque une nouvelle étape dans la politique d'intégration (avec l'obligation du contrat d'accueil et d'intégration pour tout primo-arrivant, la mise en œuvre du principe d' « intégration républicaine » pour la délivrance du titre de résident...) ainsi que dans la gestion des flux migratoires (mise en œuvre du principe d' « immigration choisie » avec la création d'un titre de séjour « savoirs et compétences », la limitation des entrées liées à la migration familiale...).

Enfin, ces évolutions institutionnelles et législatives ont coïncidé avec une période de remise à plat de différents contrats et donc de négociation par rapport aux contrats de Plan Etat-Région mais aussi aux contrats de ville (transformés en Contrats Urbains de Cohésion Sociale) ainsi qu'aux fonds structurels européens. Ces transformations, au-delà des interférences dans la négociation concernant l'avenir de l'ORIV, ont eu des effets sur le programme de travail : appui dans le cadre de la mise en œuvre des Contrats Urbains de Cohésion Sociale, et dans une moindre mesure, apport dans le cadre de la réflexion sur les fonds structurels européens.

Dans ce contexte de construction, marqué par un faible nombre de décisions stabilisées et beaucoup d'incertitudes, les doutes et les questionnements ont parfois assailli l'ORIV, tant au niveau des administrateurs que de l'équipe de salariés.

Finalement il semble que la mobilisation entreprise depuis plus de deux ans pour construire le projet associatif ainsi que le travail de terrain et les actions menées par les salariés ont permis un positionnement satisfaisant pour aborder l'année 2007.

DES ADMINISTRATEURS AU SERVICE DU PROJET ASSOCIATIF...

La réflexion et l'accompagnement des négociations quant à l'avenir de l'ORIV ont occupé une partie importante du temps de travail des administrateurs, et en tout premier lieu de ceux actifs au sein du Bureau. En effet, les membres de cette instance se sont réunis plus d'une dizaine de fois au cours de l'année 2006 sur ce point, ou encore pour traiter des affaires courantes de l'association ou travailler avec l'équipe sur les actions menées. De plus, en fin d'année, le Bureau a été mobilisé en vue d'un nouveau recrutement (cf. partie sur les salariés).

Au-delà de la discussion autour des attendus de la prochaine contractualisation et du positionnement de l'ORIV dans ce cadre, les administrateurs ont travaillé sur un certain nombre de thèmes en lien avec le programme de travail ou liés à l'actualité. Ces réflexions ont été principalement menées dans le cadre des réunions du Conseil d'Administration : six réunions ont été tenues au cours de l'année, auxquelles il faut ajouter l'assemblée générale (qui s'est tenue le 2 mai 2006).

Toutefois, pour mieux répondre aux attendus des uns et des autres et pour disposer d'un espace de discussion satisfaisant (notamment en terme de temps), d'autres modes d'approche ont été retenus :

- La mise en place de réunions de « bureau élargi ». Il a été ainsi proposé aux administrateurs élus et volontaires de venir travailler (sur une séance de 3 heures) avec les membres du Bureau sur un sujet d'actualité pour l'ORIV. Trois réunions de ce type ont été organisées au cours de l'année (mai, octobre et novembre 2006).
- Le fonctionnement d'un groupe de travail autour des enjeux liés à l'émergence de la « nouvelle question sociale ».
- L'organisation d'une réunion des adhérents de l'ORIV (qui s'est tenue le 30 novembre 2006) autour de la présentation de la restructuration du site internet de l'ORIV.

Par ailleurs, il faut également préciser, qu'au-delà de ces temps de travail internes à l'association, l'ORIV (membres du Bureau et/ou salariés) a été amené à rencontrer ses financeurs dans le cadre d'entretiens individuels ou lors des comités de suivi (les 9 février et 12 décembre 2006).

UN PROJET ASSOCIATIF ET DES ACTIONS PORTEES PAR UNE PETITE EQUIPE

La lecture des actions menées par l'ORIV amène souvent les interlocuteurs à questionner le nombre de salariés présent et à s'étonner de la taille restreinte de l'équipe, soit cinq salariés permanents. L'année 2006 n'a pas dérogé à cette « règle » même si, ponctuellement l'ORIV a pu s'appuyer sur des compétences complémentaires.

Trois personnes sont venues renforcer l'équipe de salariés au cours de l'année. Elles sont intervenues afin :

- de mener une analyse comparée entre les politiques d'intégration en Allemagne et en France / Aline SCHWOB, stagiaire, mise à disposition de l'ORIV par le Conseil Régional d'Alsace d'avril à fin juin 2006
- de contribuer à l'étude sur la vie associative issue de l'immigration (entretiens, analyse...) / Adeline CHERQUI, stagiaire en Master 2 Professionnel « Espaces, Sociétés et Territoires », Parcours « Projets, Conflits, Médiations » à compter de la mi-juillet (stage à temps partiel, poursuivi en 2007 à temps plein)
- de retranscrire les actes du colloque « 40 ans de présence turque en Alsace » / Sonia HERWEDE en contrat du 28 février au 24 mars 2006.

Globalement on relève, à la différence de 2005, peu de mouvement de personnel en cours d'année. Par contre la fin d'année a été marquée par le départ, après plus de sept années passées dans la structure (de septembre 1999 à décembre 2006) de Delphine BOUVIER, chargée de mission et d'études. L'ORIV a donc été amené à procéder au recrutement d'une nouvelle personne. La décision d'embauche prise fin d'année a abouti à l'embauche à compter du 15 janvier 2007 de Gaëlle DONNARD, comme chargée de mission. Son expérience antérieure dans le domaine du droit, de la prévention des discriminations et de l'intégration viendra enrichir les compétences existantes au sein de l'équipe.

L'année 2006 a été marquée par une revalorisation des postes des salariés en terme de missions comme de rémunérations. Cet engagement pris par l'association est lié à « une mise en conformité » avec la convention collective de référence.

Par ailleurs, le travail prospectif engagé par l'association en 2005 avait donné lieu à des propositions sur le plan organisationnel. En effet il avait été souhaité, dans une logique d'amélioration du travail d'équipe, de mettre en œuvre une logique de projet, de renforcer les temps de travail collectif, et d'organiser régulièrement des réunions d'équipe. Ces différents aspects ont été mis en œuvre au cours de l'année et ont donné lieu à la désignation de responsables projets, pouvant, pour mener à bien leur mission, mobiliser l'ensemble des compétences disponibles en interne.

CPER : BILAN & ENSEIGNEMENTS

2006 marque la fin d'une période, celle de l'inscription de l'ORIV au Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006 (CPER). Le « format » des nouveaux contrats de projet n'a pas permis un positionnement de l'ORIV dans ce cadre.

Toutefois, la plupart des financeurs de l'ORIV ont fait connaître (lors d'un comité de suivi en février 2007) leur souhait de poursuivre le financement de la structure dans l'avenir. Le principe d'une instance pluri partenariale, permettant deux fois par an d'échanger autour des enjeux traités par l'ORIV, a également été validé.

Ce « résultat » est le fruit des négociations engagées durant l'année 2006 mais aussi des acquis des années antérieures (actions menées dans le cadre du programme de travail).

Avant de rendre compte des perspectives d'avenir de l'ORIV (pages 24 à 26), il est proposé d'établir un rapide bilan, en terme d'enseignements, de l'inscription de l'ORIV dans le CPER. Ce bilan portera sur les actions mises en œuvre, le partenariat et les questions de financement.

BILAN A MI-PAROURS DU CPER

Les missions de l'ORIV étaient inscrites au Contrat de Plan Etat-Région (CPER), dans le cadre du volet territorial. Cette inscription résulte de la reconnaissance de l'expérience acquise par l'ORIV depuis plusieurs années et de ses compétences, qui lui permettent de **participer à « la connaissance des déséquilibres sociaux et territoriaux »**. Ainsi, les signataires ayant considéré « *que l'acquisition et la valorisation des connaissances sont indispensables pour la conception et la conduite des politiques publiques, les signataires du Contrat décident de développer la fonction d'observation des territoires dans les domaines de l'intégration et de la ville...* » (Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006, page 105, signé le 3/03/2000).

Dans un souci d'efficacité, les institutions apportant leur financement dans ce cadre, et l'ORIV ont souhaité la **mise en place d'une convention-cadre**. L'article 4 de cette convention, intitulé « dispositif de suivi et d'évaluation », précise que « *la présente convention fera l'objet, par les membres du comité de suivi, d'un bilan à mi-parcours en 2003* ».

Ce bilan, qui a porté sur les années 2000, 2001 et 2002, a reposé sur une **démarche collective et ciblée sur certaines activités**. Le choix de celles-ci, à savoir la question de l'accueil, de la citoyenneté, des discriminations, de la mixité dans l'habitat, de l'appui aux élus dans le domaine de l'intégration à travers le travail sur l'islam et les personnes âgées immigrées, a répondu à un souci de prise en compte de la diversité des activités menées, des différents types de missions financées, et des différents modes d'interpellation...

Chaque activité retenue a fait l'objet d'une **analyse à plusieurs niveaux** :

- au regard des **missions de l'ORIV** (de quelles missions relèvent l'activité développée)
- mais aussi de **l'origine de la demande** (qui est à l'origine de l'activité ?), du **public visé** (à qui ça sert ?), de la **finalité, des objectifs de l'activité** (à quoi ça sert ?), du **contenu** (comment cela a-t-il été réalisé ?)...
- enfin les effets au regard des **enjeux transversaux** suivants :
 - **adaptation des modes de travail aux acteurs** (comment les modes de travail de l'ORIV ont-ils évolué ? comment l'ORIV intervient en direction des différents types d'acteurs : élus, techniciens, associations, habitants... ?),

- **territorialisation des interventions** (à quel niveau territorial intervient l'ORIV ? quels sont les effets de cette proximité avec les acteurs ? quelles plus-values et quels écueils ?...).

L'ORIV a été amené à produire des éléments qualitatifs et quantitatifs permettant d'apprécier les aspects retenus à partir d'une grille. Ces **éléments ont ensuite fait l'objet d'une analyse par les membres du groupe ou des financeurs volontaires** et ont donné lieu à la production d'une note de synthèse¹ présentée à l'occasion du comité de suivi du 29 avril 2003 consacré à cette question. Cette réunion a permis de confronter les diverses contributions réalisées dans le cadre de ce bilan et, sur la base de ces éléments, de valider le travail réalisé par l'ORIV. « *Les membres du comité de suivi ont pris acte, avec satisfaction, du bilan à mi-parcours tant dans la forme proposée que dans le contenu* » (Relevé de décisions, Comité de suivi de l'ORIV - Réunion du 29 avril 2003).

ENSEIGNEMENTS...

Un certain nombre de recommandations avaient été mises en avant dans le cadre du bilan à mi-parcours. Les financeurs faisaient état de la nécessité de :

- ↳ Diffuser plus largement les travaux réalisés (y compris ceux menés antérieurement et les notes de cadrage ou de synthèse).
- ↳ Renforcer les outils pouvant être mis à disposition des acteurs.
- ↳ Assurer des liens plus réguliers avec les acteurs de la politique de la ville (production d'informations, réunions...)
- ↳ Poursuivre les missions d'accompagnement mais en se donnant la possibilité d'une plus grande souplesse d'intervention (réponse aux demandes en cours d'année).

Il est intéressant de voir comment ces recommandations ont été prises en compte sur les dernières années du CPER.

Le souci de diffusion plus large des travaux réalisés, sous des formes diverses (notes statistiques, contenu d'intervention, note réalisée dans le cadre d'un accompagnement...), a donné lieu à la mise en œuvre du site internet (en 2003) et de sa restructuration (en 2006) dans un souci d'optimisation des ressources mises en ligne, notamment celles issues des travaux de l'ORIV.

Cette volonté d'optimisation des ressources passant également par leur adaptation aux attentes des acteurs, à leur champ de compétence et positionnement, c'est tout naturellement que l'ORIV a été amené à développer des outils. Le document « *Etrangers et immigrés en Alsace : Guide pour comprendre et agir* » en est l'exemple le plus visible. Mais d'autres outils ont été mis en place comme un « *guide ressources* » dans le domaine des discriminations, ou encore plus récemment un « *guide pédagogique* » d'accompagnement du DVD intitulé « *Des discriminations dans les loisirs*² ».

La troisième recommandation a nécessité plus de temps dans sa mise en œuvre. Conscient du déficit de liens avec certains acteurs de la politique de la ville, l'ORIV a souhaité trouver, en lien avec les collectivités, des objets de travail permettant une présence plus affirmée. Ce fut le cas sur Mulhouse dans le cadre d'un travail sur la participation des habitants ou encore sur Lutterbach dans le cadre d'une réflexion sur le vivre ensemble suite à des phénomènes de violences. Mais ces démarches demeuraient trop ponctuelles. La mise en œuvre des « *rencontres de l'ORIV* » aurait pu permettre l'établissement de ce lien, mais le format proposé (rencontre en début de soirée, sujet grand public) n'a pas mobilisé beaucoup de ces professionnels. Le fonctionnement de groupes de travail (sur « *le communautarisme* », sur « *les jeunes* »...) a eu plus de succès sans toutefois être perçu

¹ Trois thèmes ont fait l'objet d'une présentation lors de la réunion du Comité de suivi, ceux de la mixité dans l'habitat, de l'islam et des personnes âgées immigrées.

² Guide réalisé en partenariat avec la DRDJS et Thémis, à destination des personnes souhaitant organiser un débat sur la base de la diffusion du DVD.

comme répondant aux besoins de ce public. Finalement, en 2006, il a été décidé d'investir fortement le champ de la politique de la ville de plusieurs manières : implication dans l'élaboration des Contrats Urbains de Cohésion Sociale permettant de fait un rapprochement avec ces professionnels, organisation d'un rendez-vous régulier « Les jeudis des professionnels de la ville » (cf. bilan page 73). L'intérêt des professionnels pour ces temps de rencontre conduit à poursuivre la démarche en 2007.

La dernière recommandation a donné lieu à l'inscription dans le programme de travail d'un crédit d'heures disponibles pour répondre aux besoins exprimés en cours d'année en terme d'accompagnement.

Ces quelques exemples soulignent la capacité et la volonté permanente de l'association de s'adapter aux attendus, de renouveler ses approches.

Ce premier bilan synthétique mériterait d'être étayé par la prise en compte d'autres aspects. Il est proposé dans le cadre de ce rapport d'activités de revenir sur deux d'entre eux en raison de leur « exemplarité » par rapport aux évolutions relevées pendant la période : le travail en direction des élus et les modes d'intervention.

UN ACTEUR CIBLE... LES ÉLUS

Comprendre l'intérêt de l'ORIV pour les élus, au regard de la question de l'intégration en particulier, nécessite de s'intéresser au contexte socio-démographique régional. Le territoire alsacien présente en effet une spécificité : la présence de populations étrangères et issues de l'immigration dans des communes de toutes tailles, y compris rurales et de petites tailles (moins de 500 habitants).

Les interpellations récurrentes d'élus locaux concernant l'accession à la propriété, la création d'association, les modalités de pratiques religieuses (notamment liées à l'islam) émanant d'étrangers, et les difficultés de cohabitation (exprimées par des actes discriminatoires, des actes racistes ... ou des violences) ont incité l'ORIV à développer un travail en direction de ces décideurs locaux sur les questions liées à l'intégration.

En outre, les petites et moyennes communes rurales ne disposent pas toujours de moyens humains ou techniques pour répondre aux sollicitations qui leur sont adressées notamment lorsqu'il s'agit de problématiques nouvelles et complexes. C'est pourquoi, en lien avec ces actions habituelles, l'ORIV a décidé de concevoir des outils et des méthodes de travail adaptés aux collectivités locales et en particulier aux élus.

C'est ainsi que depuis 1994, l'ORIV accompagne les communes (élus et techniciens) inscrites dans des procédures contractuelles (Contrat Local d'Accueil et d'Intégration/ Contrats de ville/ Contrats Urbains de Cohésion Sociale).

Ce contact régulier a permis de relever un certain nombre de difficultés mais il est apparu judicieux d'identifier, auprès des élus eux-mêmes, les actions engagées, les questionnements rencontrés et les écueils. Ainsi en 1998-99, l'ORIV en partenariat avec l'association « Moderniser Sans exclusion Alsace » a réalisé un film vidéo « Questions autour de l'intégration », donnant la parole à des élus alsaciens et des habitants. Ce support a permis l'organisation de débats où les questionnements des uns et des autres s'exprimaient. La réalisation de ce film a également permis le repérage d'actions, la mise en évidence d'obstacles et de réussites concernant l'intégration. Ensuite, à l'occasion de sa diffusion dans des communes alsaciennes, d'autres élus et habitants, se sont engagés dans des réflexions.

Sur la base de ces expériences, l'ORIV souhaitait mettre à la disposition de toutes les collectivités les connaissances acquises, les pistes de réponses aux questions les plus fréquemment soulevées ou encore indiquer des personnes ressources.

Cette préoccupation était partagée par le Président de la Région Alsace, Adrien Zeller, qui a encouragé l'ORIV à créer un outil d'aide à la décision, « *un guide des choses à faire et à ne*

pas faire sur un certain nombre de sujets auxquels sont confrontés les élus des petites communes rurales alsaciennes ».

En 2001, un premier travail de recensement (au niveau national et local) des lieux ressources (associations de maires, lieux de formation, revue spécialisée à destination des collectivités...) dédiés aux élus locaux a été réalisé afin de vérifier si des outils étaient déjà proposés par rapport aux questions d'intégration. Il a mis en avant une faiblesse à la fois des types de réponses proposées (essentiellement juridiques) et des formes proposées (quelques lieux de formation proposant une journée de formation sur des thématiques très larges).

La mise en œuvre effective du guide a nécessité un temps de travail préalable afin d'identifier les enjeux et les attentes des élus, les connaissances qui leur étaient nécessaires, et pour tester les outils les plus opérants. C'est pourquoi durant 18 mois (2001-2003), l'ORIV a testé des modes de faire : matinées d'échanges avec témoignages d'élus, fiches techniques récapitulatives, appuis personnalisés sur différents sujets liés aux pratiques culturelles de la religion musulmane (car il s'agissait, alors, d'une thématique qui faisait l'objet de nombreuses sollicitations auprès de l'ORIV).

En parallèle, l'association a travaillé avec différents groupes d'élus sur le projet. Un premier, en 2003, réuni avec l'aide de l'association départementale des maires du Bas-Rhin, a orienté le contenu du projet et notamment déterminé les contenus attendus tant sur les thématiques que sur les données (statistiques, sociologiques, juridiques...). Divers rencontres et débats, en présence d'élus locaux, ont également été mis à profit pour affiner la manière d'aborder les sujets ou s'enrichir d'expériences menées localement. En 2004, les trente premières fiches concernant la présence étrangères, les publics (primo-arrivants/demandeurs d'asile), la politique d'intégration... étaient rédigées. En 2005, quatre chapitres thématiques (religion, langue française, logement, école) sont proposés ainsi que neuf fiches concernant les gens du voyage.

Si une grande partie des fiches a été élaborée à partir du fond documentaire de l'ORIV, des connaissances et expériences acquises antérieurement, des administrateurs, des acteurs « spécialisés » et des élus locaux (parmi eux certains avaient participé au choix des orientations) y ont aussi contribué. Ainsi, deux réunions (en juin et septembre 2005) furent dédiées à l'adéquation optimale du contenu des fiches aux attendus des élus. Invitée par le Président de la Région Alsace, une vingtaine d'élus locaux ont pu, à cette occasion, donner leur avis sur le contenu de ces fiches.

Enfin, fin 2005, la première édition du Guide était diffusée conjointement par le Conseil Régional et l'ORIV à plus de 2.000 destinataires. Face aux évolutions législatives et institutionnelles mais aussi aux questionnements relevés au niveau des élus, le guide a fait l'objet en 2006 d'une actualisation et a été enrichi de deux nouveaux chapitres (santé et participation des habitants - cf. pour plus de précision page 61).

DES EVOLUTIONS DANS LES MODES D'INTERVENTION...

Cette attention aux besoins exprimés par les acteurs a eu comme effet **une évolution des modes d'intervention.**

Au départ l'ORIV était surtout centré sur la production et la diffusion de connaissances. Actuellement, l'association est de plus en plus amenée à produire, parallèlement à des études, des analyses sur l'évolution de telle ou telle population ou l'émergence de telles ou telles problématiques. Cette diversification des formes de production de connaissances est un enjeu majeur pour permettre de rester en phase avec les évolutions des réalités locales.

Par ailleurs, au fil des années, conscient des enjeux et en écho aux interpellations, l'ORIV a développé les interventions visant **l'appui et la sensibilisation des acteurs, ainsi que les missions d'accompagnement.**

L'accompagnement d'acteurs peut prendre des formes variables. On peut citer :

- L'accompagnement à la mise en oeuvre de politiques publiques

Ainsi l'ORIV a accompagné les services de l'Etat (DRASS en particulier en tant que pilote) dans le cadre de l'élaboration du Programme Régional d'Intégration des Populations Immigrées. L'appui a porté autant sur la phase de diagnostic (aide méthodologique, passation du questionnaire, contacts téléphoniques...) que sur l'élaboration du contenu. Actuellement, l'ORIV apporte son appui pour le suivi de la mise en oeuvre des actions et mène en propre certaines actions.

Depuis de nombreuses années, l'ORIV participe à l'élaboration et la mise en oeuvre des Plans Départementaux d'Accueil des Primo-arrivants, notamment par l'analyse des données statistiques disponibles.

- L'accompagnement des acteurs dans le domaine de l'habitat et en faveur de la mixité

La mixité constitue un des axes de travail investi par l'ORIV depuis plusieurs années. Suite à un travail de définition du concept et le fonctionnement d'un groupe de travail inter-structures, il a été décidé de traiter cette question par une approche de terrain. C'est ainsi qu'une démarche expérimentale a été initiée à l'échelle du Pays Bruche Mossig Piémont, en lien étroit avec les élus et les professionnels concernés. Elle a abouti, en octobre 2005, à l'organisation d'un Forum de l'Habitat et permis de décliner une politique locale en terme d'habitat. Plus récemment, une recherche-action a été engagée en lien avec un bailleur social permettant de travailler cette question à l'échelle d'un service de gestion locative.

Le développement des missions d'accompagnement en réponse aux sollicitations a eu également pour effet de modifier le **profil des « usagers » de l'ORIV.**

La nécessité de travailler auprès de collectivités s'est imposée très tôt dans les réflexions sur les orientations de travail de l'ORIV. Mais il a fallu adapter les productions, les modes de faire et d'intervention pour répondre aux besoins spécifiques et multiples de celles-ci (compte tenu de la diversité des collectivités et des acteurs qui y interviennent).

Au-delà, **les intervenants sociaux et les enseignants** constituent des publics « cibles » plus récents mais nécessitant également des adaptations dans les modes d'intervention.

En ce qui concerne le **territoire d'intervention, il a toujours été centré sur le niveau régional.** Au fur et mesure des années, les interventions et actions engagées par l'ORIV ont permis de développer les interventions au-delà des trois grandes agglomérations alsaciennes et depuis peu, dans une logique transfrontalière.

Ainsi l'ORIV s'est engagé dans un travail de mise en réseau, de capitalisation d'expériences et de confrontation des modes d'approche avec les pays frontaliers (Allemagne notamment), dans le domaine de la participation des jeunes et des politiques publiques mises en oeuvre en terme d'intégration des populations étrangères.

Le nouveau défi qui s'ouvre pour l'ORIV, à compter de 2007, est celui de l'observation. Connaître les évolutions, observer les tendances en terme de prospective est un enjeu majeur pour les politiques publiques. Les enjeux actuels (mutations rapides, tensions entre territoires et précarisation de certaines populations) nécessite plus que jamais une connaissance actualisée de ces évolutions. Il s'agit pour l'ORIV de définir sa capacité d'action en terme d'observation, sachant qu'elle occupe une place particulière dans la mesure où elle ne produit pas de données. La plus value réside dans sa capacité à mettre en synergie l'analyse des données d'une part, et les constats issus du terrain d'autre part, et de permettre une appropriation par les acteurs de ces observations.

UN PARTENARIAT RENFORCE... MAIS UNE ACTION A MOYENS CONSTANTS !

Les partenaires de la contractualisation avaient décidé de se doter d'outils de suivi collectif.

Une convention-cadre fixait les relations entre l'ORIV et ses financeurs. Valable sur la période 2000-2006, elle établit les modalités du partenariat (notamment la mise en place d'un comité de suivi) ainsi que le contenu des missions et les financements qui y sont liés. Elle « (...) a pour objet de définir les missions que les signataires de la présente convention souhaitent financer sur la période 2000-2006, ainsi que les modalités de suivi de ces missions et de leur financement » (article 1).

Cette convention précise que, pour assurer un partenariat efficace et une démarche collective, un comité de suivi est mis en place [article 4 de la convention³]. Il y est indiqué qu'il se réunit au moins une fois par an. Il a pour objet de valider le bilan de l'année écoulée et d'établir collectivement le programme de travail (sur proposition de l'association).

La présidence de ces comités de suivi était assurée par l'Etat, plus exactement le SGARE, compte tenu de l'inscription au titre du Contrat de Plan.

Le programme de travail de l'ORIV est donc un programme validé en commun et résulte du travail partenarial mené tout au long de l'année avec les différents partenaires dont les financeurs ou leurs représentants. Il est validé globalement lors de la réunion du comité de suivi et fait ensuite l'objet de déclinaison avec les différents partenaires si nécessaire.

L'expérience de ce comité de suivi autour des activités de l'ORIV s'est avérée concluante.

Ces temps de rencontre (organisés à minima deux fois l'an) avaient l'avantage d'une prise en charge collective des questions traitées par l'ORIV. Souvent les échanges portaient plus globalement sur les politiques publiques que sur l'action de l'ORIV stricto sensu. Cette démarche collective n'excluait pas pour autant des temps d'échanges plus directs entre l'association et chacun des financeurs. Au-delà des contacts réguliers entretenus par la Direction avec les interlocuteurs techniques des financeurs, l'association (ses élus) a été amenée, environ une fois par an, à rencontrer les financeurs pour échanger sur les actions menées et les attendus.

Ce fonctionnement a également appris à travailler ensemble. Sur la base des relations initiées dans ce cadre, il a été possible de construire un nouveau partenariat (par exemple : convention pluri-annuelle sur l'ensemble des activités de l'ORIV avec l'ACSE, convention pluri-annuelle avec le Conseil Régional d'Alsace...).

Concernant les aspects financiers, l'enveloppe négociée dans le cadre du CPER était de 1.707.428 euros sur les sept ans soit 243.918 euros par an. Cette enveloppe était financée par trois types d'acteurs :

- l'Etat (à hauteur de un tiers soit environ 81.299 euros/an)
- le FASILD (également à hauteur de un tiers, soit environ 81.229 euros/an)
- enfin le dernier tiers était assuré par les collectivités selon la répartition suivante : 23.956 euros/an au niveau de la CUS (au titre du Contrat de Ville), 23.956 euros/an au niveau des communes signataires du Contrat de Ville Intercommunale de

³ Article 4 de la convention : « Il est institué un comité de suivi de la présente convention. Il est composé du préfet de région Alsace, du président du Conseil Régional d'Alsace, du maire de Colmar, de la présidente de la Communauté Urbaine de Strasbourg, du président de la Communauté de Communes du Bassin Potassique, du maire de Mulhouse, du maire d'Illzach, du maire de Rixheim, du maire de Lutterbach, du délégué régional du Fonds d'Action Sociale, du président de l'ORIV et des sous-préfets chargés de la politique de la ville dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin. Le comité de suivi établit collectivement, sur proposition de l'association, le programme de travail de l'année n+1 et valide le bilan de l'année écoulée réalisé par l'association. Le comité de suivi se réunit au moins une fois par an, au cours du dernier trimestre, à l'invitation de l'Etat. ».

l'Agglomération Mulhousienne, 11.608 euros/an au niveau de Colmar (au titre du Contrat de Ville) et 21.778 euros/an par le Conseil Régional d'Alsace.

En 2000, ce montant représentait 79,7% du budget global des actions inscrites au programme de travail de l'année. En 2006, ce taux atteignait seulement 65,7% des recettes financières de l'association.

Les sommes contractualisées dans le cadre du CPER n'étant pas indexées au coût de la vie, l'association s'est trouvée confrontée à des difficultés pour assurer le même niveau de prestation tout en répondant aux exigences budgétaires (par exemple : augmentation des coûts de location, des coûts de gestion...) et à la nécessaire prise en compte des compétences des salariés. Par ailleurs, la recherche de financements complémentaires ayant été surtout orientée vers l'Europe, l'association a dû faire face, au fur et à mesure des années, à des écarts entre les recettes escomptées et les recettes effectives compte tenu du mode de paiement des projets européens de type Equal. Cette situation a eu des effets sur les comptes de l'association compte tenu du recours à des avances auprès de la banque et donc aux agios en résultant. Certaines années, cette situation s'est aggravée du fait de la délivrance tardive des subventions de certains financeurs inscrits au CPER.

Ces différents constats et enseignements ont permis à l'association de proposer un **cadre de relation optimisé à compter de 2007**.

DES PERSPECTIVES...

Depuis 2004, l'association s'est engagée dans une réflexion prospective quant à son devenir. Celle-ci a permis :

- de dégager les obstacles et les leviers possibles (2004),
- de préciser le sens de l'action de l'ORIV pour les années à venir, ainsi qu'à mettre en œuvre les aspects organisationnels permettant une telle action (2005),
- de concrétiser la stratégie ainsi déclinée, en principes d'intervention et en positionnement lors de la négociation avec les financeurs, sur le devenir de l'ORIV (2006).

Le projet s'inscrit sur une période de six ans. Toutefois, compte tenu de la rapidité des changements survenant dans les domaines d'intervention de l'ORIV, la « stratégie » mise en avant ferait l'objet d'une évaluation au bout de trois ans, permettant de procéder aux ajustements pouvant s'avérer nécessaires.

Par ailleurs, en inscrivant son activité dans la durée, l'ORIV entend rappeler que les problématiques traitées, ainsi que les modes d'intervention préconisés nécessitent, dans un souci d'efficacité et d'efficience, une inscription sur la durée.

RAPPEL DU PROJET ASSOCIATIF

Définir la stratégie de l'association (et donc ses modes et domaines d'intervention) repose tout d'abord sur le rappel de ce qu'est l'ORIV, à savoir une association centrée sur les questions liées à l'immigration, à l'intégration, à la lutte contre les discriminations et à la politique de la ville. Son objectif est de faciliter le « mieux vivre ensemble » en contribuant à transformer les représentations à l'œuvre, les pratiques des acteurs, ainsi qu'à optimiser les politiques publiques.

A ce titre, l'ORIV se veut une association dont la vocation est :

- de mettre en évidence les enjeux et les problèmes de fond,
- d'aider à la compréhension des phénomènes sociaux en train de se dérouler ou en émergence.

L'ORIV puise sa légitimité d'intervention dans le maillage entre action et réflexion, dans l'articulation conjointe d'une production de connaissances et d'une présence sur le terrain aux côtés des acteurs. Il est également le fruit d'une histoire, d'un ancrage local et national (par la participation à des réseaux d'acteurs).

Dans le cadre de sa stratégie pour 2007-2012, l'ORIV ambitionne, de manière encore plus marquée que précédemment, d'être :

- un espace de réflexion et d'échanges,
- un espace d'alerte et de sensibilisation,
- un espace de production de connaissances,
- et un espace de ressources, de méthodes et d'outils.

Dans cette perspective, l'articulation entre action et réflexion se devra d'être poursuivie dans l'avenir, voire confortée sur certains aspects :

- Identification des territoires d'intervention.
- Renforcement de la fonction d'alerte et d'interpellation.
En effet, la position originale de l'ORIV en Alsace, ainsi que le réseau des administrateurs et des autres associations sur lequel il s'appuie, lui permet d'avoir connaissance de difficultés sociales émergentes, mais pas nécessairement prises en compte dans le cadre des politiques publiques ou de l'action des divers opérateurs. L'ORIV entend les mettre en évidence et les communiquer afin de permettre aux divers niveaux d'acteurs de s'en emparer avant qu'elles ne deviennent trop visibles.
- Optimisation de la fonction d'observation (au service des acteurs).

L'enjeu pour l'ORIV, sur cette période (2007-2012), consiste donc dans le fait de tenir trois rôles :

- Un pôle de référence et d'appui sur les questions de l'intégration et de la ville (en assurant une fonction d'observation, en créant des espaces de parole et d'échanges et en accompagnant les acteurs)
- Une place en tant que membre de réseaux régional et national (dans une logique de coopération et de mise en lien)
- Un positionnement de l'association sur les grandes questions de société (fonction d'alerte, anticipation basée sur la compréhension et l'analyse des évolutions et enjeux).

Dans le même temps, la réalisation de ces orientations repose sur la nécessaire prise en compte des moyens humains disponibles à l'ORIV.

Par ailleurs, ces orientations ne peuvent se concevoir sans lien et coopération avec les autres acteurs. Cela signifie tout à la fois leur apporter matière à réflexion et les soutenir dans l'engagement de leurs réflexions et actions. L'ORIV entend y contribuer, notamment en donnant les supports de ce travail et en « provoquant » les espaces de débat appropriés.

L'ORIV a vocation à être une structure d'appui, d'accompagnement aux acteurs. De ce fait, l'association évitera toute forme de mise en concurrence avec ses partenaires. Ainsi, et autant que faire se peut, l'ORIV entend ne pas répondre à des appels d'offre, à des marchés publics. Cette position constitue une exigence compte tenu du positionnement en terme de ressources. En effet, dans de nombreux cas, les interventions de l'ORIV viennent en amont de la possibilité de formulation d'une problématique. Cette position est également en adéquation avec la logique d'intervention prônée en terme d'alerte, d'interpellation. De plus, elle permet à l'ORIV de développer des coopérations permettant l'enrichissement mutuel des acteurs et la production d'analyses partagées. L'ORIV ne s'interdit pas, par contre, de répondre à des appels à projet dans la mesure où ils sont en cohérence avec les orientations d'action définies par l'association et peuvent être utiles à la réflexion et/ou en lien avec les thèmes traités.

Compte tenu de ces orientations et des modes d'intervention définis, l'ORIV a vocation à agir auprès de tous ceux qui agissent dans l'espace public : institutions, enseignants,

intervenants sociaux, agents territoriaux, acteurs économiques, associations, élus ... L'ORIV ne se positionne pas dans le contact direct avec le grand public, mais plutôt en appui à tous ceux qui sont amenés à décider et agir avec et pour ce public.

De même concernant les territoires d'intervention, la région Alsace, espace historique de l'action de l'ORIV, continuera à être l'espace principal des activités menées par l'association. En outre, l'ORIV poursuivra son travail de réseau à l'échelle nationale favorisant la circulation des informations, les échanges sur les pratiques et les problématiques au service des acteurs locaux. Au-delà, l'ORIV souhaite conforter l'approche transfrontalière initiée récemment et s'appuyer sur la dimension européenne, notamment pour l'amorce de nouvelles réflexions favorisées par la confrontation des pratiques.

DES ENSEIGNEMENTS POUR L'ACTION FUTURE

Agir dans l'avenir nécessite également d'identifier les points forts de l'action passée.

Ainsi le travail mené en direction des acteurs, durant la durée du CPER, a été rendu possible du fait du **positionnement spécifique de l'ORIV basé sur les principes suivants** :

- une inscription dans la durée pour permettre un suivi des problématiques, un accompagnement des acteurs et l'identification d'enjeux émergents permettant de jouer une fonction d'alerte, de sensibilisation (qui s'accompagne d'une pluri-annualité des financements),
- une logique de missions permettant notamment de garantir des fonctions de veille et d'observation,
- une intervention alliant action et réflexion (production de connaissances et présence sur le terrain aux côtés des acteurs),
- un travail avec d'autres (mise en réseau),
- un pluri-financement des missions légitimant l'intervention auprès de divers acteurs et la position de tiers, centrale dans une logique de mise en réseau et d'accompagnement des acteurs.

UN BESOIN DE RESSOURCES ET D'EXPERTISE

La période actuelle est marquée par la décentralisation, l'évolution des relations entre pouvoirs publics et associations, le développement des logiques d'appel d'offre.

Dans le même temps, le développement des politiques contractuelles, le renforcement des logiques de diagnostic et d'analyse territorialisée, sont à l'origine d'une demande accrue de ressources et d'expertises.

En effet, on voit :

- se développer des demandes d'observation et de prospective relatives à la mise en œuvre de nouvelles formes de contractualisations (contrats urbains de cohésion sociale, contrats de projet...),
- croître les demandes d'expertises face aux problématiques sociales émergentes, mais aussi du fait de l'évolution des champs de compétences des acteurs publics dans le cadre de la nouvelle phase de décentralisation, par le développement des politiques publiques dans les domaines de l'intégration, de la lutte contre les discriminations et de la politique de la ville.

Ce qui est en jeu actuellement, c'est pour un certain nombre d'instances ou de services (Etablissements publics, administrations...), de **pouvoir disposer de lieux, structures (association ou GIP), assurant des fonctions ressources et d'expertises**, en capacité **d'aider les acteurs publics à agir** dans les domaines suivants :

- **anticipation / observation** (plutôt qualitative) des évolutions au niveau des populations, des territoires ou encore de certaines thématiques

- **qualification des acteurs** entendue comme l'optimisation de leurs interventions qu'il s'agisse d'élus, de professionnels, d'associatifs...
- **appui à la mise en œuvre des politiques publiques.**

UN POSITIONNEMENT RENOUVELE... ET UN NOUVEAU PARTENARIAT

Dans ce contexte et fort de ses compétences (tant en terme de connaissances que de modes d'intervention) et de l'expérience acquise en tant que centre de ressources, **l'ORIV s'est positionné comme pouvant contribuer à apporter son appui aux défis** que doivent relever les acteurs publics et privés sur la période 2007-2013.

Mettre en œuvre les politiques publiques nécessitent tout à la fois de disposer de connaissances adaptées par rapport aux évolutions des territoires et ou des populations, mais aussi par rapport aux thématiques traitées. Par ailleurs, et plus que jamais, il est nécessaire de créer des synergies entre acteurs pour démultiplier l'action publique et la renforcer.

► Dans cette perspective, **l'ORIV se propose de poursuivre et de renforcer le développement de sa fonction d'observation** (quantitative et qualitative) **des territoires**, notamment ceux connaissant des difficultés en terme de cohésion sociale et/ou territoriale. Les analyses issues de ce travail pourraient être :

- mises à la disposition des acteurs dans des formes adaptées (production de notes, animation de temps de travail...)
- discutées et étayées à l'échelle territoriale (accompagnement d'une co-élaboration collective, appui à la formalisation des enjeux et/ou de politiques publiques...)

Plus globalement, ce travail serait mis à profit pour repérer les questions émergentes et/ou les territoires « en mutation », suivre les évolutions des problématiques identifiées et adapter les politiques publiques et les actions.

Cette **démarche d'appui aux acteurs locaux** permettrait de **développer les capacités d'ingénierie et d'expertise des territoires** (en « mutation » comme constituant des « territoires intermédiaires »). Il s'agirait de cibler plus particulièrement ceux ne disposant pas ou peu de capacités d'intervention et de s'inscrire dans une logique de qualification des acteurs.

► Au-delà de cet apport, l'intervention de l'ORIV reposera **sur une fonction d'accompagnement et de qualification des acteurs intervenant dans les champs de compétence de l'ORIV dans un souci d'optimisation des politiques publiques**. Cela passe notamment par la mise à disposition, des acteurs (professionnels comme élus), de ressources nécessaires à l'analyse des évolutions. Elle repose également sur l'organisation, entre acteurs, de temps d'échanges sur les pratiques et sur les expériences.

► Disposer de tels moyens d'actions nécessite de conserver en parallèle, et sur la durée, une **fonction de « veille »** qui permet le travail d'appréciation des évolutions et d'alerte ainsi que d'identification des expériences et des pratiques.

Sur cette base, déclinée à travers le programme de travail 2007, il a été possible de construire un nouveau partenariat avec la plupart des financeurs antérieurs (au titre du CPER).

ELEMENTS SYNTHETIQUES SUR LE POSITIONNEMENT DE L'ORIV...

ACQUIS 2006

CHAMP D'INTERVENTION de l'ORIV :

- Intégration / immigration
- Discriminations
- Politique de la ville



A AMELIORER A COMPTER DE 2007...

- Adapter le champ d'intervention à la réalité des interventions : à savoir l'intégration et les discriminations (populations relevant de ce processus) et les territoires relevant d'une ségrégation sociale et/ou spatiale
- Renforcer les interventions dans le champ de la politique de la ville

<p>TERRITOIRES D'INTERVENTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - territoire régional - mise en réseau national 		<ul style="list-style-type: none"> - Développer la dimension transfrontalière - Consolider la mise en réseau sur le plan national et européen
<p>SENS DE L'INTERVENTION</p> <ul style="list-style-type: none"> - dimension de veille - dimension d'alerte et d'anticipation 		<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les enjeux actuels - Mettre en perspective les questions afin d'identifier les risques - Optimiser les politiques publiques et modes d'intervention
<p>PUBLICS VISES Acteurs intervenant dans le cadre des politiques publiques : décideurs et/ou porteurs d'actions</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer et consolider les liens avec les élus et plus largement les collectivités. - Développer le travail avec les intervenants sociaux et certains publics identifiés (exemple : enseignants)
<p>MISSIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise à disposition de ressources - production et co-production de savoirs - mise en débat - accompagnement des acteurs <p>Nécessaire articulation des missions car dépendantes et inscription dans la durée</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Optimiser la fonction « observation » (rappel conception spécifique de cette fonction). - Concevoir de nouveaux modes d'intervention (notamment en terme d'accompagnement) - Renforcer la fonction ressources et mise à disposition des connaissances. <p>Articulation entre les différents niveaux : intervention globale en terme de missions.</p>
<p>POSITIONNEMENT (en lien avec les missions) Structure d'appui aux acteurs locaux, positionné comme un « acteur de seconde ligne », dans une fonction de tiers. C'est-à-dire appuyer la qualification, la capitalisation et la mutualisation.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la fonction réseau - Développer des partenariats entre associations ayant des fonctions proches (logique de mutualisation). <p>Ce positionnement et ces missions ont pour effet une non-réponse aux appels d'offre.</p>

Par ailleurs, sur le plan organisationnel et fort des acquis de l'expérience antérieure, il a été validé le fait de :

- Maintenir un **lieu d'échanges multi partenarial** où l'ensemble des financeurs peut définir collectivement, en lien avec l'association, le programme de travail et échanger sur le travail réalisé (discussion échange sur la base des indicateurs...)
- Maintenir une **approche globale** (déclinée dans un document par exemple « **document cadre d'orientations** ») permettant de mettre en avant la dimension partenariale.

Les financeurs ont validé le fait que ce lieu d'échanges soit animé par l'Etat régional (dans la continuité du CPER et compte tenu du financement apporté par ce dernier)... Le terme de comité de suivi a été conservé par commodité.

L'inscription des financements dans la durée par le biais d'un conventionnement sur trois ans n'a, par contre, pas été validée par l'ensemble des financeurs.

3^{ème} PARTIE

ACTIVITES MENEES EN 2006

Le **programme de travail 2006** était sous-tendu par le **souci de l'ORIV de répondre à la fois aux défis de la société et d'observer dans la durée un certain nombre d'évolutions nationales et locales**. Les axes d'intervention proposés, et les actions qui en ont résultés, ont donc tenté d'apporter des éclairages par rapport aux évolutions et événements survenus ces dernières années, tout en laissant une place à la prospective.

Les parties suivantes du rapport d'activités, à savoir celle proposant un « retour sur les priorités de 2006 » (page 29 à 32) et celle rendant compte des « activités menées en 2006 » (page 33 à page 90) présentent les travaux menés, les difficultés rencontrées et tirent un certain nombre d'enseignements par rapport à l'action de l'ORIV.

Avant de passer en revue les différentes activités/missions menées, il est **proposé de porter une analyse globale sur l'activité de l'ORIV en 2006**.

L'année 2006 a été une **année dense en terme de travail**. Cette intensité n'a pas été forcément visible par les acteurs compte tenu du type d'actions privilégié.

C'est d'ailleurs l'une des limites de l'ORIV qui voit sa charge de travail augmenter du fait d'actions de plus en plus souvent de proximité avec tels ou tels groupes d'acteurs, dans le cadre notamment de **missions d'accompagnement**. Or **celles-ci ne sont visibles que par les acteurs directement concernés**.

Il faut également mettre à l'actif de l'ORIV, pour cette année 2006, le **fait d'avoir réussi à engager un travail sur le plan transfrontalier**, après plusieurs années où certains financeurs de l'ORIV avait exprimé leur volonté de voir l'association se positionner sur cet aspect. Ce défi a pu être relevé au prix d'un investissement en temps important : pour construire le partenariat avec des acteurs allemands, pour rechercher des expériences (et des personnes ressources) pouvant être présentées auprès des professionnels allemands et français mais aussi pour permettre à la salariée en charge de ce dossier d'optimiser ses compétences (maîtrise de l'allemand).

2006 a également été l'occasion de **redynamiser les interventions de l'ORIV dans le domaine de la politique de la ville** en proposant aux professionnels, intervenant sur ces questions, les « **Jeudis des professionnels** », c'est-à-dire des temps d'échanges autour d'expériences, d'apport de connaissances et d'analyse... Cette présence, plus affirmée, sur ces questions a certainement contribué au fait que l'Etat ait confié à l'ORIV une **mission d'accompagnement à l'élaboration de certains Contrats Urbains de Cohésion Sociale**.

En négatif, il faut relever la **difficulté**, énoncée déjà les années précédentes, à **respecter les échéances fixées au niveau de travaux portés quasi-exclusivement par l'association** (par exemple : étude demandeurs d'asile, rencontres-débat sur la citoyenneté). En effet, dans un système de tension forte par rapport à la charge de travail, ce sont ce type d'actions qui vont être mises en veille au profit d'autres menées en lien avec l'un ou l'autre des financeurs de l'ORIV.

Pour des raisons différentes, d'autres actions ont eu du mal à être engagées. Il s'agit d'actions pour lesquelles l'ORIV n'était pas l'acteur principal (par exemple dans le domaine de la formation linguistique) ou l'initiateur (par exemple la mise en œuvre d'actions dans le cadre du Programme Régional d'Intégration des Populations Immigrées).

L'année 2006, comme d'ailleurs 2005, n'a **donné lieu à la production d'aucun Cahier de l'Observatoire**. Cette publication sanctionnait habituellement la production de nouvelles connaissances à l'issue d'une étude notamment. Paradoxalement, le bilan des activités de l'ORIV souligne la multiplication de notes, de productions de savoirs liées à tel ou tel sujet, voire d'outils rendant accessibles ces connaissances. Il s'agira, dans l'avenir, de veiller à une meilleure diffusion et information de ces productions, quel que soit leur format.

RETOUR SUR LES PRIORITES DEFINIES EN 2006

UNE ACTION ORIENTEE AUTOUR DE CINQ AXES THEMATIQUES

Compte tenu du contexte institutionnel et des événements survenus à l'automne 2005 (ce que certains appellent les « émeutes urbaines »), l'ORIV avait souhaité engager son action en 2006 autour de cinq axes thématiques d'intervention.

Il s'agissait notamment de poursuivre le travail engagé depuis quelques années consistant à rendre visible les enjeux de « citoyenneté » (Axe 1 du programme de travail 2006). Le travail mené sur les enjeux de citoyenneté devrait permettre de comprendre les difficultés à participer et à se sentir appartenir à son lieu de vie, en s'intéressant plus particulièrement à certains territoires et certains publics.

Il avait été décidé de mettre la priorité sur la production de connaissances sur « la vie associative issue de l'immigration ». Dans ce domaine, il n'a pas été possible d'aller aussi loin que souhaité. En effet, du temps a été consacré à résoudre des difficultés méthodologiques. Puis, le travail de terrain a pu commencer (cf. fiche relative à cette étude page 57), permettant de rencontrer sur les territoires des associations et des personnes ressources travaillant en lien avec les associations dites « issues de l'immigration ».

S'il n'a pas été possible d'organiser directement des temps d'échanges portant sur les résultats de l'étude « Comprendre les obstacles à la participation citoyenne », la réponse à diverses sollicitations a permis de répondre au souci de diffusion de ces connaissances. Par ailleurs, une mission d'accompagnement auprès de la ville de Mulhouse et d'un Centre Socio-Culturel a permis d'approfondir le travail d'étude, afin de passer de « la théorie à la pratique » (cf fiche page 89).

Les avancées les plus fortes par rapport à cet axe de travail relèvent du travail transfrontalier. Le partenariat avec des acteurs allemands a, en effet, permis de mettre à la disposition du réseau de l'ORIV un certain nombre d'éléments d'analyse et d'expériences sur la participation des jeunes dans les quartiers d'habitat populaire, notamment lors de la journée de rencontre franco-allemande (cf. fiche page 75).

Compte tenu des processus à l'œuvre, notamment dans le domaine des représentations, l'ORIV a souhaité, au cours de l'année 2006, poursuivre son action afin de **prévenir et de lutter contre les discriminations et plus largement agir sur les représentations** (Axe 2 du programme de travail 2006) afin de **favoriser le vivre ensemble et donc la cohésion sociale**.

La priorité était mise sur l'élaboration d'outils et la poursuite de l'accompagnement d'acteurs intervenant dans le domaine de la lutte contre les discriminations.

Les actions ont été nombreuses dans ce domaine et ont répondu globalement aux attentes exprimées en début d'année. Les nombreuses demandes d'intervention liées à cette question rendent compte de la capacité d'analyse produite sur cet aspect. Mais surtout l'année 2006 a été marquée par la possibilité de décliner ces enjeux auprès de partenaires ou sur des sujets jusqu'alors peu explorés. On peut citer le secteur des entreprises avec la production de réflexion autour du « management de la diversité », mais aussi les actions engagées en lien avec des équipes pédagogiques de deux lycées afin de faciliter l'accès aux

périodes de formation en entreprises (stages), ou encore la démarche de formation engagée en direction des acteurs de missions locales d'Alsace.

L'identification des besoins des acteurs dans ce domaine a également été à l'origine de l'élaboration de nouveaux outils (« kit pédagogique » en lien avec le DVD « les discriminations dans les loisirs »). Enfin, en lien avec les objectifs fixés dans le programme de travail 2006, un certain nombre d'outils ont été mis en place : guide-ressources, site internet, notes d'analyse...

Compte tenu du temps passé sur ces aspects, les autres démarches, notamment la mise à disposition d'éléments d'analyse afin de comprendre les « violences urbaines » de fin d'année 2005, ont bénéficié d'un investissement temps plus restreint (cf. partie du rapport p. 64).

La production de connaissance relative au processus d'intégration des immigrés et l'accompagnement des politiques publiques en direction des **nouveaux migrants**, primo-arrivants et demandeurs d'asile, (axe 3 du programme de travail 2006) a permis d'agir afin de favoriser la cohésion nationale.

Deux priorités avaient été identifiées. Il était prévu de mettre l'accent sur l'accompagnement des acteurs, des élus en particulier, pour la prise en compte des enjeux de l'intégration au niveau local. Le partenariat engagé avec l'Union Départementale du Bas-Rhin des CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) a permis de répondre de manière très pragmatique à cet enjeu. Plus largement, les interventions autour de la diffusion du Guide « Etrangers et immigrés en Alsace », sa remise à jour et la production de nouvelles fiches, ainsi que le travail en direction des enseignants ont permis de répondre à ces enjeux. La mise en œuvre du PRIPI (programme régional d'intégration des populations immigrées) aurait pu être également un support intéressant, mais les actions prévues dans ce cadre n'ont pas pu être menées du fait de la faible mobilisation des acteurs partenaires, pris sur d'autres sujets.

Le second objectif fixé était l'amélioration des connaissances sur les publics migrants, en particulier celles relatives aux demandeurs d'asile. S'il n'a pas été possible de finaliser en 2006 l'étude sur les demandeurs d'asile, l'organisation de plusieurs séminaires a permis d'échanger entre acteurs par rapport à ce public et aux difficultés qu'il rencontre, ainsi que d'identifier des pistes possibles d'action.

Ayant mis en avant le fait que connaître et reconnaître l'autre ne suffit pas pour favoriser le lien social, l'ORIV proposait **d'agir sur certaines conditions (relevant du quotidien) pouvant favoriser le vivre ensemble** (axe 4 du programme de travail 2006). Etaient plus particulièrement visées des **actions dans le domaine de la mixité, de la participation des familles...** Dans ce domaine aucune priorité n'avait été identifiée.

Concrètement, les actions menées ont principalement porté sur la question de la mixité dans l'habitat (recherche-action menée auprès d'un bailleur social) et dans une moindre mesure sur les questions de discriminations dans le logement.

Enfin il avait été identifié le fait qu'une action efficiente dans ces différents domaines suppose de **disposer d'une capacité de prospective et d'observation** permettant d'apprécier les **évolutions au niveau des territoires et des populations** (axe 5 du programme de travail 2006). Dans ce cadre, la priorité consistait dans l'élaboration et la diffusion de ce type d'éléments de connaissances.

En dépit d'un travail de réflexion en interne (réunions, conception d'une méthode de travail...), les réalisations sont en deçà des attendus dans ce domaine. Plusieurs raisons peuvent être évoquées : la faible disponibilité en temps au niveau de l'équipe, le caractère trop ambitieux de la démarche envisagée, la difficile mobilisation de certains acteurs. Néanmoins, un certain nombre de productions ponctuelles et ciblées sur des territoires et des publics ont vu le jour au cours de l'année.

UN RENFORCEMENT DES MODES D'INTERVENTION ...

Mener à bien ces actions nécessite de mobiliser des modes d'intervention différents selon les objectifs poursuivis. L'ORIV recourt ainsi à plusieurs modes d'intervention : la mise à disposition de ressources, les appuis et les missions d'accompagnement, la production de connaissances, l'organisation de temps de débat et d'échange et la mise en réseau.

Lors de la construction du programme de travail 2006, la priorité avait été mise sur les missions d'accompagnement.

Pour ces démarches inscrites dans la durée, l'ORIV mobilise et met à la disposition des acteurs, ayant sollicité l'intervention, des compétences et des ressources (documentaires, techniques, pratiques, humaines...) adaptées au contexte dans lequel ces actions s'inscrivent. Elles sont réalisées en lien avec ces acteurs, dans une dimension partenariale et relèvent d'une logique de capitalisation et de qualification mutuelles. Répondre à ces demandes suppose une mobilisation de toutes les ressources disponibles à l'ORIV. En outre, chaque démarche d'accompagnement est originale, puisqu'elle prend la forme d'une réponse adaptée en direction des acteurs nous sollicitant.

Trois actions avaient été plus particulièrement identifiées :

- appui aux acteurs de la politique de la ville dans la phase d'évaluation des contrats de ville
- appui à l'appropriation, par les financeurs (services et/ou élus), des connaissances produites et ou disponibles à l'ORIV en les adaptant à leurs questionnements notamment dans le cadre de l'organisation de temps de mise en commun régulier
- accompagnement d'une collectivité dans la structuration de ces relations à deux associations locales (associations culturelle et de quartier).

In fine, le bilan est relativement positif. L'engagement par rapport à l'accompagnement de la collectivité et la mise en œuvre d'un rendez-vous régulier en direction des professionnels de la Ville (intitulé « les Jeudis des professionnels de la Ville ») a été respecté. L'organisation des Jeudis des professionnels (cf. le bilan de ces temps d'échanges, page 73) a permis de favoriser les liens avec les professionnels de la ville, de mettre à leur disposition un certain nombre de ressources, dont un certain nombre émanant de l'ORIV (c'était l'un des objectifs), et enfin d'identifier les besoins et attendus. Ceux-ci seront pris en compte dans la mise en œuvre de ces temps d'échanges en 2007.

Par ailleurs, la démarche d'accompagnement de la collectivité a permis de se confronter aux réalités locales et d'enrichir le contenu de certaines fiches composant le Guide « Etrangers et immigrés en Alsace ».

En ce qui concerne la démarche d'évaluation du contrat de ville intercommunal de l'agglomération mulhousienne (seul contrat de ville sur lequel l'ORIV était partenaire de l'évaluation), le bilan est plus mitigé. En effet, l'élaboration, dans le même temps, du contenu des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (venant en remplacement des contrats de ville) et les impératifs de calendrier ont focalisé les énergies. En effet, l'ORIV a été amené à s'engager, fin de l'année 2006, sur quatre Contrats Urbains de Cohésion Sociale (Cernay, Colmar, Illzach et Wittelsheim) et a apporté ponctuellement son appui sur la dimension « intégration et lutte contre les discriminations » de celui de la CAMSA (Communauté d'Agglomération de Mulhouse Sud Alsace).

L'autre mode d'intervention qui a été fortement mobilisé en cours d'année a été la mise à disposition de ressources. Afin de l'optimiser au maximum et de répondre au plus près des besoins des acteurs, l'ORIV a œuvré pour la restructuration de son propre site internet et pour l'élaboration d'un site sur les questions de discriminations⁴. Parallèlement, l'équipe de l'ORIV a travaillé à la production de nouvelles fiches et à l'actualisation des fiches

⁴ Le travail de qualité réalisé par Laurent CATELAN, graphiste auteur du site internet de l'ORIV, pour la conception et le graphisme de ces sites, rend cet outil agréable et facile d'accès.

pré-existantes du Guide « Etrangers et immigrés en Alsace ». Par ailleurs et toujours pour répondre à ce souci d'accessibilité, la mise en ligne de ces fiches a été pensée à travers la **construction d'un site internet dédié**⁵.

Ce travail de mobilisation des ressources, et donc de production de connaissances nouvelles (notes, fiches, parties du site internet...), a également été développé dans le cadre du **réseau RECI** (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration). Si, depuis sa création, ce réseau avait pour ambition de produire de la connaissance mutualisée, le passage de l'idée à la réalisation n'était pas aisé. 2006 a permis, compte tenu des sollicitations dont le réseau a fait l'objet, d'aboutir dans ce domaine et de **rédiger différents documents, notamment sur la lutte contre les discriminations**.

Par ailleurs, l'équipe de l'ORIV a eu à **répondre à de nombreuses demandes d'intervention**, sur les **résultats de travaux menés et sur des connaissances ou analyses sur des thématiques relevant des champs de compétences de l'ORIV**.

Par contre, la forte mobilisation de l'équipe de l'ORIV sur ces aspects a eu des conséquences **sur d'autres actions de l'ORIV ayant une fréquence régulière** comme l'organisation de « Rencontres de l'ORIV » ou la publication d' « Actualité sur... l'intégration et la ville ». Ainsi, il n'a pas été possible d'assurer leur mise en œuvre au cours du second semestre 2006.

⁵ Il faut souligner ici l'appui précieux et gracieux de Frédéric GINIQUX (par ailleurs salarié de l'Espace Picard pour l'Intégration, partenaire du Réseau RECI) qui a permis la réalisation de ce site.

APPROCHE PAR MODES D'INTERVENTION

L'activité de l'ORIV, comme le montre la partie précédente, s'inscrit dans **un croisement entre des domaines thématiques** (à savoir l'intégration, les discriminations et la politique de la ville) **et des modes d'intervention**.

L'interpellation de l'ORIV par les acteurs repose sur la reconnaissance des connaissances dans les domaines d'intervention qui sont les siens, en particulier dans le domaine de l'intégration⁶. Mais aussi dans sa capacité à mettre en œuvre certaines formes d'intervention (mise en lien entre acteurs différents, organisation de temps d'échanges, mise à disposition de connaissances, aide à la co-production de connaissances...).

De ce fait, il est proposé **une lecture du rapport d'activités de l'année 2006 par modes d'intervention**. Cette approche permettra de **mieux identifier les « savoirs-faire » mobilisés**.

⁶ Ce champ (et dans une moindre mesure celui de la lutte contre les discriminations) étant investi par l'ORIV depuis sa création et ayant donné lieu à de nombreuses productions de connaissances.

METTRE A DISPOSITION DES RESSOURCES ET DES CONNAISSANCES

APPROCHE SYNTHETIQUE DES ACTIVITES MENEES

Mettre à disposition les ressources et les connaissances constitue un des piliers du travail de l'ORIV, depuis sa création en 1992. Agir dans les domaines d'intervention que sont l'intégration, les discriminations et la cohésion sociale et territoriale est souvent complexe. Il est primordial pour les acteurs intervenant sur ces enjeux de disposer de connaissances pour agir de manière optimisée, sachant que celles-ci sont en évolution et/ou en construction permanente (sujets récents, fortement dépendant d'évolutions législatives et institutionnelles).

Dans cette perspective, il s'agit tout à la fois de traiter les ressources disponibles et de répondre aux demandes documentaires, mais aussi de diffuser ces ressources, de se donner les moyens de développer les connaissances dans ce domaine par la mise en réseau, tant au niveau national que local.

UNE ACCESSIBILITE DES RESSOURCES DISPONIBLES

L'analyse du fonctionnement du centre de documentation (cf. la fiche de présentation détaillée page 42), en terme de gestion comme de réponses aux demandes rend compte d'une accessibilité réelle des ressources et de la capacité de l'ORIV à répondre aux demandes qui lui sont adressées.

UNE DIFFUSION D'INFORMATIONS OPTIMISEE

Cette accessibilité n'est toutefois pas suffisante. Parallèlement, l'ORIV a toujours considéré la diffusion d'informations et de connaissances, sur ses domaines d'intervention, comme centrale pour permettre une évolution des représentations et une meilleure prise en compte de ces questions dans le cadre des politiques publiques notamment celles de droit commun. Ainsi, la diffusion de connaissances sur les thèmes traités par l'ORIV est l'un des enjeux majeurs de la fonction du centre de ressources, en plus de celle de recueil et de traitement des informations.

Cette diffusion passe par la **production de documents d'information** (du type Actualités sur l'Intégration et la Ville), la mise à disposition des travaux menés ou des analyses produites par l'ORIV⁷ ou encore la gestion du site internet.

L'année 2006 a été particulièrement productive en ce qui concerne la réalisation de sites internet (cf. la fiche de présentation détaillée page 46). Le premier chantier a concerné une restructuration importante du site internet de l'ORIV, avec une nouvelle présentation de la page d'accueil et la création de nouvelles rubriques... Cette année a également vu la construction d'un site consacré à la Discrimination raciale au travail, créé dans le cadre du projet Equal « Emploi et Diversité ».

La diffusion d'information passe également par la production d'Actualités sur... l'Intégration et la Ville.

C'est le bulletin d'information de l'ORIV, destiné à informer régulièrement ses partenaires (diffusion mensuelle), sur son activité associative, mais également sur l'actualité dans les domaines de l'intégration et de la politique de la ville.

En 2006, six numéros ont été publiés, avec les Zoom suivants : Intégration et lutte contre les discriminations : où en sommes-nous ? ; Violences, crises, émeutes urbaines : qu'en est-il ? ; Etrangers et immigrés, à travers les chiffres... ! ; De la réussite scolaire à la réussite éducative ; France - Allemagne : Divergences et convergences à propos des politiques d'immigration et d'intégration.

Un numéro spécial est paru en juin sur les Personnes Agées Immigrées. Il faisait suite à celui déjà publié en 2004. A l'époque, dans le prolongement de la Rencontre Régionale et de l'étude « Des itinéraires de migrants algériens vieillissants », l'ORIV avait souhaité la diffusion d'un tel numéro afin de recenser les actions menées dans l'ensemble de la France, en direction de ce public. Trois ans plus tard, en Alsace, connaissons-nous mieux ce public ? Où en sont les institutions alsaciennes par rapport à la prise en compte de ce public ? Comment évoluent les foyers de travailleurs migrants ? Telles sont les trois questions centrales qui ont été retenues dans ce nouveau numéro spécial... agrémentées de quelques actions ou travaux recensés en Alsace et ailleurs (sans aucune ambition exhaustive).

Durant le second semestre 2006, la parution d' « Actualités sur l'intégration et la ville » a été interrompue. Pour un numéro, il s'agit d'un partenariat qui n'a pas abouti, pour les autres, ce fut par manque de temps, l'équipe étant mobilisée sur d'autres chantiers prioritaires.

Tous les numéros d'Actualités sur... l'Intégration et la Ville sont disponibles en téléchargement sur le site internet de l'ORIV. Les personnes qui le souhaitent peuvent être informées de sa mise en ligne, par mail.

La diffusion optimisée des informations passe également par l'adaptation des connaissances aux publics visés. De plus en plus souvent l'ORIV est amené à produire des documents et/ou des supports adaptés aux besoins identifiés auprès des acteurs. On a souvent eu l'occasion d'évoquer dans ce cadre le Guide « Etrangers et immigrés en Alsace ». D'autres réalisations, plus modestes, ont été réalisées, notamment dans le domaine de la prévention des discriminations.

Ainsi, et à titre d'illustration, l'ORIV a été amené à mettre à jour le « guide-ressources » sur les discriminations, à produire une note sur « Immigration, intégration, discrimination... de quoi parle-t-on ? » mais aussi à établir un document recensant les « outils » (DVD, Jeu, Plaquette...) existants dans le domaine de la lutte contre les discriminations, ou encore à contribuer avec d'autres partenaires à la production d'un « guide pédagogique » sur ces questions.

⁷ La production de « Cahier de l'Observatoire » constitue historiquement le support de diffusion des travaux d'études de l'ORIV. La diversification des modes de production de connaissances au sein de l'ORIV est à l'origine de la diffusion plus limitée de ces Cahiers. De plus en plus d'analyses et de travaux produits par l'ORIV sont en effet diffusés sous d'autres formes.

UNE MISE EN RESEAU PRODUCTRICE DE PLUS-VALUE POUR LES « USAGERS » DE L'ORIV

Depuis sa création, l'ORIV s'est impliqué dans la structuration de démarches en réseau, notamment sur le plan national. Plus-value permettant la rencontre avec d'autres partenaires et l'échange de ressources (informations, expériences, identification de personnes...), cette mise en réseau est aussi une nécessité pour prendre en compte et répondre à certaines demandes adressées à l'ORIV, mais aussi afin d'optimiser les potentiels d'intervention sur les politiques publiques.

L'ORIV s'implique, plus particulièrement, dans deux réseaux relevant de ses champs de compétences.

LE RESEAU DES CENTRES DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE

Ce réseau est né d'une volonté institutionnelle de la DIV en 1998 (CIV du 30 juin 1998). Les centres de ressources membres du réseau, quatorze⁸ à ce jour, ont en commun de relever d'une structure dédiée (GIP ou association), dans une logique de co-financement. Selon le cas, leur implantation est départementale (en région parisienne), régionale voire interrégionale. Quoiqu'il en soit, ils ont pour principe d'être adossées à des pôles universitaires ou de recherche locaux, de s'appuyer sur un partenariat solide et diversifié, d'avoir une structure juridique viable et un financement pluriannuel, à travers notamment leur inscription dans les contrats de plan Etat-Région.

Le réseau national fonctionne depuis septembre 1999. Animé au départ par le Centre de Ressources national de la DIV, il fonctionne actuellement sur la base d'une animation collégiale et tournante en fonction des réunions du réseau.

La mise en réseau permet, en particulier, de mutualiser les informations et les démarches d'action, de dégager des analyses communes sur les politiques publiques, dispositifs et évolution affectant la société, de faciliter le lien entre les actions territoriales et les dispositifs de niveau national.

L'ORIV a participé à six regroupements du réseau des CR.PV au cours de l'année 2006. Ils ont lieu dans un des centres de ressources membres du réseau. Ce qui permet de mieux connaître les différentes structures mais aussi le contexte local (temps d'échanges avec des acteurs locaux, à minima des membres de la structure).

Ces réunions permettent la mise en commun d'informations (notamment en lien avec le centre de ressources de la Délégation Interministérielle à la Ville) mais aussi le travail sur des aspects particuliers de l'action des centres de ressources et/ou sur des sujets concernant la politique de la ville. Au cours de l'année 2006, compte tenu de l'actualité ont été notamment abordés les sujets suivants : les violences urbaines, les contrats urbains de cohésion sociale (mise en œuvre, contenu, positionnement des collectivités...), le lien entre observation et centre de ressources, la question européenne (réflexion dans le cadre de la préparation des nouveaux programmes européens dans le champ de l'urbain), la dimension économique.

Par ailleurs, les membres du Réseau ont été amenés à échanger concernant le positionnement des centres de ressources dans le nouveau paysage de la politique de la ville⁹. Cette réflexion a donné lieu à la formalisation d'une proposition de « cahier des

⁸ CR-DSU, Rhône-Alpes - Profession Banlieue, Seine-Saint-Denis - Pôle de ressources départemental Villes et Développement social, Val d'Oise - ORIV (Observatoire régional de l'intégration et de la ville), Alsace - IREV (Institut régional de la ville), Nord-Pas-de-Calais - Centre de ressources régional Ville et Hauts, La Réunion - RésO Villes, Bretagne-Pays de la Loire - Ressources & Territoires, Midi-Pyrénées - EPI (Espace picard pour l'intégration et la ville), Picardie - Centre de ressources Ville Essonne - Pays et quartiers d'Aquitaine (PQA), Aquitaine - CRPV-PACA (Centre de ressources pour la politique de la ville), Provence-Alpes-Côte d'Azur - Centre-Ville, Guyane et le CdR de la DIV.

⁹ Cette réflexion fait suite à un premier travail engagé en 2005, dans la continuité d'une rencontre, le 18 octobre 2005, entre les Centres de Ressources et la Ministre déléguée à la Cohésion Sociale et à la Parité, Mme VAUTRIN. À l'issue de la rencontre, il a été décidé de rédiger un cahier des charges destiné à préciser

charges fixant le cadre des relations entre l'Etat et les Centres de Ressources intervenant dans le champ de la politique de la ville ». Cette dynamique s'inscrit dans une période de repositionnement des centres de ressources (une partie étant inscrite et financée dans le cadre des CPER et d'autres en GIP, voyant leur cadre légal arrivé à terme). Les centres de ressources ont également rendu visible leurs apports sur le volet urbain de la politique européenne (contribution écrite) ainsi qu'à faire état de leur plus-value dans le cadre de la rénovation urbaine (lien avec l'ANRU).

Enfin, et en lien notamment avec les décisions du Comité Interministériel des Villes de mars 2006¹⁰, le réseau a été amené à travailler à la clarification de son fonctionnement (intégration de nouvelles structures, lien avec les autres réseaux, contenu et mode d'organisation, financements des Centres de Ressources...) dans un souci d'optimisation et dans un contexte évolutif (évolution des missions de la DIV, création de l'ACSE, mise en œuvre des Contrats Urbains de Cohésion Sociale, construction des programmes européens...). Concernant les contenus, il a été décidé de travailler plus particulièrement sur les aspects suivants : l'Observation, suivi, évaluation (chantier annuel), l'accompagnement des CUCS (sujet faisant l'objet d'un suivi sur l'année), les modèles européens, la lutte contre les discriminations, l'éducatif et la réussite éducative, l'emploi et l'accompagnement des professionnels (sujets ponctuels, traités lors d'un des regroupements) enfin les fonctions et rôles de responsable de centre de ressources (sujet ponctuel traité en marge des rassemblements).

LE RESEAU RECI (RESSOURCES POUR L'EGALITE DES CHANCES ET L'INTEGRATION)

Il est issu d'une volonté de structures de se regrouper entre elles, afin de mettre en commun leurs ressources (entendues au départ au sens strict de documentaires, d'où l'élaboration d'une base documentaire commune en ligne). Pendant longtemps, de 1999 à 2004, ce réseau (alors dénommé Réseau Intégration mais non structuré légalement) était animé par l'ADRI. Depuis mi-2004 (officialisation d'une charte liant ses structures puis création d'une association de gestion à compter de l'été 2005), les structures composant le réseau ont souhaité améliorer leur mode de collaboration, mieux se structurer pour disposer à la fois d'une analyse commune face aux enjeux sur les questions d'intégration et de lutte contre les discriminations, mais aussi pour pouvoir répondre aux sollicitations nationales.

A ce jour le Réseau RECI est composé de structures¹¹ travaillant dans le domaine de l'immigration, l'intégration et/ou de la lutte contre les discriminations liées à l'origine réelle ou supposée.

Le Réseau RECI intervient auprès des acteurs (publics, privés, associatifs...) intervenant dans les domaines de l'immigration, de l'intégration et/ou de la lutte contre les discriminations liées à l'origine. L'objectif du Réseau est, à partir des connaissances, des pratiques et expériences de chacun des membres du Réseau :

- de développer des actions communes visant à capitaliser les connaissances disponibles (sur la base d'une veille documentaire notamment) et à produire de la connaissance dans ses domaines d'intervention,
- d'être un lieu de réflexion en réaction aux thèmes d'actualités et/ou aux enjeux identifiés
- de sensibiliser les acteurs et décideurs à ces enjeux
- d'interpeller les décideurs et acteurs intervenant dans ses domaines d'intervention.

[*extrait de la charte d'engagement du Réseau RECI*]

le cadre des relations entre l'État et les centres de ressources dans l'appui à la mise en œuvre de la politique de la ville.

¹⁰ Le Comité Interministériel des Villes, réuni le 9 mars 2006, a confirmé le soutien à l'action des centres de ressources de la politique de la ville existants, a mentionné la création de cinq nouvelles structures et a mis en avant l'amélioration de la coopération entre le réseau des centres de ressources et les instances nationales de la politique de la ville, et leur participation à la réflexion sur la qualification des professionnels dans le cadre du mandat confié à la DIV.

¹¹ Les structures composant le Réseau RECI étaient en 2006 : ARIFOR (Champagne-Ardenne), COFRIMI (Midi-Pyrénées), Economie et Humanisme (Lyon), EPI - Espace Picard pour l'Intégration (Picardie), IREV (Nord Pas de Calais), ODTI (Grenoble), ORIV (Alsace).

La participation au Réseau RECI est conditionnée à minima par le fait que ces structures assurent une fonction ressources¹² dans les domaines d'intervention précités. Par ailleurs, cette fonction doit relever d'une logique de service au public, être disponible et ouverte à tous. Enfin, ces structures doivent mettre en commun leurs ressources entre membres du réseau (par la production de références documentaires) dans le cadre de la base bibliographique.

Par la mutualisation et la capitalisation des connaissances sur la base des ressources disponibles (existantes et/ou produites par chacune des structures), le réseau est amené, notamment, à produire et à diffuser des connaissances, à assurer une fonction de veille et d'observation des processus, à sensibiliser et qualifier les acteurs (publics, privés, associatifs...).

Le réseau RECI, après une année 2005 de construction, a connu une forte croissance de ses activités en 2006. Les nombreuses réunions de Réseau (environ une dizaine au cours de l'année) ont permis d'assurer son fonctionnement, de traiter des relations avec les autres centres de ressources ainsi qu'avec les financeurs, de clarifier les conditions d'adhésion des nouvelles structures, mais aussi de partager des informations et des connaissances et de travailler collectivement sur certains sujets. En 2006, les thèmes abordés ont été la prise en compte par les collectivités des questions d'intégration et de lutte contre les discriminations et, plus globalement, les actions menées dans le domaine de la prévention et de la lutte contre les discriminations. Sur ces sujets, le réseau RECI a produit un certain nombre de travaux en propre (à partir de travail d'enquêtes, d'entretiens et d'analyse)¹³, à organiser un temps de rencontres entre acteurs et à participer à quatre colloques. A minima le Réseau a assuré une intervention orale et/ou l'animation de tout ou partie de la manifestation. Il a pu parallèlement contribuer à la préparation du colloque, en produisant des notes ou encore en assurant une veille et en présentant un pôle documentation lors de la manifestation¹⁴. Le réseau RECI s'est également doté d'un site internet pour l'instant statique mais permettant de présenter le fonctionnement, la composition et les objectifs du réseau. 2007 devrait permettre la structuration d'un site dynamique, avec notamment l'accès aux différentes productions réalisées par le réseau.

UNE PARTICIPATION AU RESEAU PERMETTANT D'AMELIORER LE SERVICE RENDU EN TERME DE DOCUMENTATION

Le réseau RECI s'appuie sur une **base documentaire commune qui est en même temps la base documentaire de l'ORIV.**

Le Réseau RECI fondé en 2005 est une structure issue de l'activité et des évolutions d'un autre réseau : le Réseau Intégration¹⁵. La participation aux activités de ce Réseau se fondait sur l'exercice d'une « fonction ressource » des structures membres, notamment en matière de documentation. Historiquement, le volet documentaire a donc toujours constitué un élément central de l'activité du réseau. Celui-ci était matérialisé par l'alimentation d'une base de données documentaire partagée. Cette base avait été développée et mise à disposition des autres centres de ressources par l'ADRI (Agence de Développement des

¹² Les membres du Réseau RECI participent à des actions communes obligatoires. Elles sont de deux types : la participation à l'alimentation de la base documentaire et la production de connaissances, notamment à l'occasion de séminaires de réflexion (socle commun du réseau) [extrait de la charte d'engagement du Réseau RECI].

¹³ Voir la présentation des productions réalisées dans ce cadre page 55.

¹⁴ Voir la présentation de l'organisation et/ou la participation à des temps de rencontre, page 66.

¹⁵ Le Réseau Intégration s'est transformé en 2005 en Réseau RECI. Il avait été constitué à la fin des années 90 par l'ADRI (Agence pour le Développement des Relations Interculturelles). Le principe était la participation volontaire, de ses membres, à tout ou partie des activités mises en oeuvre à hauteur des capacités et des moyens de chacun. A ce titre, l'ADRI, sans être formellement une « tête de réseau » assurait par ses moyens et ses compétences un travail important d'animation et d'accompagnement des membres du Réseau Intégration.

Relations Interculturelles). Cette base de données était alimentée à distance par chaque centre de ressources, publiée et consultable sur internet.

Suite à des manques repérés par les chargés de l'Information et de la Documentation et au retrait de l'ADRI devenue Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration (CNHI), le projet de constitution d'une nouvelle application de gestion documentaire a été lancé en lien avec la création du Réseau RECI.

L'objectif de cette base commune est de :

- permettre une mutualisation des données liées aux ressources documentaires disponibles au sein des structures du réseau,
- mettre ces données à disposition du public via une publication sur internet.

Le deuxième semestre 2006, a été consacré à un travail de redéploiement de cette base de données, suivi par les chargés d'information-documentation du RECI et piloté par l'IREV. Il consiste à développer (avec l'aide d'un prestataire informatique) une nouvelle application de gestion documentaire, propre au Réseau RECI, qui aura vocation à accueillir les données de la base documentaire de l'ex-Réseau Intégration (plus de 20.000 notices, y compris celles de l'ex-ADRI) et à être mise en ligne sur internet (site du RECI, lien sur les sites des centres de ressources membres du RECI). Ce travail s'est assorti de la constitution d'un thesaurus informatisé spécifique au Réseau RECI.

Ce travail de redéploiement de la base se poursuivra durant le 1er semestre 2007, notamment par des phases de test de l'outil, avant sa mise en ligne prévue au cours du 1^{er} semestre 2007.

UNE MISE EN RESEAU AU NIVEAU LOCAL

En 2005, l'ORIV avait affiché sa volonté de s'inscrire dans une dynamique de mise en réseau au niveau régional. Cet enjeu constitue d'ailleurs un des éléments de la stratégie de l'ORIV. Il a d'ailleurs donné lieu en 2005 à la signature par un certain nombre de structures associatives d'un accord pour travailler en commun¹⁶. La concrétisation de cette volonté commune nécessite, semble-t-il plus de temps que prévu et certainement un contexte plus serein. En effet, en dépit de la volonté des différentes structures (à savoir les Amis du Furet, le CLAPEST, le CRAPT-CARRLI, Migrations Santé Alsace, Thémis et l'ORIV) d'étudier les modalités possibles d'un travail en commun (organisation d'une première réunion, à l'initiative de l'ORIV, le 7 septembre 2006), la nécessité pour les uns et les autres dans le contexte actuel de travailler à son propre positionnement n'a pas permis d'aller plus loin dans la mise en œuvre effective de cette mutualisation. Ce chantier devra être repris en 2007.

Ces difficultés ne doivent pas occulter les capacités de se rassembler sur des objets de travail plus ciblé. L'action menée dans le cadre de la campagne européenne « Tous différents, tous égaux » peut être considérée comme exemplaire. Cette campagne a été lancée en juin 2006, par le Conseil de l'Europe dans les 46 Etats membres.

Dix ans après la première campagne de lutte contre le racisme et les discriminations, l'objectif est de promouvoir les thèmes suivants : diversité (promotion de la vie sociale et culturelle), droits humains (développer la compréhension et le respect) et la participation (dans la société pour mieux y trouver sa place). Le Centre Européen de la Jeunesse, partie prenante de cette campagne, a décidé d'aller au-delà de son rôle européen, en créant une **dynamique au niveau local**, en se rapprochant des associations de la ville et de la région. L'ORIV a participé activement aux premières réunions qui se sont déroulées dans le dernier trimestre 2006, coordonnées par le Centre Européen de la Jeunesse.

¹⁶ Déclaration commune des associations CLAPEST, Les Amis du Furet, Migrations Santé Alsace et ORIV visant à « ...entamer en commun une réflexion pour renforcer leur coopération, en nous informant régulièrement sur nos actions, en spécifiant la place de chacun, en recherchant les possibles complémentarités, en mutualisant progressivement certains de nos moyens ».

Cette mise en réseau, regroupant une quinzaine de structures alsaciennes portant des valeurs communes, devrait aboutir en 2007 à plusieurs projets :

- la création d'une plateforme internet, avec une présentation de chacune des structures participantes et permettant l'échange d'informations sur les activités des uns et des autres,
- des réunions thématiques sur l'un ou l'autre thème de la campagne,
- l'organisation d'événements communs grand public, chacun apportant son savoir-faire et son réseau.

ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS :

- ↳ Gérer les ressources et répondre aux sollicitations (page 42)
- ↳ Informer et diffuser : les sites internet (page 46)

GERER LES RESSOURCES & REPONDRE AUX SOLLICITATIONS

CONTEXTE

Pour assurer ses fonctions de centre de ressources, l'ORIV est conscient, depuis sa création, de la nécessité de se doter d'un lieu permettant de mettre à la disposition des acteurs des ressources (documentaires, statistiques...) en lien avec leurs besoins. Son but est également de répondre à leurs demandes dans un souci d'optimisation de leurs actions.

Au fur et à mesure des années, ce pôle « ressources » a été renforcé. Il repose notamment sur un centre de documentation, ouvert au public, conçu comme un outil pour les usagers, les partenaires de l'ORIV, mais aussi à usage interne (équipe et administrateurs).

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2006

Grâce à une optimisation des outils existants (fiche contact, suivi des demandes...), le but de l'ORIV pour 2006 était d'arriver à mieux identifier le type de demandes adressées à l'ORIV, à en évaluer le nombre et à identifier le mode de réponses apportées. Cette démarche répond au souci de l'ORIV de mieux connaître les besoins des acteurs afin de mieux y répondre par anticipation (adaptation du site internet et des publications proposées). La mise à disposition de ressources (documentaires, statistiques, humaines), permet de mieux « outiller » les acteurs sollicitant l'ORIV, mais aussi de répertorier les questionnements des acteurs. Par ailleurs, cette optimisation des outils répond à la nécessaire mise en place, dans le cadre de la LOLF (Loi Organique relative aux Lois de Finances), d'indicateurs de « performance ».

ACTIVITES MENEES

Remarque : Ce bilan tient compte des demandes gérées par le centre de documentation. Un certain nombre de demandes relevant de sollicitations en terme d'analyse, d'intervention ou encore de productions de données traitées par les chargées de mission et la direction sont présentées dans les autres rubriques du rapport d'activités.

Sur l'année 2006, environ **193 personnes** ont sollicité l'ORIV (demandes ayant fait l'objet d'une fiche de suivi), dont :

- 58 étudiants
- 47 divers (travailleurs sociaux, ...)
- 40 associations
- 33 institutionnels ou membres de collectivités (dont élus)...
- 11 journalistes
- 4 chercheurs (universitaires...)

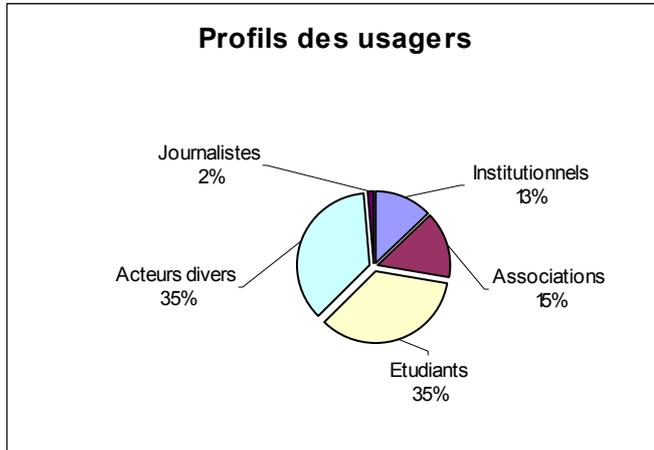
L'analyse des réponses apportées à ces sollicitations met en exergue trois formes de réponses mobilisant des modes d'intervention différents :

- Le volet documentaire (59,5 des demandes recensées),
- Le volet sollicitations (26,5% des demandes) : renseignements, interventions extérieures,
- Le volet statistiques / observation (6% des demandes), avec notamment la recherche, l'analyse de données et la rédaction de notes.

Le pourcentage restant (8%), concerne les demandes qui ont fait l'objet de réorientation vers d'autres structures.

LE VOLET DOCUMENTAIRE, avec entre autre, les demandes qui font l'objet d'une prise de rendez-vous au centre de documentation et qui nécessitent une réponse sous la forme de mise à disposition de ressources (par l'emprunt de documents du centre, pour une partie importante).

Comme chaque année, le profil des personnes qui contactent le centre de documentation reste très varié :



- **46 étudiants** (en moyenne avec un niveau bac + 3) qui comme chaque année proviennent surtout des filières « sociales » ou d'écoles de travailleurs sociaux (éducateur spécialisé, conseillère en économie sociale et familiale, assistante sociale, infirmières, sociologie).

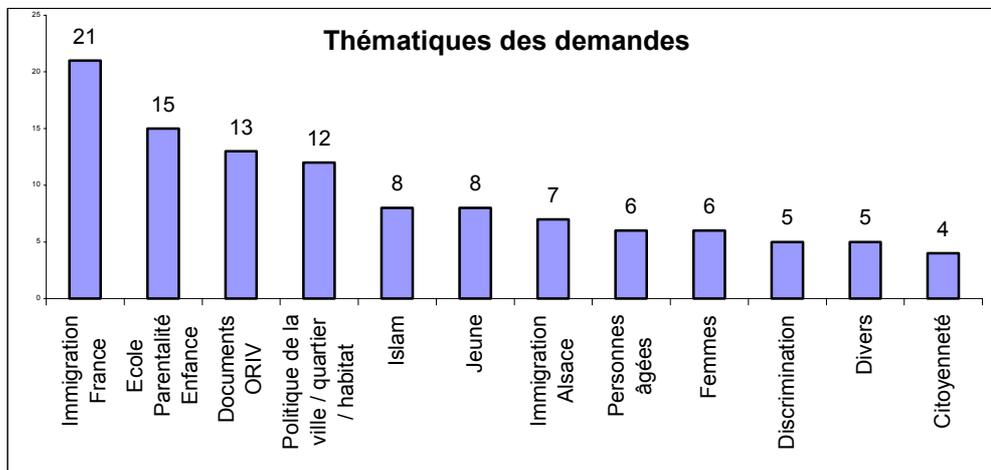
- **30 acteurs divers** (travailleurs sociaux, chercheurs, enseignants, bureaux d'études...),

- **20 associations** dont cinq généralistes (CSC, association de théâtre forum...),

- **17 Collectivités / Institutionnels** (émanant entre autre de : SGARE, Villes, Services déconcentrés de l'Etat, IUFM, ACSE).

- **2 Journalistes** sur la pratique de l'islam (carrés musulmans, lieux de culte).

Les thèmes des demandes adressées au centre de documentation sont relativement récurrents (cf. schéma ci-dessous). Les sujets sont relativement diversifiés, avec tout de même une prédominance de demandes sur l'histoire de l'immigration et l'intégration en France et en Alsace (28% des demandes totales).



Comme chaque année et surtout de la part des étudiants, les demandes de documents (rapports, statistiques) sur l'immigration turque en Alsace, sont assez élevées. La scolarisation des enfants issus de l'immigration fait également partie des demandes fréquentes (réussite scolaire...). Les questions autour de la politique de la ville (12%), portaient quant à elles sur la rénovation urbaine, les futurs CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) et la réussite éducative... Par rapport aux demandes sur des publics précis, il s'agit en général de questionnements sur l'emploi des jeunes ou des femmes issus de l'immigration et la question des discriminations auxquelles ils sont confrontés. Le public des personnes âgées immigrées fait aussi l'objet de sollicitation importante. Sinon, on trouve comme chaque année les thèmes sur la citoyenneté (4%), plus précisément la participation des habitants et l'islam (8%).

Ces thèmes sont également en lien avec la pratique professionnelle du demandeur. Les acteurs de terrain vont notamment rechercher des informations sur les expériences menées ailleurs, les étudiants des données plus généralistes.

LE VOLET SOLLICITATIONS... DES DEMANDES D'INTERVENTIONS ET DE RENSEIGNEMENTS

Deux types de sollicitations peuvent être distingués :

Les demandes d'interventions orales

Une quarantaine de demandes d'intervention ont été adressées à l'ORIV (en dehors des interventions menées en lien avec une action thématique et celles impulsées par l'ORIV). Ces demandes d'interventions portent sur des thèmes très variés, dont beaucoup sont liées à la diffusion du Guide « étrangers et immigrés en Alsace, notamment sur la question de la **présence étrangère en Alsace et/ou sur les primo arrivants**. Une demande d'intervention nécessite un travail en amont qui peut conduire jusqu'à la rédaction d'une note permettant d'alimenter la réflexion et constituant en soi un apport de connaissances¹⁷.

Parmi ces demandes, 8 n'ont pas abouti (soit environ 20%). Plusieurs raisons expliquent ces non réponses. L'ORIV peut être amené à réorienter la personne vers un autre acteur, quand il estime n'être pas le plus légitime au regard de la demande ou de la charge de travail de l'association. D'autres fois l'intervention a été annulée et/ou reportée.

Les demandes de renseignements

35 personnes ont sollicité l'ORIV pour obtenir des renseignements, aussi bien sur ses travaux, que sur des recherches de structures ressources, sur des sujets d'actualités, avec souvent une demande de réponse immédiate. Ces demandes de renseignements proviennent des personnes suivantes :

- 7 Associations sur les sujets suivants : la présentation de la structure ORIV et du centre de documentation (métiers dans le centre ressources et métiers chef de projet...), des questions sur un public précis (demandeurs d'asile, personnes âgées immigrées...) et sur la politique de la ville...
- 7 journalistes sur les sujets suivants : islam, chiffres sur l'immigration en Alsace, intégration des minorités, nouveautés législatives...
- 6 collectivités / institutionnels sur les sujets suivants : lieux de culte musulman, immigration économique en Alsace, insécurité dans les banlieues...
- 6 étudiants
- 6 divers (bureaux d'études...)
- 3 Universitaires (professeurs chercheurs...)
Politique de la ville, associations issues de l'immigration, logement, jeunes.

LE VOLET OBSERVATION... DES DEMANDES STATISTIQUES

11 personnes ont fait des demandes statistiques directement auprès du centre de documentation¹⁸ :

- 5 demandes statistiques émanant d'associations sur les questions d'emploi (par exemple sur le nombre d'immigrés selon les bassins d'emploi). Il est important de rappeler qu'à chaque fois un travail de définition est nécessaire pour bien différencier Etranger/immigré...
- 3 demandes de la part d'étudiants (par rapport à des nationalités particulières)
- 2 demandes d'une collectivité.

DEMANDES REORIENTÉES PAR LE CENTRE DE RESSOURCES

Certaines demandes n'ont pas été traitées par l'ORIV. Elles ont alors fait l'objet de réorientation. C'est le cas de **16 demandes**. En général, c'est parce que l'ORIV n'était pas

¹⁷ Voir la partie consacrée à l'analyse des interventions, page 66.

¹⁸ Il s'agit de rendre compte dans ce cadre des demandes de statistiques n'ayant pas donné lieu ou non liées à des demandes d'intervention (cf. partie sur les interventions page 66).

compétent sur le sujet (questions précises sur la législation, recherche d'expériences de terrain, demandes de subventions...). Dans ce cas, l'ORIV réoriente les personnes, vers :

- la structure institutionnelle compétente (Préfecture...),
- des associations,
- des personnes ressources (aumônier, travailleur social, chef de projet ayant mené une expérience similaire).

PERSPECTIVES POUR 2007

La gestion du centre de documentation sera, durant l'année 2007, très liée à la mise en place de la base documentaire commune au Réseau RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration). Ainsi, le 1^{er} semestre de l'année sera consacré, en lien avec les chargé(e)s de l'Information et de la Documentation du Réseau RECI, au suivi de la réalisation de la nouvelle base de données documentaires commune (projet piloté par l'IREV, cf Analyse synthétique de la rubrique « Mettre à disposition des ressources et des connaissances »). Une fois cette base en ligne, un travail important de saisie de documents sera à réaliser pour la mettre à jour (puisque celle-ci n'est plus alimentée depuis mi-2006). Ce travail de saisie continuera par la suite, de manière régulière, pour rendre accessible à tous les usagers (au niveau des centres de documentation, mais aussi par une consultation sur internet) les ressources disponibles au sein de l'ORIV, et plus largement au sein du Réseau RECI.

Outre cet aspect, les fonctions assurées en temps habituel par le centre de documentation continueront à être réalisées. Un travail sur la mise en place d'un règlement intérieur propre au centre de documentation devrait être également mené dans une perspective d'un service optimum rendu à l'utilisateur.

INFORMER ET DIFFUSER :

LES SITES INTERNET

CONTEXTE

La première version du site internet de l'ORIV a été mise en ligne en juin 2003. A l'époque, l'ORIV a choisi de se doter d'un site internet, un tel outil devenant incontournable, pour communiquer avec le plus grand nombre, à un coût réduit. Fin 2005, un pré-bilan réalisé auprès de l'équipe de l'ORIV a permis de pointer, qu'outre un travail sur les rubriques du site (certaines étant vides, d'autres manquantes, d'autres à mettre à jour du fait des évolutions législatives...), il faudrait revoir le graphisme de la page d'accueil, pour une meilleure visibilité.

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2006

Au-delà de sa mise à jour et de son alimentation régulière, il est prévu que le site soit restructuré, durant l'année 2006. En effet, après deux ans de fonctionnement, certaines parties du site internet n'étaient toujours pas alimentées ou peu mises à jour. Cette situation résulte du peu de temps consacré à cet outil, de l'inadaptation de certaines rubriques et de l'évolution des thématiques traitées par l'ORIV. Par ailleurs, la partie « productions » était peu attractive et ne rendait pas assez compte de tous les documents (notes...) réalisés par l'ORIV. Le premier semestre de l'année devra être consacré au travail sur une nouvelle arborescence (nouvelles rubriques...) du site et sur un changement graphique de la page d'accueil. Le second semestre portera sur l'écriture des textes destinés à ce nouveau site.

ACTIVITES MENEES

◆ FREQUENTATION ET CONSULTATION DU SITE

Nombre de consultations du site internet du centre de ressources

En 2006, il y a eu **35.117 visites** sur le site internet de l'ORIV, contre **29.741** en 2005. Ces visites ont été réalisées par **14.325 personnes** différentes (contre 10.649 en 2005), ce qui permet de constater qu'une même personne peut revenir plusieurs fois sur le site. Ainsi, en 2006, **2.774 personnes** (1.957 en 2005) sont revenues plusieurs fois sur le site et **11.551 personnes** (8.692 en 2005) ne sont venues qu'une fois.

Dans tous les cas, on constate une **augmentation des visites par rapport à l'année 2005**, avec des « **habitués** » plus nombreux qu'auparavant.

Nombre d'ouvertures de documents mis en téléchargement par thématique

Lors de leurs visites, les usagers consultent en priorité la rubrique « **Productions** », c'est une tendance qui se confirme chaque année, depuis la mise en ligne du site en 2003. Ceci s'explique par la possibilité de **télécharger des documents réalisés par l'ORIV**. En 2006, les nouveautés ont été :

- Actes racistes et antisémites en Alsace : quelles explications ? Quelles actions ? Eléments issus de la table ronde du 16 octobre 2004, janvier 2006
- Immigration, Intégration, Discriminations... De quoi parle-t'on ? Quelques éléments de compréhension, juin 2006.

Il faut préciser qu'il y a eu très peu de nouveaux documents proposés en téléchargement, en 2006, le site étant dans une phase de restructuration. Le temps de travail a plutôt été consacré à cette restructuration du site.

Téléchargements par thématiques :

JEUNES

- Les actes de la rencontre de l'ORIV en présence d'Horia Kebabza ont été le document le plus téléchargé (4.940).

IMMIGRATION, INTEGRATION...

- Le document intitulé « Immigration, Intégration, Discriminations... De quoi parle-t'on ? Quelques éléments de compréhension », arrive en 2^{ème} position (2.941).

- Les actes de la conférence de Stéphane de Tapia sur « Les migrations turques vers l'Europe, tendance récente », ont été téléchargés 1.862 fois (6^{ème} position).

- Le document sur l'évolution de la population turque en Alsace (925 fois)

- Le document sur la présence étrangère en Alsace (819 fois)

DISCRIMINATIONS

- Le dossier ressources réalisé dans le cadre du projet Equal arrive en 5^{ème} position avec 2.184 téléchargements.

ISLAM

- 13.352 documents, dont les thématiques sont liées à l'Islam, ont été téléchargés : Le document qui l'a été le plus est la Fiche « islam » n°12, qui présente la fête de l'Aïd El Kébir (2.878). Les actes de la visite des lieux de culte dans le Haut-Rhin arrivent en second. On trouve ensuite les autres fiches « islam », notamment la fiche n°8 sur les lieux de culte musulman, la fiche n°3 sur l'islam militant et la fiche n°5 sur les carrés musulmans...

ACTUALITES SUR

- C'est le numéro spécial sur les Personnes âgées de juin 2006, qui a été le plus téléchargé des numéros d'Actu sur... (1.588 fois, 7^{ème} position sur le nombre total de documents téléchargés)

- Ensuite : Actu sur n°5 sur la « Lutte contre les Discriminations » ; Actu sur... n°3 sur « L'école en débat »....

Le programme de travail de l'ORIV a été téléchargé 539 fois.

◆ UN SITE INTERNET DE L'ORIV RESTRUCTURE

Dès le début de l'année 2006, un travail sur les changements à effectuer sur l'arborescence du site internet a débuté. Il s'agissait de pointer, avec l'équipe, les modifications à apporter au site, aussi bien sur le fond que sur la forme.

Concernant le contenu du site, une nouvelle arborescence a été réalisée, dont les changements principaux sont :

- Une rubrique « Centre de documentation » plus synthétique. Les réalisations (bibliographies...) se retrouvent dans la partie Productions du site et le « Clin d'œil doc » disparaît. Un lien permettra de consulter la base de données documentaire.
- Une rubrique « Productions », divisées en deux sous-rubriques, pour permettre une meilleure lisibilité des travaux produits :
 - Les « Classiques » de l'ORIV, c'est-à-dire les parutions régulières : Cahiers de l'ORIV, Actualités sur... l'intégration et la Ville et « Etrangers et immigrés en Alsace - Guide pour comprendre et agir »
 - « Les + » : Productions de l'ORIV proposées en téléchargement (notes statistiques, interventions...).
- Une rubrique « Immigration et Intégration » mise à jour, retravaillée, enrichie de nouveaux textes (un Zoom sur les personnes âgées immigrées en Alsace...).
- Une rubrique « Politique de la Ville » enfin complétée, aussi bien sur l'aspect national que régional (définitions, acteurs, territoires concernés..).
- Une nouvelle rubrique intitulée « Discriminations ». Elle présente à la fois l'actualité et les enjeux autour de cette question (définitions, politiques mises en œuvre,

acteurs...), mais également les différentes manières dont l'ORIV agit dans le domaine de la lutte contre les discriminations (Rubrique Projets). Un lien est prévu vers le site internet du projet Equal « Emploi et Diversité ».

En dehors des changements opérés sur ces rubriques principales, une rubrique « Liens utiles » propose une liste d'acteurs ressources sur les domaines traités par l'ORIV, avec une présentation de leurs actions, leurs coordonnées et un lien vers leur site internet.

Une autre rubrique consiste en un « Lexique », précisant la définition des termes utilisés dans le site.

Concernant la forme du site, un travail, en lien avec Laurent Catelan (graphiste), a été effectué au courant du premier semestre 2006 pour améliorer la visibilité de la page d'accueil du site internet de l'ORIV. Le menu de droite a été agrandi, pour permettre d'y mettre plus d'informations, notamment sur l'Agenda de l'ORIV et les nouveautés du site.

Durant le second semestre 2006, a été mené le travail d'écriture des textes destinés au site internet. Ce fut un travail d'équipe, avec au final la relecture des textes par des administrateurs de l'ORIV.

En parallèle, il a fallu régler les questions d'hébergement du site sur un nouveau serveur. En effet, depuis sa mise en ligne en 2003 jusqu'en 2006, celui-ci était hébergé gratuitement (par le biais du réseau Intégration, puis du Réseau RECI). Dorénavant, il sera hébergé, sur un espace dédié, sur le serveur du Réseau RECI.

Le 30 novembre 2006, une soirée conviviale, destinée aux adhérents de l'ORIV, a permis de présenter une version presque finalisée du nouveau site Internet.

◆ L'ÉLABORATION DE DEUX SITES SPECIALISES

SITE CONSACRE AU GUIDE « ETRANGERS ET IMMIGRES EN ALSACE »

La seconde édition, actualisée et enrichie, de l'ouvrage « Etrangers et immigrés en Alsace, guide pour comprendre et agir » doit paraître début 2007. Ce guide reste avant tout un outil papier, régulièrement actualisé. Mais, afin que l'ensemble des données soient accessibles au plus grand nombre de personnes intéressées, il a paru opportun de créer un site internet dédié à ce guide, où l'ensemble des fiches seront téléchargeables gratuitement. Le travail de transformation du guide papier en site internet a été réalisé fin 2006 par Frédéric Ginioux.

Ce site permettra d'informer de l'existence de l'outil (en dehors des réimpressions), de garder le guide régulièrement à jour, avec un coût financier moindre (fiches réactualisées indépendamment d'une réédition papier), de toucher de nouveaux publics. De plus, un Salon aux questions permettra aux internautes de poser des questions complémentaires sur les thématiques abordées par le guide. L'ORIV y répondra dans la limite de ses compétences ou renverra l'internaute vers la structure la plus compétente. La commande en ligne de la version papier du guide sera également possible via ce site.

L'adresse du site sera : <http://etrangersimmigres.oriv-alsace.org>

SITE DU PROJET EQUAL « EMPLOI ET DIVERSITE »

Le projet « Des ressources régionales pour la diversité dans le monde du travail » s'inscrit dans le cadre du programme EQUAL (financement européen au titre du FSE) et est porté par le Clapest et l'ORIV. Il doit permettre, entre autre, la prise en compte, par les acteurs économiques, les intermédiaires et les intermédiaireurs à l'emploi, de la problématique des discriminations raciales à l'emploi, notamment en élaborant des outils en fonction de leurs besoins. Dans cette optique le choix a été fait, dès la fin de l'année 2005, de réaliser un site internet pour mettre des ressources pertinentes à la disposition de ces acteurs.

L'année 2006 a été consacrée à la création de ce site, en lien avec le Clapest. Il permet à la fois de s'informer et de se documenter sur les questions de discriminations raciales à l'emploi, sur les actions menées dans le cadre de ce projet. Il dresse un historique de la prise en compte de la question, présente la législation et les moyens d'actions pour lutter

contre les discriminations raciales à l'emploi. Des définitions, des acteurs agissant dans ce domaine, ainsi que des ressources existantes sont également rappelés. Le site a été présenté le 6 novembre 2006 à l'occasion de la journée de capitalisation organisée par la DRTEFP sur les projets EQUAL initiés en Alsace.

PERSPECTIVES POUR 2007

La mise en ligne du site internet de l'ORIV est prévue début janvier 2007.

Il s'agira ensuite, durant le 1^{er} semestre 2007, de terminer l'écriture des textes pour les rubriques secondaires, « Liens utiles » et « Lexique ».

Un travail spécifique pour recenser les documents réalisés par l'ORIV (notes, comptes-rendus d'intervention...) sera réalisé. L'idée de la nouvelle rubrique « Productions » étant de permettre une meilleure valorisation des écrits produits par l'Observatoire, qui sont souvent diffusés auprès d'un nombre limité d'acteurs (à savoir les destinataires initiaux). Un accès en téléchargement gratuit des plus anciens Cahiers de l'ORIV est également prévu.

Les deux autres sites, consacrés à la publication « Etrangers, immigrés en Alsace - Guide pour comprendre et agir » et au Projet Equal « Emploi et diversité », seront mis en ligne au courant du 1^{er} semestre 2007.

PRODUIRE DES CONNAISSANCES ET OBSERVER

APPROCHE SYNTHETIQUE DES ACTIVITES MENEES

Agir dans les domaines qui sont ceux de l'ORIV nécessite de disposer de connaissances actualisées. Cet enjeu est un des éléments constitutifs de l'ORIV depuis sa création, en 1992, époque où la structure intervenait uniquement sur les questions d'intégration. En 2006, l'ORIV produit toujours des connaissances sur ces problématiques, auxquelles se sont ajoutées celles liées aux discriminations.

L'élaboration de ces « savoirs » a été possible par le travail de l'équipe de l'ORIV, parfois complété d'appuis complémentaires (stagiaires notamment) et/ou d'un travail partenarial.

Il s'agit dans ce chapitre de rendre compte des actions relevant strictement de la production de connaissances.

Lors de la mise en œuvre de démarches d'accompagnement, l'ORIV est amené à élaborer des connaissances. Mais dans la mesure où ces dernières peuvent être considérées comme des contributions à la réflexion liées au travail partenarial, elles seront évoquées dans le chapitre consacré aux missions d'accompagnement.

Au cours de l'année, plusieurs types de démarches ont permis de produire des connaissances.

Les **études constituent le support classique de production de connaissances nouvelles**. Deux études étaient en cours de réalisation en 2006, l'une porte sur les « **associations issues de l'immigration** » (cf. fiche de présentation, page 57), l'autre s'intéresse à la situation et aux trajectoires des « **demandeurs d'asile** » (cf. fiche de présentation, page 59).

La production de connaissance peut également résulter de la **mise en perspective de données existantes**. Il s'agit dans ce cas, moins de produire de nouvelles connaissances que de les rendre accessibles et lisibles. On peut évoquer, à ce titre, le travail comparatif mené sur la question de l'intégration par rapport à la dimension transfrontalière (France-Allemagne) ou encore les textes rédigés dans le cadre de Raxen.

* Depuis plusieurs années, le Conseil régional d'Alsace par le biais de son président, Monsieur Adrien Zeller, enjoint l'ORIV à travailler ses thématiques habituelles sous un angle transfrontalier. Afin d'étayer ses connaissances sur le modèle d'intégration allemand, un premier travail de comparaison entre les modèles allemands et français d'intégration a été mené, par une stagiaire pendant trois mois au sein de l'association¹⁹. Le rapport produit à cette occasion a permis de revenir sur l'histoire singulière de chaque pays, leurs rapports différents à l'immigration, puis leur approche de l'intégration (avec une approche en Allemagne plutôt centrée sur la notion de multiculturalisme) et les différentes institutions et acteurs se chargeant de ces questions des deux côtés du Rhin. Cette identification des

¹⁹ Aline SCHWOB a été mise à disposition de l'ORIV par la Région Alsace.

acteurs s'inscrit dans la perspective de la constitution d'un groupe de travail franco-allemand (et peut-être suisse) sur cette question.

Cette démarche va par ailleurs dans le sens de la demande du premier Ministre, M. de Villepin, au Haut Conseil à l'Intégration, de la production d'un avis, comparant les différents modèles d'intégration européens, afin de ne « pas ignorer ce qui marche chez nos partenaires ». Avis qui doit être remis début 2007.

* Depuis 2005, l'ORIV, en lien avec trois autres associations partenaires (membres du Réseau RECI : COFRIMI, EPI, ODTI) et en partenariat avec la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), le Centre de recherches politiques de Sciences Politiques (CEVIPOF), l'Institut national d'études démographiques (INED) et le Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (CADIS), alimente la base de données européenne RAXEN²⁰ (Racism Antisemitism and Xenophobia European Network).

L'ORIV a participé aux différentes réunions de travail permettant l'élaboration des documents et analyses souhaités par l'EUMC (Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes), à la rédaction de textes sur la question des discriminations au logement (pour le rapport annuel) enfin à l'actualisation de la base de données documentaires et de la base acteurs.

Certaines actions ont pour finalité la **production de connaissances adaptées aux situations et publics visés.**

* C'est plus particulièrement le cas du **Guide « Etrangers et immigrés en Alsace »**. Le travail mené en 2006 a consisté en une actualisation des fiches déjà réalisées et à la production de nouvelles fiches sur les questions de santé et de participation des habitants (cf. fiche de présentation, page 61).

* **La rédaction d'argumentaires dans le cadre du projet EQUAL DEFI PME** répond au même impératif.

Agir dans le domaine de la lutte contre les discriminations et favoriser la diversité dans l'entreprise est un enjeu porté par les acteurs publics depuis la fin des années 90. Si de plus en plus d'actions sont engagées pour lutter contre les discriminations, notamment dans le monde du travail, y compris initiées par les entreprises elles-mêmes, peu sont portées et ou menées en direction des petites et moyennes entreprises. Or celles-ci constituent le vivier le plus important d'emplois actuellement. Les actions initiées au niveau des grandes entreprises ne sont pas directement adaptables à ces PME et PMI. Les préoccupations et les moyens humains dont elles disposent ne sont pas du même type. Par ailleurs, si la démarche coercitive est nécessaire (rappel à la loi), il semble utile d'adopter parallèlement une démarche plus pédagogique et pragmatique, en tenant compte de leur spécificité et de leurs intérêts, afin de les inciter à agir contre les discriminations et en faveur de la diversité dans l'entreprise.

Conscient de ces enjeux, le projet DEFI PME - la Diversité dans l'Entreprise : se Former, s'Informier - visait à favoriser la diversité au sein des PME/PMI (entreprises de moins de 500 salariés) par la mise en place d'actions de sensibilisation, d'accompagnement, de formation et de diagnostic. Le projet a été mis en oeuvre dans le cadre du programme européen Equal par cinq structures associatives²¹, dont l'ORIV.

L'objectif du projet DEFI PME a été de travailler sur les discriminations à l'entrée et dans le travail (afin de les prévenir et/ou de les réduire) en outillant les acteurs visés par :

- La mise à disposition, et le repérage de pratiques et d'expériences par le biais d'un **site internet.**

²⁰ Le réseau Raxen est animé par l'EUMC (Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes) et regroupe 25 points focaux nationaux sur l'ensemble de l'Union Européenne. Les différents acteurs, énoncés dans le corps du texte, regroupés en association (association CEDRA / Centre d'Etudes sur les Discriminations, le Racisme et l'Antisémitisme) constitue le relais français de ce réseau européen.

²¹ COFRIMI, E&H, EPI, ODTI (membres du Réseau RECI).

- L'accompagnement des entreprises sur ce sujet (sensibilisation, diagnostic, formation, démarche-action...), au niveau local, par le développement d'une « offre d'accompagnement » élaborée par les membres partenaires.

L'année 2006 a permis de construire l'offre d'accompagnement et de finaliser le site et les argumentaires devant figurer sur le site internet. Son contenu a été conçu afin de permettre d'accéder rapidement à des informations utiles, de connaître les pratiques RH favorisant la diversité au sein des PME, d'identifier les acteurs intervenants sur ces questions. Il s'agissait donc d'élaborer des argumentaires adaptés (tant sur le fond que la forme) aux PME et TPE. Ces textes ont été élaborés à partir d'échanges entre membres du projet, le repérage d'expériences et de documents... Ainsi ont pu être élaborés des textes sur la loi, les outils existants, la gestion de cette question et les nouveaux modes de management (« management de la diversité » notamment). Les contenus sont de différents types et proposent : une approche stratégique, des outils techniques, des bonnes pratiques d'entreprise, des ressources documentaires, un glossaire.

La production de connaissances peut également avoir pour finalité une **observation renforcée des réalités pour permettre une adaptation des actions et/ou des représentations**. On peut évoquer les analyses produites dans le cadre des plans départementaux d'accueil des primo-arrivants, l'élaboration des Actes du colloque « 40 ans de présence turque en Alsace » ainsi que le bilan des actions menées dans le cadre du « Mois de l'Autre ».

* Depuis le Comité Interministériel à l'Intégration du 10 avril 2003, le gouvernement a fait de **l'accueil des primo-arrivants un enjeu central de sa politique d'intégration**. Cet accueil se structure autour de trois volets : la proposition à tout nouvel arrivant d'un Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI), le fonctionnement d'un service public de l'accueil et le fonctionnement d'un Plan départemental d'accueil. Obligatoire dans chaque département depuis une circulaire du 24 novembre 2003, il organise le partenariat et permet la mise en œuvre d'actions pour un accueil optimisé à l'échelon local.

Les **deux départements alsaciens disposent d'un plan départemental d'accueil** formalisé (depuis 1995 pour le Bas-Rhin et 1997 pour le Haut-Rhin).

L'ORIV apporte, depuis de nombreuses années, son appui dans le cadre de la mise œuvre de ses plans. Sa contribution consiste en une meilleure prise en compte de la situation des personnes primo-arrivantes et de leurs difficultés. Dans cette perspective, l'ORIV participe aux réunions de travail et temps d'échanges. Par ailleurs, l'ORIV assure une analyse des données statistiques disponibles. Ces connaissances permettent de mieux appréhender le profil socio-démographique des personnes, leur situation au regard de la maîtrise du français, du logement. Ces données, une fois produites, sont mises en débat lors de comités techniques, réunissant l'ensemble des acteurs de la politique d'accueil dans le département. Elles servent de base à la définition, si nécessaire, de nouvelles actions ou à l'aménagement de celles existantes.

L'action dans le cadre des plans départementaux d'accueil a surtout été concentrée sur le second semestre de l'année 2006. Au-delà du travail d'analyse et de production de données actualisées sur le profil des primo-arrivants en Alsace, l'ORIV a accompagné la réactualisation du plan départemental d'accueil du Bas-Rhin (proposition d'adaptation du document initial, participation à des temps de travail avec les acteurs de l'accueil pour identifier les actions pouvant relever du plan départemental...). Dans le Haut-Rhin, l'ORIV a contribué à la conception et l'organisation d'une démarche d'information en direction des acteurs locaux. En effet, compte tenu des nombreux changements survenus en cours d'année dans le domaine de l'immigration tant du point de vue législatif qu'institutionnel, il a paru intéressant d'organiser des temps d'échanges à l'échelle de chaque arrondissement. Débutées fin d'année 2006 (réunion le 18 décembre sur Thann et le 20 décembre sur Mulhouse), ces rencontres seront poursuivies en 2007. Elles permettent globalement de présenter les modalités de prise en charge des primo-arrivants lors de leur arrivée. L'ORIV y présente le profil socio-démographique des primo-arrivants, avec des données à l'échelle de l'arrondissement ou de la commune (pour les communes les plus importantes).

Productions :

- ↳ Analyse des données relatives aux primo-arrivants - Données haut-rhinoises, novembre 2006, 4 pages.
- ↳ Analyse des données relatives aux primo-arrivants - Données bas-rhinoises, novembre 2006 (revu mars 2007), 10 pages.
- ↳ Primo-arrivants sur Mulhouse - Evolution et caractéristiques socio-démographiques. Données actualisées 2006, 7 pages.
- ↳ Analyse des données relatives aux primo-arrivants. Données comparées sur l'arrondissement de Mulhouse, décembre 2006, 9 pages.
- ↳ Analyse des données relatives aux primo-arrivants. Données comparées sur l'arrondissement de Thann, décembre 2006, 5 pages.

* Le colloque « **40 ans de présence turque en Alsace : Constats et Evolutions** » a été organisé les 26 et 27 novembre 2004 à Strasbourg à l'initiative de l'ASTTu (Association de Solidarité avec les Travailleurs Turcs, Strasbourg), de l'ORIV (Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville, Alsace), de l'ASTI (Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés, Colmar), de l'association Vis-à-Vis (Strasbourg) et en lien avec des universitaires (spécialisés de ce public) : Stéphane de TAPIA et Samim AKGÖNÜL (tous les deux chercheurs au CNRS, Strasbourg). L'objectif était de mettre à disposition des acteurs des connaissances actualisées sur les populations originaires de Turquie résidentes en Alsace, sachant que celles-ci font encore l'objet de nombreuses représentations et que les travaux existants sont peu accessibles.

Le colloque avait donc pour finalité de rendre publiques les connaissances existantes et de susciter les échanges sur la base de celles-ci.

Dans cette perspective **la production d'actes est apparue comme un moyen de diffusion de connaissances pour mieux comprendre les populations originaires de Turquie présentes en Alsace**. Prévu initialement en 2005, le travail de production d'actes n'a pu être mené compte tenu de l'ampleur du travail de retranscription. Un appui financier du FASILD obtenu en 2006 a permis la réalisation de cette retranscription²². Sur la base de ce premier travail, les associations partenaires, sous l'impulsion de l'ORIV, ont été amenées à retravailler les contenus et à produire des contributions. Fin 2006, l'ensemble des écrits a été retravaillé. Il reste encore (pour début 2007) à finaliser le document (relecture générale) et à rechercher un éditeur pour la publication.

* L'ORIV a réalisé en 2006 (comme en 2005) **une analyse des initiatives menées par les établissements scolaires dans le cadre du « Mois de l'Autre »**. Cette initiative initiée par le Conseil Régional d'Alsace en lien avec le Rectorat en 2005, suite aux multiplications d'actes racistes et xénophobes (profanation de tombes...), vise à développer l'éducation et la sensibilisation des jeunes à la tolérance, au respect, au civisme et à la lutte contre toute forme de racisme, d'intégrisme, d'antisémitisme et de xénophobie. Pour y parvenir, le Conseil Régional d'Alsace soutient financièrement les actions conduites dans les lycées et les CFA d'Alsace oeuvrant dans ce sens. Pour favoriser l'organisation de ces actions, les porteurs de l'initiative ont identifié trente associations (ayant répondu à un appel à projet) proposant des actions répondant à l'objectif de l'initiative.

Le bilan rédigé par l'ORIV rend compte des actions engagées. Il s'appuie sur les réponses obtenues à l'envoi de questionnaires à l'attention des équipes pédagogiques ainsi que des associations (soit 127 questionnaires renvoyés, sur 156 potentiels, ce qui donne un taux de réponse de 81,4%).

Par ailleurs, en amont de la préparation de la journée de clôture du Mois de l'Autre (29 mars 2006), l'ORIV apporte ses connaissances et ressources dans le cadre de la rédaction de documents (production de notes problématisées sur les relations garçons-filles, les parcours de réussite, les médias, banlieues et discriminations...).

Enfin, l'ORIV est intervenu directement dans un lycée (Lycée Jean Rostand, 9 mars 2006) auprès d'étudiantes en Economie Sociale et Familiale afin de leur présenter les enjeux de la

²² Le travail a été mené par Sofia HERWEDE, dans le cadre d'un contrat d'un mois mené du 28 février 2006 au 24 mars 2006 inclus.

prévention des discriminations et les outils disponibles pour permettre une sensibilisation à ces questions.

Productions :

- Le « Mois de l'autre » 2006 - Analyse des fiches bilan, juin 2006, 12 pages
- Le « Mois de l'autre » 2006 - Synthèse de l'analyse des fiches bilan, juin 2006, 2 pages

Enfin, suite à des demandes d'intervention ou dans le cadre de participation à des colloques, l'ORIV rédige des textes, des notes, permettant aux acteurs de disposer de connaissances optimisées.

On peut faire état des productions suivantes :

- *Discriminations - Eléments de compréhension*, avril 2006, 4 pages
- *Quartiers urbains et rapport à l'emploi*, 11 pages. Cette note se propose de rendre compte, à partir de quelques indicateurs clés, de la situation de l'emploi dans les quartiers urbains, notamment ceux relevant de la politique de la ville. Elle consiste en une contribution, réalisée à la demande du Conseil Régional d'Alsace, visant à disposer d'éléments de diagnostic dans le cadre de l'élaboration du programme opérationnel FEDER « Compétitivité régionale » Alsace 2007-2013. Les éléments développés dans cette note ont été présentés le 11 mai 2006, dans le cadre du groupe de travail « Territoires spécifiques ».
- *Zone Urbaine Sensible de HAUTEPIERRE - Eléments de diagnostic, en particulier sur l'emploi*. Note de cadrage, Juin 2006, 5 pages
- *Immigration, Intégration, Discriminations... de quoi parle t'on ? Quelques éléments de compréhension*. Note réalisée en juin 2006, mise à jour en janvier 2007, 31 pages.
- *Femmes étrangères et rapport à l'emploi - Situation Mulhousienne*. Note réalisée en Juillet 2006, 10 pages.
- *Prendre en compte la parole des « discriminés » : un défi pour l'action*, décembre 2006, 8 pages. Article rédigé pour la revue publiée par l'ARIFOR.
- *Dossier Ressources « Discriminations : éléments de compréhension et d'action »*, 34 pages. Mise à jour de ce dossier (rédaction de nouveaux éléments, adaptation à la législation et aux évolutions institutionnelles) en décembre 2006.

Sachant que parallèlement et en lien avec les questionnements adressés à l'ORIV, des notes rapides sur une notion sont élaborées. A titre d'exemple, on peut citer des textes rédigés par rapport aux notions suivantes : « Les processus discriminatoires : représentations, préjugés, stéréotypes ! », « Management de la diversité », « Egalité des chances ? », « La politique de la ville, de quoi parle t'on ? »...

Par ailleurs, on peut également évoquer la réalisation à la demande de chacun des centres de positionnement linguistique (ESCAL dans le Bas-Rhin et Papyrus dans le Haut-Rhin) de documents faisant état des caractéristiques des immigrés par bassin d'emploi dans chacun des départements.

Au-delà des productions écrites, l'ORIV est amené, tout au long de l'année, à répondre à des sollicitations afin d'apporter son analyse ou ses connaissances dans le cadre de travaux de recherche d'étudiants ou encore par rapport à des sujets d'actualité. Ainsi, et à titre d'illustration, l'ORIV a été contacté par des journalistes afin de réagir suite à la parution du rapport ADIA sur le baromètre des discriminations, ou suite à la publication par l'INSEE des données sur les immigrés en Alsace.

Par ailleurs, **certaines notes ont été produites dans le cadre du Réseau RECI.**

Le Réseau RECI (dont fait partie l'ORIV) a pour objectif de produire et diffuser des connaissances, des ressources sur ses champs de compétence (immigration, intégration et/ou lutte contre les discriminations). Il intervient par mutualisation et capitalisation des

connaissances sur la base des ressources disponibles (existantes et/ou produites par chacune des structures).

Au cours de l'année 2006, le réseau RECI a été amené à produire différents documents (auxquels l'ORIV a contribué).

* Considérant que la prévention et la lutte contre les discriminations reposent sur une mobilisation optimisée des ressources et connaissances disponibles sur ces questions, le Réseau RECI a proposé, au FASILD, la réalisation de « **notes documentaires** » sur des thèmes récurrents. Ces notes de cadrage ont été élaborées à partir de ressources documentaires et des connaissances des structures membres du Réseau.

Trois sujets ont été abordés :

- La prise en compte par les entreprises de la prévention des discriminations
- La prise en compte des publics se définissant comme victime de discriminations.
- Le lien entre élus et prévention des discriminations (de quoi parle t'on ? en quoi sont-ils concernés ? comment agir ?)

* Cette dernière note a été retravaillée pour être diffusée lors du colloque « Agir contre les discriminations - L'engagement des élus et des collectivités territoriales », organisé conjointement par l'ACSE (Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances) et l'Association des Maires de Villes et Banlieues de France, le 4 octobre 2006.

Les organisateurs de ce colloque souhaitaient s'appuyer sur des expériences d'élus ayant déjà engagé une démarche de réflexion et des actions sur la discrimination et la promotion de la diversité. L'objectif était également de recueillir des témoignages d'acteurs pouvant être présentés lors des tables rondes mais d'élaborer des fiches d'expérience remises lors du colloque (dossier du participant). Le Réseau RECI a été sollicité pour élaborer ces fiches à partir d'un questionnaire et sur la base d'entretiens, auprès de sites (50 environ) recensés par l'ACSE.

A l'issue du colloque et sur la base des fiches expériences réalisées, la note a été enrichie de paroles et points de vue d'élus.

* La production, en septembre 2006, dans le cadre du séminaire RECI « Agir contre les discriminations : quelles démarches, quels outils ? » d'une **bibliographie sélective**, rendant compte d'une sélection des documents publiés depuis 2001 et recensés dans la base de données bibliographiques du Réseau RECI (législation, rapports publics sur la mise en œuvre des politiques de lutte contre les discriminations, études et recherches, sites internet, outils...).

* Une note sur le lien entre « élus et intégration » rédigée dans le cadre de la **préparation des Assises de l'intégration**, organisée par la DPM le 12 décembre 2006. Elle se propose de rappeler le sens de la notion d'intégration et les publics visés puis de mettre en avant les raisons pour lesquelles cette question concerne les élus ainsi que leurs attentes et leurs besoins. La dernière partie met en avant les conditions d'une politique locale d'intégration.

Productions

- ↳ « Elus et prévention des discriminations », septembre 2006, 14 pages. Cette note a été enrichie de paroles et points de vue d'élus (novembre 2006, 22 pages)
- ↳ « Paroles de discriminés », septembre 2006, 12 pages
- ↳ « Entreprises et prévention des discriminations », septembre 2006, 12 pages
- ↳ Bibliographie sélective, réalisée dans le cadre du séminaire du 19 septembre 2006 « Agir contre les discriminations : quelles démarches, quels outils ? », 20 pages, septembre 2006
- ↳ « Elus et intégration », décembre 2006, 7 pages.

ZOOM SUR :

- ↳ Vie associative issue de l'immigration (page 57)
- ↳ Demandeurs d'asile (page 59)
- ↳ Intégration et élus (page 61)

VIE ASSOCIATIVE ISSUE DE L'IMMIGRATION

CONTEXTE

En 1994, l'ORIV mène sa première étude sur les associations « issues de l'immigration ». Treize ans après le décret-loi de 1981 autorisant les étrangers à se constituer en association dans les conditions du droit commun des associations, il s'agissait de répondre à deux problématiques : cette nouvelle liberté a-t-elle favorisé l'émergence ou le développement des associations issues de l'immigration en Alsace ? Comment ces associations s'intègrent-elles dans le tissu local ? Dix ans après ce premier travail, l'ORIV relance cette réflexion lors de plusieurs temps d'échanges associatifs. Parallèlement, certains financeurs de l'ORIV, notamment, le FASILD et la Communauté Urbaine de Strasbourg, sont intéressés par un « état des lieux » sur ces associations.

En 2005, l'association lance une étude visant à :

- connaître l'évolution de ces associations depuis 1994 (nombre d'associations, activités, fonctionnement, nationalités concernées ...)
- comprendre leur réalité actuelle
- réinterroger l'expression « associations issues de l'immigration ».

Un premier travail de repérage des associations considérées comme « issues de l'immigration »²³ a été réalisé dans les registres des associations des différents tribunaux d'instance alsaciens. Sur la base de cet « inventaire », a été envoyé un questionnaire aux associations. Une première analyse a été menée sur la base des questionnaires reçus, mais compte tenu de leur faible nombre (47 questionnaires), il a été décidé de revoir la méthode de travail.

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2006

Compte tenu des limites de la démarche menée en 2005, l'analyse sera étayée par une approche territoriale. Il est décidé de concentrer les recherches sur quelques territoires (deux en milieu rural et au niveau des trois principales agglomérations alsaciennes), d'y mener des entretiens avec les membres des associations « issues de l'immigration » (repérées dans le premier travail mené) et avec des « personnes ressources » (acteurs locaux).

ENJEUX

En 1981, l'abrogation d'un décret-loi permettait de réinstaurer le droit à tous les résidents étrangers de former une association.

25 ans après, quelle visage présente cette vie associative ? Quelle(s) image(s) en ont les acteurs locaux ? La typologie « associations issues de l'immigration » n'est-elle pas obsolète ?

ACTIVITES MENEES

Pour permettre d'augmenter le nombre de questionnaires obtenus, un courrier a été envoyé, au cours du premier semestre, par le FASILD Alsace aux associations repérées par l'ORIV comme « issues de l'immigration » et recevant des subventions de cet établissement public. Un seul nouveau questionnaire a été obtenu, trois autres l'ont été par d'autres biais.

²³ Ainsi, n'ont été retenues pour un état des lieux que les associations dont au moins 2 des fondateurs ou des dirigeants actuels sont des personnes nées à l'étranger et qui ont fait acte de migration.

Au second semestre, la démarche territoriale démarrait. Compte tenu du temps nécessaire pour la réalisation de cette étape et des moyens humains disponibles, l'ORIV a proposé à Adeline Cherqui, dans le cadre de son stage de Master II « Espaces, Sociétés et Territoires » des Universités Louis Pasteur et Marc Bloch, de contribuer à cette étude.

Les deux territoires « ruraux »²⁴ choisis sont le Pays Bruche-Mössig-Piémont et Cernay-Thann.

Le questionnaire utilisé lors de la première phase de l'enquête a été revu et amélioré, pour servir de support à la réalisation d'entretiens. Il devait permettre de disposer d'informations sur :

- l'origine de l'association
- l'objet de l'association, ses activités, son public, son évolution, ses moyens humains et financiers
- ses relations avec son environnement (associations locales, nationales, communes,...)
- sur leur perception des expressions « d'associations issues de l'immigration », d'associations « communautaires ».

Une autre grille d'entretien a été élaborée pour interviewer les personnes ressources, abordant quelques-uns de ces thèmes. Après une prise de contact téléphonique, une trentaine d'entretiens a été menée sur ces deux territoires. Une première analyse de ceux-ci a été produite.

PERSPECTIVES POUR 2007

Cette première étape sera complétée par la même enquête menée sur les trois principales agglomérations alsaciennes : Colmar, Mulhouse et Strasbourg. Une fois les questionnaires traités, une analyse sera produite. Elle donnera lieu à publication sous la forme d'un Cahier de l'ORIV. Des temps d'échanges, avec les associations interrogées d'une part, les institutions d'autre part, et enfin auprès d'un public plus large, seront organisés au courant de l'année 2007.

²⁴ Il s'agit plutôt de territoires semi-urbains.

DEMANDEURS D'ASILE

CONTEXTE

Ce thème de travail relève d'une auto-saisine de l'ORIV, via des interpellations des membres du Conseil d'Administration. Dès 2003, il a consisté en un recueil de données statistiques et le démarrage d'une veille documentaire. Il a été pleinement investi à compter du milieu de l'année 2004, date à laquelle il a été décidé d'opter pour une étude. Fin 2004 et en 2005, les démarches engagées ont permis de mettre en place les différentes instances (collectif de travail, groupe de travail composé de professionnels intervenant dans l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile) et de les réunir. Le travail a également été consacré à la lecture de la documentation, la réalisation d'entretiens (demandeurs d'asile, structures chargées de l'accueil et de l'accompagnement des demandeurs d'asile et institutions), à la recherche de données quantitatives et à la mise en commun des connaissances acquises.

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2006

L'objectif général de l'étude est d'identifier les conséquences engendrées par l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile sur leur processus d'intégration par la production de connaissances (étude portant exclusivement sur le territoire bas-rhinois).

2006 devait permettre la finalisation de l'analyse des données et la rédaction du rapport final.

ENJEU

Sur la base des constats, il s'agit, à terme, d'interroger les acteurs intervenant auprès des demandeurs d'asile afin d'optimiser les pratiques.

ACTIVITES MENEES

La réalisation de cette étude est assurée par un collectif composé de plusieurs personnes²⁵.

◆ ANALYSER LES DONNEES RECUEILLIES

Le travail mené au cours de l'année 2006 a permis un croisement de l'ensemble des données disponibles. Sur cette base il a été possible de produire un certain nombre d'analyses.

Par ailleurs, l'obtention de données statistiques et donc leur analyse, a permis de disposer d'éléments complémentaires à l'appui des constats déjà réalisés.

◆ ECHANGES-DEBATS ENTRE PROFESSIONNELS

Les analyses produites, notamment par rapport aux enjeux d'hébergement, ont été soumises aux professionnels intervenant dans le cadre de l'accueil et de l'accompagnement des demandeurs d'asile lors d'une réunion le 11 octobre 2006.

Sur la base de l'ensemble de ces éléments, il a été décidé de passer à une étape de vérification des analyses

auprès d'un plus grand nombre de professionnels. Il s'agissait également de construire avec

POINT(S) FAIBLE(S)

La démarche collective prend du temps, parce qu'elle repose sur l'échange de points de vue mais aussi parce qu'une partie du collectif réalise ce travail bénévolement. La forte évolution des enjeux par rapport à ce public sur les deux dernières années (compte tenu des évolutions législatives).

²⁵ Les membres actifs en 2006 ont été : Alice CHAVANNES, Stéphanie CORNUS, Brigitte FICHET, Marie FOURNET, Christiane GUTH et Murielle MAFFESSOLI.

les acteurs concernés, sur la base d'un diagnostic partagé, des propositions d'action. Dans cette perspective a été organisé un séminaire **de réflexion collectif**.

Le public visé était les acteurs publics et privés (associations, structures d'accompagnement et d'hébergement...) ainsi que les institutionnels en contact avec les demandeurs d'asile. Le séminaire a permis de faire état des réflexions issues de l'analyse des entretiens et de leur mise en perspective avec les lectures, de soumettre ces constats à la discussion et surtout de réfléchir collectivement aux préconisations.

Le séminaire a été en fait organisé en trois temps :

- une demi journée d'ouverture (présentation de l'enjeu, du contexte et des enseignements généraux de l'étude) organisée le 27 novembre 2006
- une journée de travail en ateliers, le 5 décembre 2006

Les ateliers ont eu lieu successivement tout au long de la journée :

- ↳ Atelier 1 / Quelles spécificités et complémentarités dans l'accompagnement des demandeurs d'asile entre partenaires ?
- ↳ Atelier 2 / Comment mieux prendre en compte les demandeurs d'asile les plus fragiles ?
- ↳ Atelier 3 / Face à l'accélération des procédures et au développement des procédures d'urgence : quelles pratiques, quel partenariat ?

- une demi journée de restitution, de synthèse, le 15 décembre 2006.

Les échanges ont permis d'étayer les analyses déjà existantes.

POINT(S) FORT(S)

La richesse des échanges et des analyses produites par le travail collectif et la confrontation avec les professionnels intervenant en direction de ces publics.

PERSPECTIVES POUR 2007

◆ REDIGER L'ÉTUDE

- Rédaction des constats
- Finalisation des pistes « de progrès » et des propositions d'actions
- Diffusion écrite et orale des résultats.

INTEGRATION ET ELUS : LE GUIDE

CONTEXTE

Depuis 2001, l'ORIV travaille à la réalisation d'un outil adapté aux besoins des élus et techniciens des collectivités locales alsaciennes sur les questions d'intégration et d'immigration. En 2004, un outil était testé à travers une trentaine de fiches. Sur cette base a été édité en 2005, le document « Etrangers et immigrés en Alsace - Guide pour comprendre et agir ». Il a été conçu de manière à faire état des questionnements des élus et à mettre en avant des argumentaires pour y répondre.

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2006

Dès le départ, ce « Guide » a été pensé comme devant faire l'objet d'aménagement dans la mesure où l'un de ses objectifs premiers est de répondre aux questions des élus et de prendre en compte les éléments de contexte.

Il s'agissait donc en 2006, de procéder à l'actualisation du « Guide » et à la production de nouvelles fiches thématiques en lien avec les préoccupations des élus.

ENJEU

Concevoir un outil, facile d'usage et adapté aux besoins des acteurs, en particulier les élus, en l'élaborant à partir de leurs questionnements.

ACTIVITES MENEES

◆ ACTUALISER LES CONNAISSANCES

Après une première diffusion du « Guide » fin 2005 (envois gratuits par la Région et l'ORIV de plus de 1300 exemplaires, notamment à tous les maires d'Alsace) et une large promotion médiatique (publication d'articles dans de nombreuses revues ou journaux), il s'agissait de répondre aux demandes de mise à disposition du document et d'intervention.

Par ailleurs afin de lui conserver toute sa pertinence, il s'avérait nécessaire de l'adapter aux évolutions institutionnelles et législatives survenues depuis sa première édition. D'autant que l'année 2006 a été particulièrement riche en la matière.

Par ailleurs, pour lui garder tout son intérêt il était également nécessaire de remettre à jour les données chiffrées.

Ainsi l'ensemble des fiches a fait l'objet d'une actualisation (statistique et législative).

◆ PRODUIRE DE NOUVELLES CONNAISSANCES

Par ailleurs deux nouveaux chapitres thématiques ont été créés : la santé des migrants et la participation des habitants.

La rédaction des fiches relatives à la santé des migrants est le résultat d'un travail partenarial avec l'association Migration Santé Alsace (élus associatifs et équipe).

Compte tenu du travail antérieur mené par l'ORIV, la production des fiches portant sur la participation des habitants a été réalisée par l'équipe.

POINT(S) FORT(S)

Un outil agréable et largement utilisé par les acteurs.

L'organisation de temps de rencontre sur la base de cet outil et la construction de nouveaux partenariats.

POINT(S) FAIBLE(S)

Une réactualisation nécessaire mais qui demande beaucoup de temps.

◆ OPTIMISER LE GUIDE ET LE RENDRE ACCESSIBLE

L'optimisation du Guide visait à en assurer la promotion auprès de collectivités. La sollicitation de la Délégation départementale du Bas-Rhin de l'UNCCAS s'inscrivait tout à fait dans cet objectif. La demande de partenariat émanant du CRDP, dirigée vers un public d'enseignants, répondait également à l'enjeu de diffusion. Compte tenu du temps nécessaire à ces actions, il n'a pas été possible d'avoir une démarche volontaire en direction d'autres acteurs.

Par ailleurs et afin que l'ensemble des données soit accessible au plus grand nombre de personnes intéressées, un site internet dédié au guide a été élaboré en 2006 (voir page 48). Il permettra de télécharger l'ensemble des fiches.

PERSPECTIVES POUR 2007

Plusieurs pistes de travail ont été évoquées :

- Poursuivre sur la base du guide les actions de sensibilisation
- Actualiser les fiches du guide au regard des évolutions contextuelles (législation, statistiques...)
- Mettre à jour certaines fiches thématiques (notamment celles relatives à l'apprentissage de la langue)
- Mettre en ligne le site internet dédié au « Guide ».

REALISATIONS / PRODUCTIONS EN 2006

- « Etrangers et immigrés en Alsace - guide pour comprendre et agir », décembre 2006
Volet A : vers une meilleure compréhension de la présence étrangère en Alsace
Volet B : thématique.

ORGANISER ET CONTRIBUER A DES TEMPS D'ÉCHANGES

APPROCHE SYNTHETIQUE DES ACTIVITES MENEES

La notion de **temps d'échanges** renvoie à des contenus et des formes variables au niveau de l'ORIV.

Selon le **thème traité, les acteurs concernés et le contexte**, il peut s'agir d'une rencontre régionale de réflexion, d'ateliers, de groupes de travail, de séminaires d'échanges autour d'expériences... Dans tous les cas, la forme retenue sert l'objectif poursuivi : **la mise en place de moments et de lieux** permettant l'échange entre acteurs, le plus souvent de cultures professionnelles différentes, **sur la base de leurs pratiques professionnelles, d'expériences et de savoirs « d'experts »**.

Ces moments de travail en commun donnent souvent lieu à **une co-production de connaissances** pouvant faire l'objet d'une **capitalisation** ultérieure (compte-rendu, actes...).

Dans le cadre de ces temps d'échanges, **l'ORIV produit, le plus souvent, des documents de synthèse** (notes, bibliographies...) en lien avec le sujet traité. Ils sont remis lors de la rencontre, sous la forme d'un dossier du participant.

Cette mise à disposition de ressources permet de fournir aux acteurs des éléments constituant en quelque sorte un « état de la question », ou au moins, qu'ils accèdent, **de manière synthétique et analysées, aux connaissances déjà disponibles**.

C'est cette même logique qui prévaut dans la mise à disposition, lors de ces temps d'échanges, des ressources disponibles à l'ORIV. Elle s'effectue par **la tenue, par la chargée de l'information et de la documentation, d'un stand de documentation**.

Si l'ORIV organise, dans le cadre de son programme de travail un certain nombre de temps d'échanges et de débat (cf. présentation ci-dessous de ceux organisés en 2006), seul ou en partenariat, les salariés sont également amenés à **participer, sous la forme d'une intervention orale, à des rencontres, colloques ou temps de débat voire à intervenir dans le cadre de formations**.

Ces interventions répondent aux mêmes objectifs à savoir **favoriser les échanges à partir d'une analyse ou d'un état des connaissances, faire circuler les savoirs disponibles...**

L'analyse des temps d'échanges organisés par l'ORIV, au cours de l'année 2006, fait apparaître qu'aucun groupe de travail n'a été mis en place (à la différence de l'année précédente). D'autres formes de temps de travail ont été privilégiées.

Tout d'abord, il a été fait le choix de mettre l'accent sur la **tenue de rendez-vous réguliers**. A ce titre, les « **Rencontres de l'ORIV** » ont été poursuivies (cf. la fiche présentant ces rencontres page 71). Initiées en 2004, il s'agit de rendez-vous réguliers (tous

les mois environ, sauf l'été), souhaités par l'association, en direction d'un large public, en début de soirée, visant la mise en débat d'un sujet d'actualité.

Par ailleurs, un rendez-vous dédié aux professionnels de la politique de la ville a été instauré en 2006. L'ORIV souhaitait se repositionner sur le champ de la politique de la ville, tout en tenant compte des demandes des acteurs de pouvoir échanger. Intitulé « **Jeudis des professionnels de la Ville** », ces après-midi de travail ont été mis en place, à titre expérimental, au cours du second semestre. Il s'agissait, pour l'ORIV, dans un contexte d'élaboration des Contrats Urbains de Cohésion Sociale, de proposer : des connaissances pouvant être utilement mises à profit, de permettre aux professionnels de se ressourcer, d'assurer une régularité des temps d'échanges et de tisser du lien avec et entre ces professionnels. Le bilan incite à la poursuite de ces rendez-vous en 2007, avec toutefois quelques aménagements (cf. fiche de présentation, page 73).

Par ailleurs, l'ORIV a organisé au cours de l'année 2006 **de nombreuses journées ou demi-journées de rencontres et de débats entre acteurs**. La plupart de ces temps d'échanges a été menée en partenariat. Cette dimension a été plus ou moins marquée, selon le cas.

Suite à une initiative portée par le Clapest et l'ASTTu (Association de Solidarité avec les Travailleurs Turcs) en décembre 2005, **l'ORIV a organisé, le 14 janvier 2006, une table ronde intitulée « Violences urbaines : éléments d'explications »**.

Cette matinée d'échanges a permis, à partir d'interventions de différents acteurs et associations de terrain, de débattre collectivement des enjeux sous-jacents, au traitement de ces « émeutes », et leur signification...

Par ailleurs, l'ORIV a choisi de répondre aux sollicitations d'interventions émanant de plusieurs acteurs alsaciens (notamment des aumôneries) afin de comprendre les tenants et les aboutissants de ces événements de novembre 2005. Ce thème a aussi fait l'objet d'un numéro du bulletin mensuel « Actualités sur... l'Intégration et la Ville ».

Dans un souci de capitalisation de ces différents éléments, et afin de répondre aux besoins de compréhension des événements exprimés par les acteurs, il a été décidé d'élaborer un document de synthèse (diffusé en 2007) reprenant le contenu de la table-ronde, les éléments d'analyses avancés lors des interventions, les travaux produits sur le plan national, ainsi qu'une bibliographie commentée.

La volonté affichée de l'ORIV de travailler la dimension transfrontalière de ces actions s'est concrétisée, de manière exemplaire en 2006, avec **l'organisation d'une journée de réflexion le 17 novembre 2006**. Conçue en lien avec les **partenaires Allemands**, cette journée franco-allemande intitulée « **La participation des jeunes résidant dans les quartiers d'habitat populaire : solution, fausse piste ou impasse ?** » a permis de comparer les pratiques de prise en compte de la parole des jeunes dans les quartiers « difficiles » par les acteurs allemands et français (cf. fiche de présentation de l'action, page 75). L'intérêt de ces échanges a été démontré par le nombre de participants s'élevant à environ 140 et la richesse des débats.

Les démarches menées par l'ORIV pour permettre **la diffusion et l'appropriation par les acteurs du Guide « Etrangers et Immigrés en Alsace »** a conduit l'association à **co-organiser deux rencontres**.

* La présence étrangère (les personnes ne possédant pas la nationalité française) était estimée, par l'INSEE (en 1999, au recensement général de la population) à 128.381 personnes. Si parmi elles, certaines sont installées depuis de nombreuses années, d'autres sont arrivées récemment. Ainsi, 157 communes du Bas-Rhin ont accueilli, en 2004, au moins un nouvel arrivant de nationalité étrangère. Ce constat recouvre des situations et des réalités très diverses qui interpellent les communes et leurs services à la population, notamment le secteur social.

Partant de ce constat, **la Délégation Départementale du Bas-Rhin de l'UNCCAS** (Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale) a sollicité l'ORIV pour co-construire un temps d'échanges, de pratiques, en direction de ses adhérents. Il a eu lieu le **22 septembre**

2006, sur « Etrangers et immigrés en Alsace : quelle action sociale ? » et a regroupé une centaine de personnes, à Saverne.

La journée a débuté par une introduction sur les enjeux relatifs à ce sujet, suivie d'un exposé sur la présence étrangère et immigrée en Alsace et d'une table-ronde (Quels acteurs pour le public « primo-arrivants » en Alsace ?).

L'après-midi a été consacré à des échanges en ateliers (« Les nouvelles réglementations en matière d'immigration : quel rôle pour les communes et les CCAS ? », « Les relations entre les parents étrangers/immigrés et les écoles : quel "plus" peuvent apporter les CCAS ? », « La maîtrise du Français : comment favoriser cet apprentissage ? » et « Le logement des personnes étrangères et immigrées : comment améliorer l'accès au logement et favoriser la mixité ? »). La journée s'est achevée par un temps de mise en commun et de débat.

L'ensemble de la démarche s'est voulu coopératif et a impliqué les élus et les CCAS dans un souci de pertinence et d'adéquation aux attentes. Dans cette perspective, un questionnaire a été adressé, en février 2006, à tous les CCAS du Bas-Rhin. Il avait trois objectifs : faire le point sur les relations population étrangère/immigrée et CCAS, déterminer des sujets sur lesquels des connaissances ou des expériences seraient attendues, repérer les CCAS volontaires pour l'organisation d'un atelier ou la présentation d'une expérience. 93 communes (17,7% des communes du département) ont répondu. L'analyse des questionnaires a fait apparaître la nécessité de porter une attention particulière sur les communes de petite taille. En effet quelque soit leur situation géographique et leur profil socio-démographique, elles ont fait état d'un intérêt à cette question, en dépit souvent d'une absence ou d'une rareté de la population étrangère ou immigrée sur leur commune.

Par ailleurs, il est apparu que les aspects à travailler (en terme d'apports formatifs) avec les communes étaient les suivants : les questions de droit, les politiques publiques et partenariales, la sociologie des populations (de qui parle-t-on ? qui sont-elles ? quels sont leurs caractéristiques?...). Sur cette base, un projet de contenu pour la journée a été soumis pour discussion et validation au Bureau de la Délégation Départementale de l'UNCCAS.

Le travail a consisté, partant de ces questionnements, à élaborer les contenus, à proposer et à contacter des intervenants et un animateur, à rechercher des expériences à présenter, à rencontrer les intervenants pour préparer les ateliers et la table ronde...

La journée a également donné lieu à la production, au niveau de l'ORIV, de documents visant à « outiller les acteurs ». Ainsi, en plus de la reproduction de fiches du Guide « Etrangers et immigrés en Alsace » relatives à la problématique de la journée, deux notes ont été diffusées sur « Les acteurs intervenant dans le domaine de l'intégration », « Quels acteurs pour quels publics, dans le Bas-Rhin ? ». De plus l'ORIV a tenu, tout au long de la journée, un stand avec des documents en lien avec les thèmes traités.

* Par ailleurs, le **Centre Départemental de Documentation Pédagogique (CRDP)** a souhaité rendre accessibles, aux enseignants, les éléments de connaissances mis en avant dans le volet « Ecole » du Guide. Dans cette perspective, il a sollicité l'ORIV en janvier 2006. Le partenariat entre les deux structures a pris la forme de l'organisation de plusieurs temps d'échanges à destination des équipes enseignantes, publics habituels du CRDP, portant sur l'école et les enfants étrangers et/ou issus de l'immigration.

Plusieurs réunions de préparation ont permis de construire au mieux le partenariat et de définir le contenu des temps d'échanges afin qu'ils correspondent aux attentes des enseignants. Un premier rendez-vous s'est tenu le **30 Novembre 2006 au matin, portant sur l'enseignement aux élèves nouvellement arrivés en France**. Cette matinée, qui a eu lieu à Strasbourg, a réuni 65 enseignants environ.

Trois autres temps d'échanges doivent venir compléter ce cycle. Deux se tiendront en 2007, sur les thèmes de la diversité des origines en classe (à Strasbourg, en mai) et des relations familles-école (à Mulhouse, en octobre). La dernière rencontre se tiendra probablement en janvier 2008 et portera sur l'orientation scolaire.

Ces rencontres ont eu pour effet, et c'était un des objectifs de la diffusion du Guide, la construction de partenariats auprès d'acteurs encore peu approchés par l'ORIV et constituant néanmoins des « publics-cibles ».

L'ORIV a par ailleurs participé, en tant que membre, à **l'organisation du premier séminaire externe du Réseau RECI** (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration). Il a eu lieu le **19 septembre 2006, à Paris sur les « outils de lutte contre les discriminations »** [titre : Agir et prévenir les discriminations : quels outils, quelles pratiques ?].

Ce séminaire, ouvert aux professionnels et têtes de réseau intervenant dans le domaine de la prévention des discriminations, avait pour objectif d'échanger à partir de la présentation d'outils ou de démarches expérimentés et qualifiés par des acteurs.

Le séminaire a articulé une intervention en plénière, permettant de poser le cadre général en terme de politiques publiques et d'initiatives communautaires (projet Equal), et ateliers de travail (« Inciter, convaincre, mobiliser... comment amener les acteurs de l'emploi à travailler la question de la discrimination? », « Comment passer de la formation à l'action ?, « Quelle méthode proposer aux entreprises et autres organisations ? »).

Lors de la journée, un stand a permis de mettre à disposition des documents et des outils en lien avec le sujet. En outre, un dossier du participant a été remis, comprenant la présentation du Réseau, une note documentaire sur le sujet traité et un « kit » ressources comprenant une bibliographie, une liste d'outils disponibles, des personnes ressources, des liens Internet, des brochures.

Enfin, la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité), a sollicité l'ORIV pour l'organisation d'une rencontre. Cette séance de travail, à laquelle l'ORIV a associé le FASILD (Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations), a eu lieu le **28 février 2006**. Elle a permis au Délégué territorial de la HALDE de rencontrer des acteurs de terrain et des associations susceptibles de connaître les réalités de terrain. Les seize structures présentes ont pu y faire état des difficultés rencontrées et interroger la HALDE sur son fonctionnement et les modalités de partenariat éventuel.

Au-delà de l'organisation ou la co-organisation de temps d'échanges et de débat, **l'équipe de l'ORIV a répondu à un certain nombre de sollicitations visant à intervenir lors de colloques, séminaires, journées de réflexion²⁶...**

Ces interventions orales permettent de diffuser les travaux et analyses produits par l'ORIV et contribuent à la mise en débat de ces sujets. En retour, l'ORIV s'enrichit de nouvelles connaissances dans la mesure où les échanges permettent d'apprécier l'état de la question, de prendre en compte les préoccupations des acteurs et d'identifier les contextes locaux et les expériences menées....

Ces interventions présentent un autre intérêt, plus indirect. Elles obligent à une structuration, à une formalisation des réflexions et analyses menées à et par l'ORIV, qui sont ensuite profitables à tous. Par ailleurs, elles donnent parfois lieu à la production d'écrits (note de cadrage, analyse synthétique par rapport à un sujet, analyse statistique par rapport à un public ou un territoire...).

Ces demandes émanent de différents types d'interlocuteurs. En 2006, les sollicitations sont venues, par ordre décroissant, de collectivités/institutions (jeunesse, présence étrangère, participation des minorités...), d'organismes religieux, d'associations, de structures de formation.

Ces interventions sont le plus souvent menées à l'échelon de la région Alsace. Toutefois, quelques demandes résultent du national, notamment en lien avec le fonctionnement du Réseau RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration). En effet, étant partenaire du Réseau, l'ORIV a répondu à un certain nombre de demandes et est intervenu dans ce cadre.

Ces demandes d'intervention ont porté sur divers sujets.

²⁶ Il faut préciser que l'ORIV est amené à faire des interventions lors de missions d'accompagnement ou de recherche-actions... ces interventions ne sont pas prises en compte dans cette partie du rapport d'activités.

Le plus récurrent est lié à la présence étrangère en Alsace et les primo-arrivants et plus largement aux flux migratoires, à l'intégration et aux politiques publiques.

Date	Structure	Public	Contenu de l'intervention
3 février 2006 (Strasbourg)	Association	Tout public	Intervention sur les flux migratoires
14 avril 2006 (Strasbourg)	Unis Cités	Jeunes en service civil volontaire	La présence étrangère en Alsace et la participation des habitants
18 mai 2006 (Strasbourg)	France 3 Alsace	Tout public	Participation à une émission sur France3 Alsace dans le cadre de la semaine de la diversité [intervention du Président de l'ORIV]
19 mai (Strasbourg)	Association Casas	Adhérents et personnes intéressées	Intervention sur le public Demandeurs d'asile en écho au rapport d'activités de la structure
7 juin 2006 (Strasbourg)	Crap-Carrli	Intervenants formation	« Intégration et immigration : quelle actualité, quels enjeux ? » Intervention sur les concepts, l'articulation des notions, les problématiques actuelles et les politiques publiques
24 juin 2006 (Strasbourg)	Université Marc Bloch	Universitaires	Intervention sur l'évolution des institutions et des politiques publiques dans le domaine de l'intégration
6 septembre 2006 (Strasbourg)	CCAS de Strasbourg	Associations partenaires du CCAS	Intervention autour de deux questions : « Etrangers : De qui parle t'on ? quels sont les modes d'action et de prise en charge de ces publics / populations ? »
26 septembre 2006 (Sélestat)	Paroisse catholique	Paroissiens	Intervention autour de « Quelle présence étrangère et immigrée dans la commune ? Comment bien vivre ensemble ? »
9 octobre 2006 (Strasbourg)	Faculté de Médecine	Etudiants de médecine en formation	Il s'agissait au cours de cette intervention de rendre compte de l'histoire de l'immigration (France/Alsace) et de mettre en avant des données sur les migrations aujourd'hui en Alsace.
20 octobre 2006 (Strasbourg)	Structure de Prévention	Travailleurs sociaux (français et allemands)	Intervention sur l'évolution des politiques publiques dans le domaine de l'intégration [« Immigration et égalité des chances : un nouveau paysage législatif et institutionnel »]
9 novembre 2006 (Strasbourg)	Conseil de l'Europe	Tout public	Intervention dans le cadre de l'atelier « Logement et politiques de la ville : de la ségrégation à la réappropriation des espaces publics », sur le thème « Politiques sociales concernant les primo-arrivants et personnes d'origine étrangères : contenu et efficacité » / intervention autour de l'enjeu de mixité.
13 décembre 2006 (Paris)	DPM (Direction de la Population et des Migrations)	Professionnels intervenant dans le champ de l'intégration	Participation et tenue d'un stand de documentation (Réseau RECI)

Le second sujet qui a suscité des demandes est celui des discriminations.

Date	Structure	Public	Contenu de l'intervention
9 mars 2006, Lycée Jean Rostand à Strasbourg	Enseignante	Etudiantes BTS en Economie Sociale et Familiale	Intervention sur le thème des discriminations (définition, cadre juridique, enjeux et processus, outils existants)

20 mars 2006 (Strasbourg)	Ville de Strasbourg	Animateurs et acteurs de quartier Elsau	Intervention sur le thème des discriminations à partir du DVD « Les discriminations dans les loisirs »
6 avril 2006 (Mulhouse)	CIDF-CEDIFF	Public adhérent de l'association	Intervention sur « discriminations sexistes / discriminations raciales »
11 avril 2006 (Colmar)	ASTI	Lycéens du Lycée Blaise Pascal	Intervention sur le thème des discriminations à partir du DVD « Les discriminations dans les loisirs »
13 avril 2006 (Strasbourg)	FASILD et Ministère délégué à la Promotion de l'Égalité des Chances	Tout public	Intervention sur le thème du management de la diversité dans le cadre des Rencontres pour l'égalité des chances sur « la diversité dans l'entreprise et dans la fonction publique »
18 mai 2006 (Strasbourg)	France 3 Alsace	Tout public	Participation une émission sur France3 Alsace dans le cadre de la semaine de la diversité
29 mai 2006 (Metz)	IRTS Metz	Intervenants sociaux	Intervention sur le thème des discriminations « Discriminations raciales : processus à l'œuvre et moyens d'agir »
31 mai 2006 (Mulhouse)	Relais Municipal de Lutte contre les Discriminations	Jeunes et élus mulhousiens	Intervention sur le thème des discriminations
1er juin 2006 (Strasbourg)	CSC Cronembourg	Femmes de quartier	Intervention sur le thème de l'intégration et des discriminations
7 juillet 2006 (Paris)	IRDSU	Professionnels de la politique de la ville	Intervention sur les outils de lutte contre les discriminations lors d'un colloque sur « les pratiques de lutte contre les discriminations » en appui à l'élaboration des CUCS (Réseau RECI)
4 octobre 2006 (Paris)	ACSE et Villes et Banlieues	Collectivités et professionnels de la ville	Intervention et animation dans le cadre d'un colloque sur « Agir contre les discriminations. L'engagement des élus et des collectivités territoriales » (Réseau RECI)
8 décembre 2006 (Saint Denis)	ACSE et DIV (Délégation Interministérielle à la Ville)	Professionnels de la politique de la ville	Animation et intervention lors du séminaire annuel d'échanges des plans territoriaux de prévention et de lutte contre les discriminations sur le marché du travail (Réseau RECI)

Parmi les thèmes abordés, celui de la citoyenneté, inscrit d'ailleurs comme un axe de travail pour 2006, est en bonne place. Ces sollicitations font écho à un engagement de l'ORIV depuis plusieurs années sur la **participation des habitants à la démocratie locale**. En 2004, une étude, ayant pour objet d'identifier les enjeux de citoyenneté et les obstacles à la participation des habitants à la vie locale, a été menée dans le quartier de la Fonderie à Mulhouse. Celle-ci a permis d'identifier des raisons expliquant la participation des habitants et leur non-participation, tenant aux dysfonctionnements des structures participatives et démocratiques, à l'individu lui-même, mais aussi au déficit de reconnaissance des capacités et compétences des citoyens, de la part de la société et des politiques. Les résultats de cette étude ont servi de supports à plusieurs interventions (cf. tableau ci-dessous).

Date	Structure	Public	Contenu de l'intervention
Mars 2006 (Strasbourg)	Unis-Cités	Jeunes en service civil volontaire	Animation et apport de connaissances lors d'un temps d'échanges sur les obstacles à la participation des habitants en mars 2006

13 mars 2006 (Mulhouse)	Ville de Mulhouse	Adjoint au Maire de Mulhouse, présidents des conseils de quartiers	Présentation de l'étude Comprendre les obstacles à la participation des habitants
4 avril 2006 (Mulhouse)	Ville de Mulhouse	Habitants de Mulhouse	Intervention sur les obstacles à la participation des habitants, dans le cadre d'une table ronde intitulée « Comment faire évoluer la démocratie participative ? » / réflexion « Mulhouse 2006-2020 »
25 octobre 2006 (Strasbourg)	COJEP international	Tout public	Intervention sur la participation à la vie locale lors des deuxièmes rencontres internationales du vivre ensemble
Novembre 2006 (Moselle)	Maison du Jeune Citoyen de Schiltigheim	Jeunes	Intervention sur le thème de la participation à la vie locale, lors de formation à destination de jeunes européens
10 novembre 2006 (Strasbourg)	Ville de Strasbourg (service Jeunesse)	Jeunes	Intervention sur le thème de la participation à la vie locale lors de formation à destination de jeunes européens

Les autres interventions ont porté sur des thèmes en lien avec les thématiques abordées au niveau de l'ORIV.

Date	Structure	Public	Contenu de l'intervention
2 février 2006 (Strasbourg)	Paroisse catholique	Tout public	Intervention sur les violences urbaines
2 mars 2006 (Brumath)	Paroisse protestante	Paroissiens	Intervention sur les violences urbaines mais aussi plus largement sur la capacité à vivre ensemble
28 février 2006 (Rixheim)	Etat	Equipe de Direction de Projet CVIAM (professionnels de la ville)	Présentation des premiers éléments issus de la recherche-action « Jeunes et identité »
5 avril 2006 (Plaine)	Communauté de communes	Elus et acteurs du logement	Intervention sur le thème de l'habitat, mettre en avant les apports du travail mené sur « Habitat et mixité » au niveau du Pays Bruche Mossig Piémont
11 mai 2006 (Strasbourg)	Conseil Régional d'Alsace	Elus du CRA, représentants Etat et des autres collectivités	Eléments de diagnostic sur l'emploi dans les zones urbaines sensibles dans le cadre de l'élaboration du programme opérationnel FEDER « compétitivité régionale » Alsace 2007-2013
15 juin 2006 (Strasbourg)	Thémis	Public de professionnel	Intervention sur le thème « Jeunes et politique de la ville »
21 septembre 2006 (Kehl)	Euro-Institut / INET / CNFPT	Professionnels de la ville	Intervention sur l' « introduction à la politique de la ville en France » (mise en perspective de l'approche allemande et française)

L'ORIV est également amené à **répondre à des demandes d'intervention dans le cadre de démarches formatives** qui permettent une action plus directe sur les pratiques

professionnelles et permettent de s'inscrire dans une logique de prévention (futurs professionnels). Elles relèvent de partenariats inscrits dans la durée.

L'intervention de l'Observatoire dans le cadre d'écoles de formation, en particulier dans le domaine du travail social, s'est mise en place depuis quelques années. Les contenus de formation portent sur la présence étrangère en Alsace (histoire et caractéristiques), sur les politiques publiques dans ce domaine et les enjeux de l'immigration, de l'accueil et de l'intégration.

Les interventions réalisées en 2006 ont été de deux types.

- Un module de formation optionnel, d'environ 42 heures, intitulé « migrations » a été conçu par l'ESTES en lien avec l'ORIV, en 2000. La formation est assurée conjointement par une formatrice de l'ESTES et les salariés de l'ORIV. Chaque année, le contenu de l'enseignement dispensé et les apports de l'ORIV sont définis en fonction de l'actualité ou d'un enjeu défini comme central. Ces séances se sont déroulées de septembre à décembre 2006.
- Une intervention à l'IFCAAD, auprès de conseillères en économie sociale et familiale (3 séances en septembre et octobre 2006).

ZOOM SUR :

- Rencontres de l'ORIV (page 71)
- Jeudis des professionnels (page 73)
- Citoyenneté en Rhin Supérieur (page 75)

LES RENCONTRES DE L'ORIV

CONTEXTE

Initiées en 2004, et résultant d'une forte volonté associative d'organiser des débats publics réguliers, les « Rencontres de l'ORIV » se sont poursuivies en 2005 et en 2006. Ces rendez-vous sont introduits par un conférencier, et suivis d'un débat avec les participants. Ils sont gratuits, se déroulent sur un temps court (18h15-20h30) et se veulent ouverts à tous. En effet, une communication dans la presse locale est recherchée, ainsi qu'une certaine pédagogie dans l'intervention. Ces temps permettent d'aborder différents thèmes : ceux en rapport direct avec les travaux de l'ORIV, ou ceux autour de ses thématiques de travail, ou encore en rapport avec l'actualité.

OBJECTIFS POURSUIVIS

Par la pérennisation de ces temps de conférences et de débats réguliers en Alsace, il s'agit pour l'ORIV :

- de porter dans le débat public ses thématiques de travail afin, à terme, de modifier les représentations ;
- d'élargir les publics touchés par l'association, en s'ouvrant sur un plus large public.

En 2006, afin que les Rencontres puissent trouver une place dans l'ensemble des autres débats publics déjà proposés en Alsace, des évaluations régulières des rencontres seront menées.

ENJEU

Une des remarques souvent adressée à l'ORIV était de ne toucher qu'un public formé, informé et convaincu de la pertinence de ses thématiques. Devant l'ampleur des représentations sur les populations immigrées ou les quartiers « difficiles », il s'agit pour l'association d'investir l'espace public et de proposer à tous un espace de réflexion et de débat.

ACTIVITES MENEES

◆ ORGANISER LES RENCONTRES DE L'ORIV

Quatre rencontres ont été menées au cours du premier semestre 2006 :

- « La tentation antisémite en France et en Alsace », avec Michel Wiewiorka, directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales et Damien Guillaume, doctorant à l'EHESS, le 26 janvier 2006, Strasbourg.
- « Histoire coloniale, Histoire de France : une mémoire à construire ensemble », avec Nicolas Bancel, historien, professeur à l'université Marc Bloch de Strasbourg, et co-auteur de « La Fracture coloniale : la société au prisme de l'héritage colonial », le 23 mars 2006, Mulhouse en partenariat avec Papyrus et le CSC Papin.
- « Etrangers à la carte - Retour sur des pratiques administratives de l'immigration en France », avec Alexis Spire, chargé de recherches au CNRS et auteur de « Etrangers à la carte. L'administration de l'immigration en France (1945-1975) », le 18 mai 2006, Strasbourg.
- « L'extrême droite en Alsace : décrypter son enracinement pour mieux agir » avec Magalie Boumaza, docteur en sciences politiques et enseignante à l'Université de Haute-Alsace, auteur d'une thèse intitulée « Le Front National et les jeunes de 1972 à nos jours », le 20.06.06 à Mulhouse en partenariat avec la LDH de Mulhouse.

Ces quatre sujets de conférences-débats n'étaient pas en lien direct avec un projet mené par l'association en 2006, mais touchent aux thématiques de travail de l'ORIV, à l'exception peut-être de la rencontre sur l'héritage colonial. En effet, l'objectif était de pouvoir

apporter des connaissances et susciter le débat sur des sujets permettant de comprendre les enjeux sociétaux et institutionnels autour de l'histoire de l'immigration.

On peut noter que la volonté d'une alternance départementale a été respectée, des partenariats ont été recherchés et mis en place à deux reprises, et il y a eu alternance d'intervenants nationaux et alsaciens.

Le nombre de participants à ces rendez-vous a fluctué : de 50 personnes environ pour la première de l'année (ayant pour principal invité Mr Wieviorka) à 15 en mars lors de la conférence de Mr Bancel sur l'héritage colonial. Les deux autres ont accueilli en moyenne autour de 25 personnes.

Il faut ajouter à ces rendez-vous, organisés par l'ORIV, une rencontre qui s'est déroulée le 16 septembre 2006, en partenariat avec le FASILD (Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations). Inscrite dans le cycle des « Rencontres de l'ORIV », elle s'en démarque par la durée et le calendrier (une demi-journée, un samedi matin). L'objectif était, dans un contexte institutionnel marqué par la transformation du FASILD en Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances, de débattre collectivement. A été privilégié le croisement des points de vue d'acteurs permettant de mettre en avant les forces et les faiblesses du FASILD et, à travers lui, celles des politiques publiques en faveur de l'intégration et contre les discriminations. Le débat s'est engagé à partir d'une analyse de l'histoire croisée du FASILD et des politiques publiques en matière d'immigration, d'intégration et de lutte contre les discriminations introduit par Catherine WIHTOL DE WENDEN, politologue et de l'intervention de divers acteurs locaux et nationaux (dont le futur directeur général de la nouvelle agence).

◆ EVALUER CES RENCONTRES POUR OPTIMISER LEUR PERTINENCE ET LEUR ORGANISATION

A l'issue de chacune des Rencontres, une fiche d'évaluation a été remplie par une majorité des participants, dans le but d'optimiser l'organisation des Rencontres et le mode de diffusion de l'information sur ces rendez-vous.

Globalement positif et satisfaisant, le traitement de ces questionnaires permettra, pour 2007, de travailler principalement sur la diffusion de l'information.

Cette démarche d'évaluation a été également menée au sein de l'équipe salariée dans ce même souci d'optimisation de l'organisation, pour que ces rendez-vous réguliers deviennent des habitudes de travail.

POINT FORT

La démarche d'évaluation fait état d'un regard globalement très positif et satisfait de la part des participants.

POINT FAIBLE

Une seule rencontre s'est tenue au second semestre, ce qui est dommageable par rapport à l'objectif de fidélisation du public. Cela s'explique par l'indisponibilité d'intervenants pressentis, et la définition d'autres priorités de travail pour l'ORIV (Jeudis des Professionnels, réactualisation du Guide ...).

PERSPECTIVES POUR 2007

◆ POURSUIVRE LES RENCONTRES DE L'ORIV

Fort de ce bilan positif et de l'instauration d'une habitude de travail, les Rencontres doivent se poursuivre en recherchant une plus grande régularité. Un travail sur le choix des thématiques abordées et sur les modalités de diffusion de l'information permettra d'élargir encore le public de ces rendez-vous, et de le fidéliser. Il s'agira aussi de continuer à rechercher des partenariats pour leur organisation et de maintenir cette alternance départementale. Enfin, le travail d'évaluation systématique sera poursuivi pour être toujours au plus près des attentes des participants et répondre aux objectifs de départ.

JEUDIS DES PROFESSIONNELS

CONTEXTE

Une nouvelle phase de contractualisation a débuté au second semestre 2006 avec la préparation des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS), venant remplacer les contrats de ville (qui s'achèvent fin 2006).

Par ailleurs, il avait été constaté un trop faible positionnement de l'ORIV en direction des professionnels de la politique de la ville entraînant une visibilité réduite des apports potentiels du centre de ressources.

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2006

Conscient de ces difficultés et considérant que dans ce contexte les professionnels auraient besoin de disposer d'éléments d'informations et de se rencontrer pour échanger, l'ORIV a proposé l'organisation de temps d'échanges collectifs dédiés aux professionnels de la ville, intitulés « Les Jeudis des professionnels de la Ville ».

ACTIVITES MENEES

Il s'agissait donc de mettre en place un espace dédié et régulier. Ce rendez-vous a été proposé mensuellement, un Jeudi, durant 3 heures. Il a été organisé à l'échelle régionale et portait, à chaque fois, sur un thème. Les thèmes ont été définis sur la base d'un questionnaire envoyé durant l'été 2006 pour apprécier les attendus des acteurs. Le principe qui a prévalu était de permettre aux professionnels présents d'échanger sur le sujet en mettant en avant des expériences d'acteurs alsaciens ou d'autres régions ainsi que de rendre accessibles les connaissances disponibles à l'ORIV (à travers le centre de ressources ou sur la base des travaux menés par l'ORIV). Sur certaines thématiques, il a été fait appel à des « experts » externes.

Lors de ces temps d'échanges un « dossier du participant » était mis à disposition.

Détail des Jeudis des professionnels organisés en 2006

Le 12 octobre 2006, de 14h00 à 17h00, à Colmar, sur le thème du « **renouvellement urbain et de la mixité** »

Mise en avant parmi les cinq thématiques incontournables des CUCS, la question de l'habitat et du cadre de vie renvoie souvent à l'enjeu de renouvellement urbain. Si la mise en œuvre de l'ANRU a permis de développer des compétences en terme de bâti, les enjeux en terme de mixité restent difficiles à mettre en œuvre. Fort de quelques expériences et sur la base de travaux, l'ORIV se propose de réinterroger cette notion, de rendre compte des modes d'approche possibles et d'étudier les modes d'action pour un mieux vivre ensemble.

Intervenants : Valérie LAPENNE (DIV), Benoit ZELLER (Directeur GPV Mulhouse), Emmanuel MATHIEU (Chargé de mission ORU, Ville de Colmar)

Nombre de participants : 20

Le 9 novembre 2006, de 14h00 à 17h00, à Mulhouse, sur le thème de la « **Réussite éducative et la place des parents** »

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de réussite éducative, les parents occupent une place particulière. Acteur important, à la fois partenaire et sujet de la démarche, les professionnels doivent inventer de nouveaux « partenariats », de nouveaux modes de relations entre professionnels et avec les parents.

Intervenants : Astrid BARILLIOT (Sous préfecture Mulhouse), Najette MEGHRICHE (Chef de projet, Wittelsheim), Renaud FAUSSER (Chef de projet, Haguenau-Bischwiller), Sébastien LONG (Les amis du furet).

Nombre de participants : 24

Le 30 novembre 2006, de 14h00 à 17h00, à Strasbourg, sur le thème des « **obstacles à la participation des habitants** »

Depuis de nombreuses années, la participation des habitants est un enjeu majeur dans les actions dans le champ de la politique de la ville. La circulaire du 24 mai 2006 relative à la mise en œuvre des CUCS réaffirme l'importance de cette implication des habitants. Au-delà de l'intention, la difficulté réside dans sa mise en œuvre. Sur la base des travaux menés depuis plusieurs années et à partir de l'expérience des professionnels de la ville, l'ORIV se propose d'identifier les obstacles à cette participation et de repérer les leviers d'actions.

Intervenants : Julia ZONGO (Chargée de mission et d'études, ORIV), Jean-Luc LANTENOIS (Ville de Bezons, Chef de projet).

Nombre de participants : 16

La dernière séance prévue en 2006 (reportée pour des raisons de disponibilité des chefs de projet en fin d'année) a eu lieu finalement le 1er février 2007, de 14h30 à 17h30, à Bischwiller, sur le thème de « **l'accès à l'emploi des jeunes et la prévention des discriminations** »

L'accès à l'emploi des jeunes est un défi pour notre société... Les obstacles apparaissent pour certains lors de la recherche de lieux de stage, lors des périodes de formation en entreprises... Fort des travaux menés par l'ORIV mais aussi des nombreuses analyses et expériences recensées dans ce domaine, il s'agira d'identifier les mécanismes en jeu et les leviers d'actions possibles dans le cadre des CUCS, d'autant que la prévention des discriminations est positionnée transversalement.

Intervenants : Renaud FAUSSER (Chef de projet, Haguenau-Bischwiller), Emmanuel BERTIN (Directeur Régional, ACSé) et Michèle SCHNEIDER (Chargée de mission, ACSé), ORIV.

Nombre de participants : 17

PERSPECTIVES POUR 2007

◆ POURSUIVRE LES JEUDIS DES PROFESSIONNELS

Sur la base d'un bilan réalisé à l'issue de ces séances, et compte tenu de l'évaluation positive qui en résulte, il a été proposé de poursuivre l'organisation des Jeudis des professionnels de la ville avec toutefois quelques modifications :

- Régularité : une fois tous les deux mois
- Modalités d'organisation : date et horaire maintenus dans un lieu plus central (Colmar)
- Production et diffusion à chaque séance d'un « dossier » avec contributions et documents diffusés

En complément, il a été proposé la mise en place d'Ateliers de la Ville afin d'approfondir un sujet précis (pendant une période déterminée).

CITOYENNETE EN RHIN SUPERIEUR

CONTEXTE

Depuis plusieurs années, la Région Alsace par le biais de son Président, Monsieur Adrien Zeller, enjoint l'ORIV à travailler ses thématiques habituelles sous un angle transfrontalier.

Parallèlement, et suite aux émeutes de novembre 2005, l'Evangelische Fachhochschule de Freiburg, une école allemande de travailleurs sociaux, a sollicité l'ORIV pour une intervention afin de comprendre les causes de ces événements. L'ORIV a proposé un travail commun autour de cette question. En effet, en France, ces événements interrogent l'ensemble de la société. Le phénomène est complexe à décrypter, les causes étant multiples : économiques, urbanistiques, sociales, sociétales... Au-delà, certains des modes d'expression et de revendication utilisés par une partie des jeunes résidant dans les quartiers d'habitat populaire interpellent. Pour quelles raisons recourir à la violence, aux dégradations de biens privés et publics ? N'existe-il pas d'autres moyens de participation au débat public pour cette population ? S'ils existent, sont-ils adéquats ? Accessibles ? Adaptés ?

L'Allemagne n'a pas connu pour l'instant ce type de manifestation de mécontentement, mais de l'avis de certains professionnels, la situation des jeunes y est comparable et de mêmes événements pourraient s'y dérouler. Quant aux instances de participation, à Freiburg, par exemple, elles sont remises en cause. En effet, suite à un relatif échec de la participation des jeunes aux élections, ces instances sont aujourd'hui abandonnées, et d'autres modes de participation et d'engagement sont à l'étude.

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2006

Au vu de l'importance et de l'actualité de cette thématique, il a été proposé de comparer les pratiques de prise en compte de la parole des jeunes dans les quartiers « difficiles » par les acteurs allemands et français, avec :

- La construction de partenariat et une mise en réseau ;
- Le repérage d'expériences locales ;
- L'organisation d'un colloque commun, transfrontalier.

ENJEUX

Par un travail de coopération transfrontalier :

- aboutir à un enrichissement mutuel tant au niveau de la réflexion qu'au niveau des pratiques,
- contribuer à favoriser la participation active au débat public de cette partie de la population, en touchant les professionnels et les élus chargés de la jeunesse.

ACTIVITES MENEES

◆ CONSTRUCTION DU PARTENARIAT ET ORGANISATION D'UN TEMPS D'ÉCHANGES

Durant le premier semestre 2006, les réunions à Strasbourg et à Freiburg se sont succédées tous les mois environ pour l'ORIV, l'Evangelische Fachhochschule de Freiburg (EFH), et le Freiburger Arbeitskreis Gemeinwesenarbeit (Frag). La thématique de travail a été affinée et la volonté d'un temps d'échanges commun validé par l'ensemble des partenaires. En effet, il s'agissait de proposer à l'ensemble des acteurs d'Alsace et de Bade-Wurtemberg, une

journee de rencontres, mais aussi de reflexion avec la tenue de conferences, et enfin d'echanges autour d'experiences menees des deux cotes du Rhin. Cet evenement constituait une premiere etape dans cette cooperation transfrontaliere, et devait impulser une dynamique au niveau des acteurs et deboucher sur des perspectives de travail communes.

Un dossier de demande de subvention aupres des « Rencontres du Rhin Superieur » a ete depose pour l'ensemble du projet pour un montant de 15 000 euros. Cofinance par la Region Alsace, le Departement du Bas-Rhin, le Departement du Haut-Rhin, le Land Baden-Wuerttemberg, le Land Rheinland-Pfalz, trois Cantons de la Suisse du nord-ouest, la Confederation Helvetique et la Commission Europeenne, cet appel a projet est destine a soutenir des projets transfrontaliers realises « par et pour » les habitants. Cette demande a ete acceptee a hauteur de 10 000 euros.

POINT(S) FORT(S)

Un partenariat aise, des idees communes malgre des langues differentes.

POINT(S) FAIBLE(S)

Une subvention accordee qui ne couvre pas l'ensemble du projet, hypothiquant la realisation, pourtant programme, d'actes de la rencontre.

La seconde partie de l'annee a ete consacree a la construction du programme de cette journee. De nombreux intervenants, allemands et francais, ont ete recherches :

- des confereciens pour la premiere partie, autour de deux themes (identification de la place des jeunes des quartiers d'habitat populaire et de leur acces au debat public ; et travail sur les formes de participation : entre difficultes et perspectives prometteuses) ;
- des experiences alsaciennes notamment, favorisant la participation de jeunes au debat public, afin d'alimenter le travail de 3 ateliers, portant sur les formes institutionnelles de participation (conseils de jeunes notamment), sur les nouveaux modes et supports d'expression et de communication (internet, video, hip-hop), et sur les associations et mouvements de jeunes des quartiers d'habitat populaire.

Plus de 700 programmes ont ete diffusés en Allemagne et en France. Le choix du lieu s'est porte sur le Centre Europeen de la Jeunesse, pour son cote symbolique, et ses avantages materiels (disponibilites de deux salles de grande capacite, et du materiel de traduction pour 120 personnes). L'association s'est attachee a produire un dossier du participant complet et dans les deux langues pour cette occasion.

◆ 17 NOVEMBRE 2006 - RENCONTRE FRANCO-ALLEMANDE

Ce temps d'echanges, intitule « **La participation des jeunes residant dans les quartiers d'habitat populaire : solution, fausse piste ou impasse ?** » a reuni 140 personnes a proportion quasi egale entre Allemagne et France, sachant qu'une vingtaine de pre-inscriptions ont ete refusees faute de place.

Les participants venaient d'horizons divers : techniciens de collectivites locales, de centres socio-culturels, membres d'associations, educateurs, etudiants en travail social.

Ce premier temps d'echanges a permis de nouer des contacts et de mettre en avant la pertinence d'un travail transfrontalier sur cette thematique. Cette action a mobilise certains administrateurs de l'ORIV, ainsi que l'ensemble de l'equipe salariee.

POINTS FORTS

Au vu du nombre de participants, on peut penser que cette rencontre a repondu a un besoin des acteurs locaux, qu'ils soient allemands ou francais. Elle a, par ailleurs, permis a l'ORIV de se faire connaitre de nouveaux acteurs et d'associations de jeunes.

POINT FAIBLE

Malgre la pertinence du sujet et son actualite, et l'envoi d'un dossier de presse, les medias ont peu relaye l'information (a part les DNA).

PERSPECTIVES POUR 2007

◆ POURSUIVRE AUPRES DES ACTEURS SUR CETTE THEMATIQUE ?

En décembre 2006, l'ORIV et ses deux partenaires ont souhaité faire un premier bilan de cette action commune afin de dresser des perspectives de travail pour l'année future. Ainsi, s'il semble opportun de réaliser des actes de cette rencontre, la retranscription de ces interventions et leur traduction représentent un coût élevé, qui ne peut être assumé actuellement par les structures participantes au projet. D'autre part, il a été proposé de continuer à réfléchir avec des acteurs plus précisément sur différents sujets, en élaborant des ateliers thématiques, suite aux demandes formulées à l'issue de la rencontre par plusieurs des acteurs présents. Cependant, pour des raisons propres, organisationnelles, l'EFH ne sait pas encore si elle pourra s'engager en 2007 sur cette thématique.

◆ DEVELOPPER D'AUTRES THEMATIQUES SOUS UN ANGLE TRANSFRONTALIER

Dans la dynamique suscitée par ce premier colloque et dans la lignée d'un premier travail sur une approche comparée des modèles d'intégration entre l'Allemagne et la France, l'ORIV souhaite créer un groupe de travail autour des thématiques de l'intégration entre chercheurs et acteurs du Rhin Supérieur (France, Allemagne, et Suisse). Le travail de ce groupe et les thématiques qu'il choisira de développer pourront aboutir à l'organisation de temps d'échanges plus collectifs et ouverts à l'ensemble des acteurs.



REALISATIONS EN 2006

□ **Dossier du participant** (en allemand et en français), Rencontre Franco-allemande, « La participation des jeunes résidant dans les quartiers d'habitat populaire : solution, fausse piste ou impasse ? », 17 Novembre 2006.

Il comprend : une présentation des différents intervenants (intervention pour certains, biographie, bibliographie) ; un dossier de fiches expériences sur chacun des trois ateliers ; une bibliographie française, une bibliographie allemande ; une présentation du Centre Européen de la Jeunesse.

ACCOMPAGNER LES ACTEURS

APPROCHE SYNTHETIQUE DES ACTIVITES MENEES...

Les missions dites d'accompagnement sont des modes d'intervention qui se sont développés au fur et à mesure de l'activité de l'ORIV. Ce type d'intervention (qui regroupe différents contenus) s'est construit de manière pragmatique, sur la base des demandes adressées à l'association.

A posteriori, en étudiant le contenu des interventions, la définition suivante a été élaborée. Ces missions consistent à **mobiliser et à mettre à la disposition des acteurs des compétences et des ressources** (documentaires, techniques, méthodologiques, pratiques, humaines...) **adaptées au contexte, à la thématique et au groupe qui sollicite la démarche**. Elles sont réalisées **en lien avec les acteurs et dans une logique de capitalisation et de qualification mutuelles**.

Ce mode d'intervention est fortement valorisé par les acteurs et les financeurs de l'ORIV (intervention répétée en comité de suivi sur leur intérêt et la volonté de les développer).

Il repose enfin sur une articulation aux **autres modes d'intervention** développés à l'ORIV. On se situe dans une **logique d'alimentation et d'enrichissement réciproque**. En effet, les missions d'accompagnement s'appuient sur une nécessaire connaissance préalable, la mobilisation de ressources, mais elles permettent également de produire de la connaissance et constituent un mode d'observation des territoires. Elles nécessitent, par ailleurs, une capacité d'animation et d'organisation de temps d'échanges.

Plusieurs missions d'accompagnement ont été menées en 2006. Leur présentation permet de faire état des plus-values qui en résultent.

INSCRIRE L'ACTION DANS UNE LOGIQUE DE CHEMINEMENT

Certaines missions s'inscrivent **dans la durée**. Il s'agit, en fait, d'actions nécessitant souvent une maturation dans la réflexion, relevant d'un cheminement permettant de mobiliser différents modes de faire. Les missions menées dans le domaine de la **prévention des discriminations** (cf. fiche de présentation, page 84) en est un exemple. Celle engagée auprès du **Pôle Habitat Centre Alsace** autour des enjeux de « mixité » en est un autre (cf. fiche de présentation, page 87).

DES MISSIONS DEPENDANTES DES ACTEURS QUI LES SOLLICITENT

Les missions d'accompagnement présentent également la caractéristique d'être **fortement dépendantes de la volonté des acteurs en direction desquels elles sont menées**.

On peut, pour illustrer cet enjeu, évoquer la démarche d'accompagnement dans le domaine des mémoires de l'immigration et des quartiers. Dans certains cas, **l'absence de mobilisation ou une focalisation sur d'autres priorités ne permettent pas la mise en œuvre de la mission**. C'est ce qui s'est passé, en 2006, au niveau du PRIPI (programme régional d'intégration pour les populations immigrées).

* Conscient de l'importance d'un travail de mémoire dans le domaine des migrations afin de modifier les représentations et de reconnaître l'apport de l'immigration à la construction de la France mais aussi à sa composition actuelle, l'ORIV s'est impliqué dès 2003 dans la mission de préfiguration du centre de ressources et de mémoire de l'immigration (participation à un groupe de travail et au colloque de novembre 2003). Ceci l'a amené à

être membre du Comité de pilotage, mis en place suite au colloque et ayant pour fonction d'apporter une contribution à la rédaction du Rapport remis au Premier Ministre sur le contenu du Centre. En 2004, le Conseil d'administration de l'ORIV a positionné l'association comme un appui à la mise en réseau en Alsace.

En 2005, un appui a été mené auprès de la Fédération des Centres Sociaux du Bas-Rhin, notamment par l'accompagnement dans l'organisation de deux rencontres régionales (une en avril et une autre en décembre). Ces rencontres abordaient la question de la mémoire sous l'angle de l'apport de connaissances (conférences d'universitaires) et de l'échange d'expériences (apports d'expériences et recensement de celles menées sur l'Alsace). Il est apparu intéressant de mettre en œuvre le même type de démarche dans le Haut-Rhin, tout en sachant qu'aucune structure ne semblait vouloir s'y porter tête de réseau. C'est dans ce contexte qu'il a été proposé que l'ORIV assure un accompagnement à la mise en réseau des acteurs dans le Haut-Rhin, et apporte son appui au comité de pilotage du Bas-Rhin.

En 2006, l'accent a surtout été mis sur la sensibilisation des acteurs et leur mobilisation, par la mise en réseau, dans le Haut-Rhin. Plusieurs réunions ont été organisées pour la mise en place d'un réseau d'acteurs et la constitution d'un comité de pilotage. Afin de clarifier les objectifs de chacune des associations et leurs attendus d'un tel réseau, chacune a rédigé une lettre d'intention. Le Conseil d'Administration de l'ORIV a décidé de se positionner comme suit :

- appui à la mise en réseau, avec possibilité de coordination globale,
- accompagnement et mise à disposition de connaissances : trouver des expériences intéressantes, fournir des textes et informations à partager au sein du réseau, des intervenants pour des conférences organisées
- accompagnement méthodologique : rédaction des compte-rendus synthétiques, animation de réunion, préparation ...
- participation active au recensement des actions menées sur le Haut-Rhin, en coopération avec les différents membres du comité de pilotage ;

La volonté est d'aboutir à la rédaction d'une charte liant les différentes associations et instituant sur des bases solides et claires le « Réseau Mémoires 68 ».

DES MISSIONS MISES EN ŒUVRE SUR DEMANDE EN COURS D'ANNEE

Pour répondre à la demande des financeurs de l'ORIV et tenant compte du fait que ces missions ne peuvent pas toujours être planifiées, le programme de travail 2006 proposait de **disposer d'un « crédit temps » afin d'être en capacité de répondre aux demandes adressées en cours d'année.**

Il a ainsi été possible de répondre aux demandes suivantes :

* A la demande de **l'Association Culturelle des Alévis de Turquie à Strasbourg**, l'ORIV a effectué une mission d'appui méthodologique. Ayant pour projet de mieux connaître l'identité alevi, l'association, en lien avec une étudiante en DEA, adhérente de l'association, souhaitait lancer une étude sur ce thème. Travaillant sur les immigrés de Turquie et sur leurs enfants nés en France, cette enquête proposait une dernière partie sur les activités de l'association et ce que celle-ci représentait pour les alévis vivant à Strasbourg.

La mission de l'ORIV a consisté en un appui méthodologique dans les différentes étapes de l'étude : conception d'une grille d'entretien, choix des personnes à rencontrer, traitement et analyse des données obtenues.

Les conclusions de cette étude pourront constituer une ressource dans l'élaboration du travail de l'ORIV sur « la vie associative issue de l'immigration ».

* La **Ville de Kingersheim** a demandé un **accompagnement de l'ORIV sur deux sujets différents.**

L'une des missions (qui a été menée de janvier à septembre 2006) résulte d'une sollicitation de la collectivité à l'ORIV. La demande consistait en l'accompagnement d'une réflexion sur la création d'un lieu de culte de proximité (aménagement d'un appartement

dans un quartier d'habitat social). L'association, porteuse du projet, s'est constituée récemment. Aucun lieu de culte musulman n'existait sur la commune. Cette demande est récurrente, un premier projet en 2001 n'avait pas abouti faute de compromis trouvé avec le bailleur (Habitats de Haute Alsace). La Mairie, considérant cette demande comme légitime et étant prête à la soutenir, a souhaité cette fois que le projet aboutisse et a demandé un appui à l'ORIV. Finalement, le bailleur a accepté le principe de la location d'un logement après avoir procédé à une enquête auprès des habitants du quartier.

Les apports de l'ORIV dans ce cadre ont été de plusieurs types : participation aux rencontres municipalité/bailleur/association en tant que tiers, apports de connaissance (droit local, gestion lieu de culte, expériences menées sur d'autres sites...), appui auprès des différents acteurs pour l'établissement de documents (dossier de présentation du projet au niveau de l'association, questionnaire en direction des habitants au niveau de HHA...), production de notes (notamment production d'une note sur la présence étrangère et immigrée sur la commune), conseil par rapport à la production de documents (bail...). Pour ce faire, l'ORIV s'est appuyée sur ses compétences en interne et a mis à contribution des personnes ressources sur des aspects particuliers.

La seconde mission a concerné également une association. Depuis de nombreuses années, la Ville de Kingersheim a incité les habitants du Quartier du Béarn (quartier bénéficiant d'une démarche de développement social urbain) à se structurer en association afin de mieux prendre en compte leurs revendications. Pendant longtemps, cette structuration associative n'a pas vu le jour. Fin 2005, sur la base de cette incitation, une association, l'ASCK (Association sportive culturelle Kingersheim) s'est créée en souhaitant développer en son sein une section « football » pour faire de la compétition. Elle a d'ailleurs sollicité la Ligue d'Alsace du Football Amateur afin d'y être affiliée. Or cela suppose l'accès à un terrain (pour l'entraînement et les matchs), propriété de la commune. Par ailleurs, il préexiste un Club de Football, le FCK qui fait état d'une saturation des terrains occupés par leur association. Enfin, l'ASCK est perçue, par certains acteurs, comme « communautaire » au regard du lieu de résidence de certains des membres.

La commune reconnaît cette situation et souhaite trouver une solution permettant de concilier les attentes des uns et des autres. Dans cette perspective, la Ville a sollicité, début d'année, un accompagnement de l'ORIV afin de faciliter la structuration des relations entre l'association et la Ville de Kingersheim dans un souci de fonctionnement optimum eu égard aux enjeux posés par la collectivité. L'ORIV a réalisé un certain nombre d'entretiens auprès des protagonistes mais aussi d'autres acteurs pouvant jouer un rôle dans ce contexte et/ou être porteur de réponse (service des sports, Mairie, Ligue d'Alsace de Football, OMSC...). Sur la base de ces éléments, plusieurs réunions ont été organisées pour tenter de rapprocher les points de vue et lever les ambiguïtés. In fine (fin mars 2006) l'ORIV a rédigé une note à l'attention de la collectivité pour proposer diverses solutions afin de sortir de cette impasse. La collectivité a fait son choix porté à la connaissance des associations concernées.

UNE DIMENSION D' « INNOVATION » PAR RAPPORT AUX PUBLICS ET AUX ACTEURS

Ces missions, compte tenu de leurs caractéristiques, permettent de construire de nouveaux partenariats ou d'investir des thèmes souvent complexes à traiter. La mission d'accompagnement assurée au niveau du quartier de la Fonderie à Mulhouse autour des enjeux de citoyenneté (cf. fiche de présentation, page 89) illustre cet enjeu. D'autres actions menées en cours d'année également.

* L'ORIV a poursuivi, en 2006, le travail partenarial engagé fin 2005 avec le **Conseil Général du Bas-Rhin concernant les migrants vieillissants**. Ce travail fait suite à l'inscription dans le Plan gérontologique, adopté en novembre 2003, d'un axe d'intervention intitulé « Prendre en compte les publics spécifiques »²⁷.

²⁷ Deux actions ont été inscrites dans ce cadre par rapport aux migrants vieillissants. La prise en compte de ce public avait émergé dans le cadre de la réflexion « Hommes et Territoires » menée par le Conseil Général du Bas-Rhin.

Afin de mieux comprendre les caractéristiques de ce public à l'échelle des territoires bas-rhinois, l'ORIV a réalisé un état des lieux statistiques de la présence des personnes âgées immigrés sur le département²⁸. Ce premier travail enrichi a donné lieu à la production d'une note mettant en avant les enjeux en terme de politiques publiques²⁹. Elle a été présentée le 23 mai 2006 lors de la séance introductive de la session de formation sur les migrants vieillissants proposée par le Conseil Général du Bas-Rhin.

Il avait été décidé, fin 2005, de compléter ce travail de connaissance des publics par une analyse au niveau des territoires dans le cadre des Espaces Accueil Seniors (ESPAS). En juin 2006, un cahier des charges a été élaboré permettant de préciser les attendus et le calendrier. L'état des lieux réalisé en 2005 par le Conseil Général 67 mettait en avant un manque de connaissances de la part des acteurs de terrain sur le public migrant âgé en général et sur sa répartition territoriale. Il s'agit donc également d'organiser un temps d'échanges en direction des professionnels afin de permettre une prise en compte optimisée en lien avec leur vécu. Il s'agit ainsi de les aider à planifier et réaliser au mieux leurs missions en direction du public des migrants âgés. Ce travail d'analyse et d'accompagnement sera engagé en 2007.

* **Les jeunes sont souvent au cœur des préoccupations** des médias, du travail social, de l'école, des politiques publiques ... Les jeunes des quartiers, et plus particulièrement ceux désignés par le terme de « jeunes issus de l'immigration », **entretiennent une relation complexe à la société en général**. Les représentations à l'œuvre structurent les relations de part et d'autre.

Par une démarche de recherche-action, il s'agit d'aider des éducateurs, intervenant dans des quartiers strasbourgeois, et accompagnant des jeunes, à mettre des mots sur les processus identitaires à l'œuvre afin de mieux comprendre les mécanismes à l'œuvre. Au-delà, cette compréhension des enjeux et des processus doit permettre d'adapter les modes d'intervention éducatifs. Durant l'année 2006, plusieurs approches ont été mises en avant lors des réunions de travail. Le groupe d'éducateurs de prévention a travaillé sur la notion d'identité (comprendre de quoi on parle ?, comment cela se construit ? en quoi cela est déterminant ?) puis a travaillé à l'identification des liens possibles entre les processus de construction identitaire et le travail de prévention spécialisée. Une fois ce référentiel acquis, il a été nécessaire de travailler sur la méthodologie d'enquête. Saisir le processus identitaire repose sur la possibilité de donner à l'autre l'occasion de prendre la parole. Le groupe a acquis les éléments de méthode pour la réalisation d'entretiens semi-directifs ainsi que leur analyse. L'étape suivante, prévue en 2007, consiste dans la réalisation de ces entretiens puis leur analyse.

DES MISSIONS D'APPUI AUX ACTEURS OU A DES STRUCTURES

Les missions d'accompagnement permettent par ailleurs d'assurer auprès de certains acteurs ou structures une intervention ponctuelle en fonction des besoins.

* Ce fut le cas en 2006 en direction des **professionnels de la ville**, en particulier ceux intervenant dans le cadre du Contrat de Ville Intercommunal de l'Agglomération Mulhousienne. Les sollicitations s'articulent à la dynamique d'évaluation du contrat de ville. En fin d'année, l'Etat a sollicité l'ORIV afin qu'il assure une mission d'accompagnement auprès de quatre collectivités dans le cadre de la mise en œuvre des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (aide à l'établissement du diagnostic, réflexion concernant les orientations de la convention cadre, aide à l'élaboration de cette dernière). Cette mission débutée fin novembre à Colmar, se poursuivra sur les premiers mois de 2007.

* L'implication de l'ORIV au sein de la **COPEC**, Commission départementale pour la promotion de l'égalité des chances et la citoyenneté, du Bas-Rhin s'est traduite par des éclairages ponctuels aux membres de la Commission (note sur la notion de label, rappel des

²⁸ « Les personnes âgées immigrées dans le Bas-Rhin : quelle réalité ? », ORIV, novembre 2005, 15p.

²⁹ « Situation bas-rhinoise des personnes âgées immigrées », mai 2006, 6 pages.

travaux menés antérieurement sur les discriminations dans le logement) mais aussi par la participation à deux groupes de travail. Le premier visait à identifier « les entreprises vertueuses » en terme de non-discrimination. Après quelques réunions et contacts auprès d'entreprises et/ou de groupements d'employeurs, ce groupe a été mis en sommeil. Le second avait pour objectif d'élaborer **un guide complémentaire au DVD « Les discriminations dans les loisirs »** et pouvant **servir de support aux démarches de sensibilisation sur la lutte contre les discriminations**. Un travail partenarial a été engagé, en lien avec la DRDJS et Thémis, pour élaborer un guide pédagogique répondant à ces enjeux. Début 2007, le guide sera finalisé.

ZOOM SUR :

- ↳ Prévention des Discriminations (page 84)
- ↳ Habitat et mixité (page 87)
- ↳ Citoyenneté Mulhouse (page 89)

PREVENTION DES DISCRIMINATIONS

CONTEXTE

L'ORIV s'est saisi de la question des discriminations en 1997. Le travail engagé depuis a connu des évolutions, au niveau du contenu comme des modalités d'intervention, du fait de la prise en compte de cette question par les acteurs publics et de la multiplication des acteurs oeuvrant dans ce domaine. La dimension systémique des discriminations nécessite une action multiforme, et surtout une remise en cause des pratiques professionnelles des acteurs impliqués. Cette prise de conscience est rarement aisée. Elle nécessite souvent à minima la mise à disposition d'informations adaptées aux interlocuteurs, mais aussi l'accompagnement de ces derniers, pour permettre cette appropriation des enjeux et leur concrétisation dans les pratiques.

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2006

Par rapport aux missions d'accompagnement³⁰, il s'agissait à la fois de :

- produire des "outils" adaptés et mettre en place les moyens d'une appropriation de ces questions par les acteurs économiques,
- appuyer les acteurs dans leur lutte contre les discriminations par une production de connaissances adaptées.

Pour cela il s'avérait nécessaire de faire fonctionner un système de veille documentaire, c'est-à-dire disposer d'informations sur les discriminations, mais aussi d'accompagner les acteurs, tout en conservant la possibilité de participer à des réflexions collectives et de disposer d'une capacité d'observation des processus.

ENJEU

Prévenir ou faire reculer les discriminations en mettant en place les moyens d'une appropriation de ces questions par les acteurs, tout en soulignant le caractère inadapté et illégal de certaines pratiques.

ACTIVITES MENEES

Dans ce domaine, l'intervention de l'ORIV est multiforme.

Une partie des actions résulte d'une démarche volontaire de l'association, qui prend la forme d'une inscription dans un projet européen. EQUAL est un programme d'initiative communautaire qui vise à lutter contre les discriminations, notamment liées à l'origine, dans le monde du travail. A la suite d'un premier projet mis en œuvre avec onze autres partenaires à compter de 2002, l'ORIV, en partenariat avec le CLAPEST, s'est engagé, depuis 2005, dans un projet plus ciblé visant à capitaliser les démarches menées antérieurement et à intervenir, à partir de projets ciblés, auprès des intermédiaires à l'emploi et des acteurs de la formation, de l'orientation et de l'emploi.

En effet, le projet intitulé « Des ressources régionales pour la diversité dans le monde du travail » vise à la fois à produire des "outils" adaptés pour permettre de prévenir les discriminations et à appuyer les acteurs dans leur lutte contre les discriminations.

³⁰ Il faut rappeler ici que les actions visant à agir pour la non discrimination relèvent également de la mise à disposition d'outils (site internet, veille documentaire) et de la production de connaissances (production autour des enjeux de management de la diversité) et sont, à ce titre, traitées dans une autre partie du rapport d'activités.

◆ ACCOMPAGNER LES ACTEURS DES MISSIONS LOCALES

Après un premier travail de sensibilisation aux questions de discriminations, démarré en 2004, l'action consiste à outiller les équipes des missions locales sur ce sujet. 2005 avait permis la formalisation d'une proposition relevant de plusieurs approches (accompagnement sur site, séminaires d'échanges ou formation). C'est finalement l'option « offre de formation » qui a été retenue. L'année 2006 a consisté dans la mise en place de cette offre. Quasiment tout le premier semestre a été consacré à la formalisation de cette offre, sachant que les intervenants initialement pressentis ne pouvaient finalement être disponibles. En mai 2006, une première offre de formation était proposée aux différentes missions locales d'Alsace. Visiblement insuffisamment adaptée aux attendus et s'inscrivant dans une période chargée de travail, la formation n'a pas été mise en place. Une seule mission locale, à savoir celle de Schiltigheim, a souhaité que soit proposé un temps de formation à l'ensemble des salariés. Isabelle NAYROLLES (chercheuse en psychologie sociale) est intervenue dans ce cadre (la journée du 5 juillet 2006 et la matinée du 19 octobre 2006). Elle s'est appuyée sur la recherche action qu'elle a menée auprès de conseillers en missions locales, intitulée « Mécanismes discriminatoires non-conscients en situation professionnelle » (travail inscrit dans le cadre d'un projet EQUAL, sur Toulouse, intitulé Pluriel).

A partir des questions identifiées lors de ces temps formatifs, une nouvelle offre de formation a été proposée fin d'année 2006. Compte tenu du nombre d'inscrits, il est envisagé sa mise en œuvre en 2007.

◆ FAVORISER L'ACCES AUX PERIODES DE FORMATION EN ENTREPRISES

Des contacts avec l'éducation nationale ont permis de construire une action dans le domaine de l'accès aux périodes de formation en entreprises (stages). Il s'agit en collaboration avec la DAET (Délégation Académique aux Enseignements Techniques, en particulier la Cellule Relations Ecole Entreprise) d'accompagner deux équipes pédagogiques (issues de deux lycées professionnels du BTP, X. Nessel à Haguenau et Le Corbusier à Illkirch) lors des moments clés de la recherche, de la préparation et de l'accompagnement des périodes de formation en entreprise. L'action envisagée doit permettre de lever les obstacles à l'égal accès aux périodes de formation en entreprises, notamment dans le domaine des discriminations.

Après une période de diagnostic (débuté fin 2005), il a été possible, à la fin du premier trimestre, d'identifier, en lien avec les deux équipes pédagogiques, les enjeux en terme d'actions et d'affiner le contenu de la démarche.

La démarche engagée, à titre expérimental, a donc consisté à la fois en un accompagnement général (assuré par les structures porteuses du projet) et par des actions ciblées sur les enjeux et en direction des publics identifiés. Il s'agissait donc de :

- appuyer et encadrer une équipe pédagogique au regard des préoccupations exprimées,
- agir aux différents niveaux de la relation « établissement/enseignant - élève - entreprise/tuteur »
 - au niveau des élèves : travailler la motivation et la gestion de la relation à l'entreprise et du lien élève - tuteur - enseignant
 - au niveau des enseignants : appuyer les démarches de recherche de stage, renforcer la préparation à l'entreprise par une meilleure connaissance des attendus de l'entreprise
 - au niveau des tuteurs : construction d'une relation optimisée entre l'entreprise et l'établissement scolaire.
- formaliser des modalités pédagogiques, en terme d'encadrement de la période en entreprise et de prévention de toute forme de discriminations,
- produire les outils utiles à l'action, et élaborer, si nécessaire, des outils transférables venant compléter ceux existants comme le vade-mecum du stage en entreprise.

Sur la base de ces éléments, il a été possible de mettre en œuvre les actions autour des axes de travail suivants :

Construire les conditions de la relation

L'objectif est d'améliorer la connaissance du monde des entreprises et les rapports de partenariat avec l'entreprise, par une action en direction des équipes pédagogiques. Bernard BOURDIN (consultant) est intervenu (11 avril 2006) dans cette perspective auprès de l'équipe pédagogique de X. Nessel. La seconde étape a consisté dans la formalisation d'un réseau d'entreprises. Une rencontre chefs d'entreprise et équipes pédagogiques a été organisée à Haguenau le 31 mai 2006. Les éléments issus de ces échanges ont d'ailleurs permis l'établissement, en septembre, d'un programme d'actions et une intervention plus équilibrée entre les deux sites.

Aider à lever les obstacles, en particulier subjectifs, dans l'accès aux stages

L'objectif était d'outiller les élèves pour faire face aux difficultés éventuelles rencontrées, par un travail sur les attitudes, à partir d'une démarche de théâtre-forum. Il a donné lieu à une intervention auprès d'élèves des deux établissements au cours du second semestre (octobre et novembre 2006) avec une mise en commun des réflexions prévues en 2007.

Remobiliser les élèves par rapport au métier

L'objectif est de changer l'image que les jeunes ont du métier, de modifier leur propre représentation mais aussi de les remotiver. Un atelier d'expression a été mis en place les 16 et 30 mai 2006 au sein du lycée X. Nessel. Les interventions auprès des élèves ont été assurées par les CEMEA.

◆ ACCOMPAGNER LES ACTEURS LOCAUX

Les actions dans le domaine de la prévention et de la lutte contre les discriminations repose également sur l'accompagnement d'acteurs à l'échelle d'un territoire. Au cours de l'année 2006, l'ORIV a poursuivi sa mission d'accompagnement auprès de la Ville de Mulhouse, et plus particulièrement du Relais Mulhousien de Lutte contre les Discriminations (RMLD). L'accompagnement, très léger au cours de l'année 2006, a consisté en des apports ponctuels en terme de connaissances et de réflexion (mise en commun des échanges, réflexion sur des pistes d'action), en des échanges de points de vue concernant le repositionnement du Relais ainsi que des apports de ressources, en fin d'année, lors de la préparation du volet « intégration et discriminations » du contrat urbain de cohésion sociale.

Par ailleurs, l'ORIV en lien avec le CLAPEST a été amené à intervenir, pour la première fois, en direction d'enseignants dans le cadre d'une journée de formation, le 11 Décembre 2006, à l'IUFM de Sélestat. Cette formation intitulée « Repérer, prévenir, traiter les situations de discrimination dans l'accès aux stages et périodes de formation en entreprises » était inscrite au plan académique de formation. Elle a permis de présenter les discriminations (définition, processus, législation...) et les réponses existantes puis de travailler à partir d'études de cas.

PERSPECTIVES POUR 2007

Au-delà de la fonction de veille documentaire, du fonctionnement du site internet sur les discriminations, et de la poursuite des actions visant l'élaboration d'outils, il s'agira d'intervenir dans quatre directions en terme d'appui aux acteurs :

- Mise en place des séances de formation en direction des acteurs des missions locales
- Poursuite des actions visant l'égal accès aux périodes de formation en entreprises auprès des deux lycées
- Apport de ressources auprès d'acteurs locaux (ponctuellement sur demande ou dans le cadre du partenariat avec le Relais Municipal de Lutte contre les Discriminations à Mulhouse)
- Mise en œuvre d'une recherche-action dans le domaine de l'aide à domicile

HABITAT ET MIXITE

CONTEXTE

Suite à la parution de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain et face au développement des discours sur la « mixité », l'ORIV a engagé, dès le second semestre 2001, une réflexion sur cette notion, notamment à partir de la mise en place d'un groupe de travail. Parallèlement et afin de mieux comprendre les processus à l'œuvre, l'ORIV a souhaité mieux appréhender cette question (sous ses différentes acceptations : mixité des formes d'habitat dans un espace et mixité des populations dans un habitat donné) par un travail sur les politiques publiques et les difficultés de celles-ci à prendre en compte cette notion peu opérationnelle. Pendant plusieurs années, deux chantiers ont été menés en parallèle : l'un sur le pays Bruche Mossig Piémont (mixité des formes d'habitat), le second en direction d'un bailleur social (mixité dans l'habitat).

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2006

La mission sur le Pays Bruche Mossig Piémont arrivant à terme, l'action a surtout focalisé sur l'accompagnement de la démarche au niveau du Pôle Habitat Centre Alsace (bailleur social implanté principalement sur Colmar).

L'objectif est de travailler sur les modalités de mise en œuvre d'une politique de peuplement dans une logique de mixité (réflexion engagée suite à une opération de renouvellement urbain).

ENJEU

Sur la base d'une approche pragmatique, reposant sur une recherche action, il s'agit de se doter de moyens opérationnels pour favoriser le « vivre ensemble ».

ACTIVITES MENEES

◆ AGIR SUR LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Concrètement, l'action menée en 2006 a été concentrée surtout sur le premier semestre 2006 et a consisté en un travail de recherche-action en direction des salariés du Département « relations locataires ». Par cette action, il s'agissait de travailler sur les pratiques professionnelles afin d'optimiser les interventions des uns et des autres en partant de leur métier et de leur champ de compétence.

Il s'agissait, lors de réunions de travail en groupe (deux groupes ont été mis en place en fonction des métiers des salariés), d'identifier les difficultés rencontrées par les salariés dans la réalisation de leurs missions et leurs modes de faire. Dans le même temps, il s'agissait d'apporter des éclairages par rapport à des notions clés (mixité, rapports locataire-bailleurs...).

Chaque groupe s'est réuni trois fois pour travailler sur leurs missions et leurs pratiques.

Un quatrième temps d'échanges collectif (20 juin 2006), après un travail de capitalisation, a permis de mettre en perspective les enseignements issus des réunions.

Ces travaux et réflexions ont ensuite été présentés au Directeur Général (25 septembre 2006). L'intérêt pour la démarche et le souhait de sa poursuite a donné lieu à une nouvelle proposition de travail qui sera mise en œuvre à compter de 2007.

PERSPECTIVES POUR 2007

L'objectif pour 2007 est de construire une culture professionnelle commune au Département (en lien avec les objectifs et mission du bailleur) par un travail sur les pratiques professionnelles (gestion des attributions et gestion des plaintes).

L'action formative vise à :

- ↳ disposer de principes d'intervention homogénéisés
- ↳ gérer les situations conflictuelles
- ↳ éviter les comportements inadaptés (discriminations notamment).

REALISATIONS / PRODUCTIONS EN 2006

- « Comment répondre à l'impératif de mixité ? Démarche de recherche-action - Bilan d'Etape », décembre 2006, 7 pages.

MISSION D'ACCOMPAGNEMENT QUARTIER FONDERIE - MULHOUSE

CONTEXTE

L'ORIV a réalisé en 2005 une étude sur le quartier de la Fonderie à Mulhouse, dans le but d'identifier les freins à la participation des habitants. Dans le souci de diffuser ces réflexions et d'établir des préconisations à partir de ce premier travail, l'association a souhaité aller plus loin en passant de la théorie à la pratique. Lors de la présentation des résultats de cette étude en décembre 2005, Mme Leborgne (adjointe au maire, présidente du conseil de quartier de la Fonderie) a proposé de mettre en œuvre une démarche exploratoire sur ce quartier à partir de ces premières conclusions.

Parallèlement, la Chargée de Mission Territoriale du quartier de la Fonderie et le Centre Social et Culturel Porte du Miroir ont eu le souci de préparer ce territoire aux changements qui vont bientôt intervenir concernant la population (accueil d'étudiants, + 30% d'habitants plutôt des petits ménages) et la fonction du territoire (de quartier industriel, puis quartier « dortoir », il devient quartier universitaire). Les premières craintes de la part des habitants, des acteurs du quartier et de la part des futurs usagers, se sont déjà fait ressentir.

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2006

L'objectif commun aux trois acteurs en présence est de préparer les habitants à ces prochains changements, en leur faisant connaître et s'approprier le nouvel espace en construction. Car les risques (peur, ségrégation spatiale, repli, conflits d'usages et de personnes...) existent, si aucune action, aucun accompagnement n'est mis en place. La méthode utilisée est d'offrir aux habitants, différents modes d'expression et de participation à la vie publique. Ceux-ci s'attacheraient, dans leurs objectifs ou leur mode de fonctionnement, à lever les obstacles à la participation de tous. Le but ultime serait de toucher tous les publics, de les faire se rencontrer et, in fine, de les fidéliser aux démarches de participation. L'enjeu pour l'ORIV est de traduire cette démarche et les résultats de cette expérimentation en préconisations concrètes, diffusables et réutilisables par d'autres acteurs.

ACTIVITES MENEES

Un groupe de travail réunissant le chargé de mission territorial de la ville de Mulhouse, la directrice et l'agent de développement du Centre Socio-culturel Porte du Miroir et l'ORIV a été formé.

Il s'est réuni quatre fois entre mars et novembre 2006. Après avoir défini les modalités de travail et les objectifs de chacun, les enjeux actuels du quartier ont été explicités et un travail sur le déroulement de la fête de quartier réalisé (support de cette expérimentation).

Le groupe de travail a veillé à :

- ne pas faire de la participation pour de la participation ;
- réfléchir à la méthode entourant la mise en place de mode de participation ;
- lever les freins à la participation (notamment ceux évoqués dans l'étude) ;
- penser à l'avant, le pendant, l'après avec toujours en ligne de mire la volonté de favoriser le vivre-ensemble.

PERSPECTIVES POUR 2007

Cette mission d'accompagnement d'acteurs doit s'inscrire dans la durée. En fin d'année, l'ORIV a été amené à proposer aux partenaires une amélioration dans la méthode de travail. Ainsi il a été décidé de réaliser quatre réunions de 3 heures au cours du premier semestre 2007, préparées et animées par l'ORIV, sur quatre thèmes de travail. L'ORIV aura également en charge l'apport de connaissances et d'expériences menées ailleurs.

Sur la base cette expérimentation, menée sur une commune en contrat urbain de cohésion sociale, le but de l'association en 2007 sera aussi de produire un document sur la participation des habitants.

ANNEXE 1 : COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE MAI 2006)

Personnes morales

Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (ASTI)
Association de Solidarité avec les Travailleurs Turcs (ASTTU)
CIMADE
Comité de Liaison pour l'Alphabétisation et la Promotion (CLAPEST)
(représenté par Pierre GREIB, Assesseur)
Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA)
Maison des Potes (représenté par Jean-Luc KANEB, Trésorier)
Union Départementale de la Confédération Syndicale des Familles (UD.CSF du Bas-Rhin)
Union Régionale des Associations Familiales (URAF)
THEMIS

Personnes physiques

Samim AKGÖNÜL
Jacques BRABANT
Dominique CAPRILI
Yves CARABIN (Secrétaire)
Alice CHAVANNES
Fabrice DHUME
Mustapha EL HAMDANI
Michel FOU DRAT (Assesseur)
Marie FOURNET
François GIORDANI
Guy GIRAUD
Sylvie JAECKLE
Alain JUND (Assesseur)
Jacqueline MAURY
Jeannette MOEREL
Zoubida NAILI
Liliana SABAN
Tuncer SAGLAMER
Rudi WAGNER (Président)

ANNEXE 2 : PROGRAMME D'ACTIVITES 2007

TABLEAU SYNTHETIQUE

Les dernières colonnes de ce tableau (I, D et PV) permettent d'identifier le champ de référence de l'action envisagée (I = intégration, D = discriminations et PV = politique de la ville).

APPROCHE TRANSVERSALE

	Solliciteurs	Objectifs	Mode d'intervention	I	D	PV
Mise à disposition de ressources	Tous les financeurs	Disposer de ressources	Fonctionnement du Centre de documentation et fonction de veille thématique Gestion de la base documentaire (base commune au réseau RECI) Revue de Presse : gestion de la presse Réponses sollicitations documentation			
		Diffuser des informations et des connaissances	Diffusion de connaissances : Bulletin mensuel d'information (Actualités sur... l'Intégration et la Ville), notes, études : PADH, Actes colloque Turcs...			
	Acisé (niv rég), CRA	Gérer les sites et favoriser une diffusion adaptée	Site internet de l'ORIV Sites internet spécialisés sur les discriminations et sur l'intégration (mise en ligne du Guide « Etrangers et Immigrés en Alsace : comprendre et agir »)			
Observation (populations et territoires)	DRASS, SGARE	Disposer d'éléments de connaissances pour une meilleure prise en compte des situations et/ou des publics et afin d'anticiper sur les évolutions au niveau des territoires et des publics (<i>par exemple : rapport de genre, nouvelles migrations de l'Est, "marché matrimonial", identité des jeunes...</i>)	Elaboration d'un document (annuaire) des producteurs de données et participation à un groupe de travail sur l'élaboration d'une base de données locales			
	Acisé (niv rég), CRA		Apports dans l'analyse de l'évolution des territoires et/ou des populations : production de notes territorialisées (dont BMP) et/ou thématiques + élaboration d'un Cahier ORIV			
	CG 67		Travaux sur les personnes âgées immigrées : *Réalisation de notes statistiques (ESPAS) *Action de sensibilisation et d'accompagnement			
	DRASS, ORSAL		Production de connaissances sur la Santé des migrants : *Conception d'un système de veille *Identification des besoins			
Organisation de temps d'échanges	ORIV	Favoriser l'échange de connaissances, de pratiques dans un souci capitalisation et de	Organisation de rencontres et de temps de débat (« rencontres de l'ORIV ») / 8 sur une année			
	ACSE (niv reg), CRDP		Organisation de deux temps de rencontre sur des sujets intéressant les enseignants (2 rencontres en 2007 : diversité des origines, ...)			

	CAMSA, Etat, Acisé (niv rég.)	qualification	Fonctionnement des « Jeudis des professionnels de la Ville » (organisation de 6 séances de travail sur 2007 + 2 déjà programmées) Mise en place d'Ateliers de la ville sur des thèmes précis et dans un temps donné (ex : participation des habitants, réussite éducative...)			
Appuis et Missions d'accompagnement	Tous les financeurs	Accompagner les acteurs afin de leur permettre d'optimiser leurs interventions et actions	Mission d'appui (temps de travail dédié... en fonction des besoins)			
	Préfecture 68, Villes concernées...		Mission d'appui dans le cadre de l'élaboration des CUCS (villes de Colmar, Cernay, Illzach, Wittelsheim)			
	CAMSA, Préfecture 68 / Acisé (niv dep), villes		Mission d'appui dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des CUCS (sur sites et organisation temps collectif de mise en commun)			
	SGARE, Pref Préfecture 68 / Acisé (niv dép), CAMSA, DDASS 67...		Appui à la réflexion sur les indicateurs de suivi CUCS			
	Acisé (niv rég.)		Appui à la qualification des professionnels (notamment auprès des acteurs de la politique de la ville ou encore de la médiation : adultes-relais, ADLI...)			
			Accompagnement des acteurs du Haut-Rhin sur le thème de la Mémoire : Mise en réseau des acteurs et aide à la mise en œuvre d'actions			
Mise en réseau	Acisé (niv nat), DIV	Mutualiser les connaissances et développer de nouvelles analyses	Participation à des réunions de réseau et Animation (CR.PV et Réseau RECI) : Co-Production d'analyses + Mise à disposition de connaissances			

APPROCHE THEMATIQUE

	Solliciteur	Objectifs	Mode d'intervention	I	D	PV
--	-------------	-----------	---------------------	---	---	----

Axe 1. Citoyenneté et participation à la vie de la cité

Vie associative issue de l'Immigration	Acisé (niv rég)	Approfondir la connaissance de la réalité de la vie associative	Finalisation de l'étude sur sites, analyse et rédaction puis diffusion de l'étude (acteurs et territoires)			
Citoyenneté et Participation	ORIV	Mieux comprendre les enjeux de la démocratie pour les différents acteurs	* Diffuser étude "citoyenneté" et organiser des temps de réflexion			
	Ville de Mulhouse		* Démarche d'accompagnement sur site (Quartier Fonderie) et organisation de réunions			

Axe 2. Devenir des jeunes des quartiers

Identité des jeunes et Intégration sociale	ACSE (niv rég), Intervenants sociaux	Mieux comprendre la construction identitaire des jeunes « issus de l'immigration »	Accompagnement d'acteurs dans le cadre d'une recherche-action (Strasbourg)			
--	--------------------------------------	--	--	--	--	--

Citoyenneté en Rhin Supérieur	Interreg	Comparer les pratiques de prise en compte de la parole des jeunes dans les quartiers « difficiles »	Suite de la démarche à bâtir sur la base du bilan (éventuellement sous la forme d'ateliers)			
Violences urbaines	ORIV	Rendre disponible les analyses produites	Production d'un document rendant compte des analyses nationales et locales			

Axe 3. Processus d'accès à l'emploi

Discrimination : outils	Acisé (niv rég), Etat	Mettre à la disposition des acteurs des outils adaptés	Outils (argumentaires, site internet, guide ressources, veille, kit pédagogique, différentes notes, annuaire « juridique »...)			
Discriminations : Accompagnement d'acteurs	Ville de Mulhouse, Etat, Acisé (niv nat et rég), CRA	Appuyer des acteurs dans leurs actions de prévention et/ou de lutte contre les discriminations sur le plan régional comme national	Démarche avec deux collègues / accès périodes de formations en entreprises Formation - Qualification des acteurs de Missions Locales Recherche-action dans le domaine de l'aide à domicile Intervention et analyse - Mois de l'autre Accompagnement réflexion dans le cadre du Relais Municipal de Lutte contre les Discriminations de Mulhouse			
Emploi et intermédiaires à l'emploi	CRA, ACSE (niv reg), CAMSA	Appuyer les intermédiaires à l'emploi face aux problématiques de l'intégration et des discriminations	Formaliser des préconisations permettant la prise en compte de ces enjeux dans le contenu des formations en lien avec les organismes de formation Appuyer la professionnalisation des acteurs de l'insertion sur ce sujet (en lien CRAPT-CARRLI)			
Formation linguistique	Préf., Villes, CRA et ACSE (niv reg)	Optimiser les interventions des différents acteurs	Mission d'accompagnement des acteurs dans le cadre de la mise en œuvre d'actions linguistiques (notamment EQUAL Mulhouse)			
Diversité dans les entreprises	CRA, ACSE (niv nat et rég), HALDE	Accompagner les entreprises	Inciter les entreprises, en particulier les PME et TPE, à agir en faveur de la non discrimination : diffusion des "bonnes pratiques", site internet et animation locale			
Nouvelle question sociale	CRA, ORIV	Favoriser l'articulation entre développement économique et question sociale	Faire fonctionner un groupe de travail permettant de disposer d'éléments de connaissance pour une meilleure prise en compte de cet enjeu			

Axe 4. Compréhension du processus d'intégration

Accueil des primo-arrivants	DRASS/DDASS 67 et 68	Parfaire la connaissance sur les primo-arrivants et informer sur ce sujet	Production de connaissances (analyse de données / entretiens), participation à des instances de réflexion et diffusion des connaissances (réunions arrondissement...)			
-----------------------------	----------------------	---	---	--	--	--

Demandeurs d'asile	ORIV, DRASS, Acisé (niv reg)	Produire de la connaissance sur la situation des « demandeurs d'asile »	Finalisation de l'étude et diffusion des résultats			
Connaissance et mesure de l'intégration	DRASS/ DPM, Acisé (niv reg)	Permettre de disposer d'éléments sur l'intégration	Confrontation des approches européennes dans le domaine de l'intégration (projet INTI)			
Polit d'intégration Intégration & politiques publiques	DRASS/DPM, Préfecture de région, Acisé (niv reg)	Optimiser la prise en charge de certaines problématiques dans le cadre de la mise en œuvre du PRIPI	Accompagnement dans la mise en œuvre du PRIPI (identification de quelques axes) : appui à la réflexion, apports de connaissance, aide à la formalisation...			
Intégration et comparaison transfrontalière	ORIV	Optimiser les interventions par la connaissance des pratiques	Création d'un réseau d'acteurs (Rhin supérieur) sur ce thème (réunions + rencontre transfrontalière, partenariat avec des partenaires allemands et suisses...)			
Politique locale d'intégration	CAMSA / Ville de Mulhouse, Villes	Accompagner la mise en œuvre de politique locale	Aider à la réflexion dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'intégration Mettre en œuvre des actions à l'échelle locale (médiation / ADLI)			
Travail social et "repli communautaire"	Ville de Colmar, CG68	Concevoir d'autres modes d'intervention sociale	Mener une recherche-action visant à favoriser la participation locale des femmes			

Axe 5. Vivre ensemble dans l'habitat

Habitat et Mixité	Pôle Habitat Centre Alsace, Ville de Colmar	Produire de la connaissance et faire évoluer les pratiques par rapport à l'enjeu de mixité	Accompagner, dans le cadre d'une recherche-action, un bailleur par rapport aux enjeux de mixité : diffusion des acquis issus de la démarche et poursuite de la démarche avec les salariés			
Difficultés d'accès au logement	COPEC, Acisé (niv reg)	Identifier les enjeux en terme de discriminations au logement	Faire fonctionner un groupe de travail sur les discriminations au logement (COPEC 67) et produire un document rendant compte des réflexions			
Politique de l'habitat	CRA	Aider à la mise en œuvre d'une politique de l'habitat	Organiser des temps d'échanges à l'échelle des pays permettant d'aborder tous les enjeux en terme d'habitat (notamment par la mise à disposition les connaissances acquises lors de l'action sur le pays Bruche Mossig Piémont)			